



LA TERRE

75
ans

Depuis 1929

«Cultiver les idées
en semant les mots»

Vol. 75, n° 5 Deux cahiers - 52 pages
Longueuil semaine du 4 mars 2004

DE CHEZ NOUS

Port payé à Montréal

Courrier Poste Publication

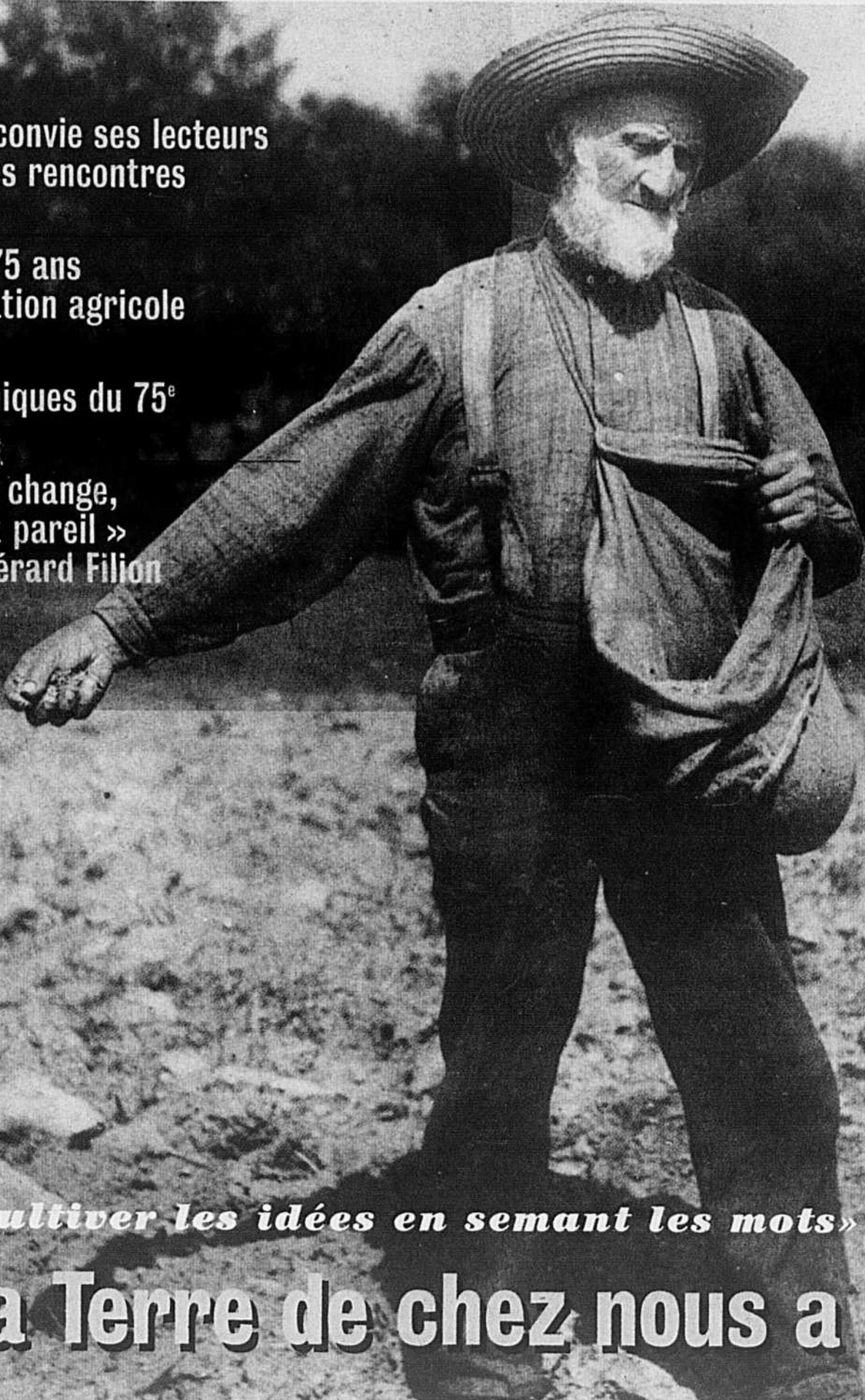
N° d'enregistrement R 07665 - N° de convention PP 40069165

La Terre convie ses lecteurs
à de belles rencontres
Page 7

Fiers de 75 ans
d'information agricole
Page 8

Les chroniques du 75^e
Page 22

« Plus ça change,
plus c'est pareil »
- Gérard Filion
Page 23



«Cultiver les idées en semant les mots»
La Terre de chez nous a 75 ans

PHOTO : ARCHIVES TCN

JOURNÉES D'APPRECIATION DU CLIENT

CLAUDE JOYAL INC.

Le concessionnaire CASE IH #1
dans l'Est du Canada vous invite.



BIENVENUE À TOUS!

SAMEDI, 6 MARS de 10 h à 15 h
Stanbridge Station 1654, rg St-Henri

SAMEDI 13 MARS
St-Guillaume

VENDREDI 19 MARS
Napierville

Dîner aux crêpes • Importants prix de présence • Escompte sur pièces

EN VEDETTE... MAXXUM

SÉRIE MXU
ROUGE PUISSANCE



Case IH est une marque déposée de la Corporation Case. Visitez notre site Internet: <http://www.caseih.com>

CASE IH

ÉVÉNEMENTS À VENIR

5, 6 et 7 mars, école de préparation d'animaux d'exposition, organisée par le CJR Arthabaska et l'Association des jeunes ruraux du Québec, sur le terrain de l'exposition, **Victoriaville**. Inf. : (819) 364-5606.

6 mars, 9 h - 17 h, assemblée générale annuelle de l'Association cerfs rouges du Québec, au Motel Blanchet, **Drummondville**. Inf. : (450) 679-0540, poste 8462.

6 mars, 10 h - 12 h 30, journée portes ouvertes grand public, à la Ferme Belle-Rivière, suivie de 12 h 30 à 14 h 30 d'une Journée d'étable du club Holstein des Laurentides, 9631 route Arthur-Sauvé, **Mirabel**.

9 mars, 13 h 30 à 15 h 30, le Duracub organise une rencontre d'information sur la technologie des biogaz (traitement de fumier par la digestion anaérobie et récupération de biogaz), salle municipale de **Saint-Ignace**, 857, chemin Saint-Ignace.

9 mars, 2 h 30, AGA syndicat des producteurs de viandes bios (SPVBQ), Motel Éconolodge, **Saint-Liboire**. Info: (450) 679-0540, poste 8391.

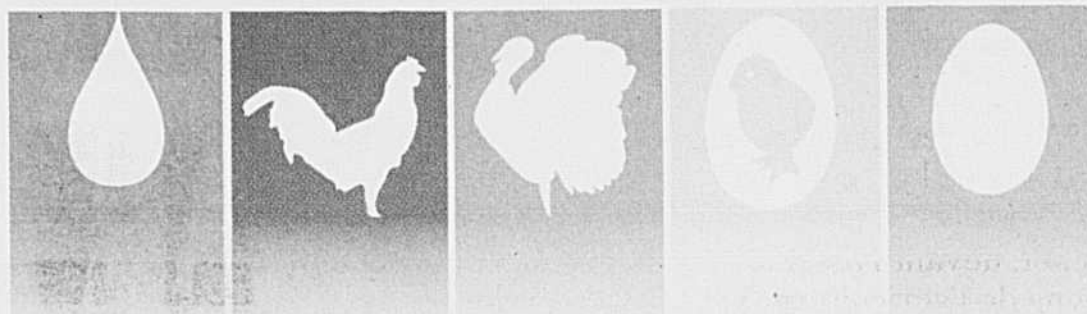
10 mars, 10 h à 16 h, assemblée générale spéciale des producteurs de chèvres, Hôtel Best Western Universel de **Drummondville**, Informations: (450) 679-0540, poste 8548.

11 mars, 15 h, séminaire « Using directed protein evolution du develop insect and disease tolerant plants », au Centre de recherche et de développement sur les sols et les grandes cultures, Agriculture et Agroalimentaire Canada, 2560 Hochelaga, **Sainte-Foy** (418) 657-7980.

11 mars, 10h, conférence, « Changement climatique et tests de provenance : incidence sur le reboisement », (présentation en anglais), par le Service canadien des forêts, Centre de foresterie des Laurentides, 1055, du P.E.P.S., **Sainte-Foy** (418) 648-7032.

GESTION DE L'OFFRE

C'est reparti de plus belle !



JEAN-CHARLES GAGNÉ

La Coalition québécoise GO5, qui promeut la gestion de l'offre comme modèle agricole équitable, entre dans une phase active de promotion et de recrutement. L'objectif : au moins doubler les 10 000 membres qu'elle compte déjà. En parallèle, la Coalition entend, en collaboration avec UPA Développement international (UPA DI), la création d'un Mouvement international pour une agriculture équitable.

Les producteurs sous gestion de l'offre veulent profiter de l'accalmie des négociations à l'Organisation mondiale du commerce (OMC) pour renforcer la position canadienne à l'échelle nationale et internationale. Les producteurs visés (lait, œufs, volailles) estiment qu'il y a toujours urgence d'agir. Ils craignent que le texte révisé sur l'agriculture concocté à Cancun, qu'ils jugent inacceptable, ne serve de document de travail lors de la reprise des discussions à l'OMC. Ils veulent aussi sortir le Canada de son isolement. Ils ont constaté que le Canada aurait sans doute signé une entente internationale, l'automne dernier, même si elle était insatisfaisante pour l'agriculture sous gestion de l'offre.

Au pays, la Coalition tablera sur la prochaine campagne électorale fédérale pour sensibiliser la population et les politiciens à l'importance de maintenir les systèmes de gestion de l'offre. En mars et en avril, des personnalités québécoises appuieront officiellement la coalition dans six régions du Québec. La première a eu lieu en Estrie, le jeudi 4 mars, en marge de l'assemblée générale annuelle des producteurs de lait. Une façon d'illustrer que la gestion de l'offre bénéficie non seulement aux agricul-

teurs, mais aux consommateurs, aux transformateurs et aux régions du Québec. En outre, la gestion de l'offre ne coûte rien aux gouvernements, rappelle la Coalition, alors qu'elle génère des économies de l'ordre de 3,5 milliards de dollars par an au Canada.

Outre ses 10 000 membres individuels, la Coalition a l'appui de la ministre québécoise de l'Agriculture, d'une trentaine de députés fédéraux et pro-

culture familiale ainsi que l'obtention du coût de production pour leurs produits agricoles. Ces pays, qui sont plus d'une centaine sur les 148 membres de l'OMC, ont joué un rôle important lors de la 5^e conférence ministérielle au Mexique, l'automne dernier. D'autres puissances économiques, comme l'Union européenne, tentent aussi de les amener dans leur giron.

Des rencontres auront notamment



La coalition GO5 a défendu les couleurs de la gestion de l'offre, à Cancun, en septembre dernier.

vinciaux, des principales institutions financières, de municipalités, d'ordres professionnels et de syndicats.

Mouvement

La Coalition, avec UPA DI, veut augmenter le nombre d'alliés en faveur de la gestion de l'offre dans les pays en développement. La plupart d'entre eux partagent les principes promus par le Mouvement pour une agriculture équitable comme la sécurité alimentaire, la protection de l'environnement et de l'agri-

lieu avec les organisations agricoles de ces pays et avec les organisations de coopération internationale. À la mi-mars aura lieu le lancement de la branche africaine du Mouvement pour une agriculture équitable, au Bénin, dans le cadre d'un atelier sur l'après Cancun organisé par UPA DI. Les branches Amérique et Asie seront dévoilées plus tard. Le Mouvement veut aussi fournir un appui concret au développement de politiques agricoles pour l'Afrique de l'Ouest.

PHOTO: JEAN-CHARLES GAGNÉ

Usage homologué dans le soya RR®

Tout est dans l'entraînement.

Pour entraîner plus de glyphosate à l'intérieur des mauvaises herbes, il faut un système de distribution plus intelligent. C'est ce que vous offre Touchdown iQ™. Seule la formulation ionique exclusive de Touchdown iQ arrive à disperser la poussière, la saleté et les autres obstacles naturels invisibles qui empêchent l'absorption du glyphosate par le feuillage. Pour plus d'information, communiquez avec notre Centre de service à la clientèle au 1 800 850-4685 ou visitez www.syngenta.ca

Toujours lire l'étiquette et s'y conformer.
* La TECHNOLOGIE TOUCHDOWN iQ et le logo sont des marques de commerce d'une compagnie du groupe Syngenta.
*Le logo Syngenta est une marque déposée d'une compagnie du groupe Syngenta. *Roundup Ready est une marque déposée de Monsanto Technology LLC.

La réalité exige un glyphosate supérieur.

CONGRÈS FCA

Bob Speller prépare un nouveau programme d'aide

OTTAWA — « J'espère pouvoir mettre en place les ponts nécessaires dans les prochains jours ou les prochaines semaines », a déclaré le ministre de l'Agriculture du Canada, Bob Speller, devant l'assemblée annuelle de la Fédération canadienne de l'agriculture (FCA) le 26 février.

THIERRY LARIVIÈRE

Le ministre faisait référence à une demande de plan d'urgence pour faire le pont entre le début effectif des versements du Programme canadien de stabilisation du revenu agricole (PCSRA) et la crise de revenu que vivent plusieurs producteurs de bovins en ce moment.

Les producteurs de la Fédération, dont l'UPA, ont demandé un programme d'aide pour les producteurs victimes de la crise de la vache folle et les autres qui sont aussi en sérieuse difficulté financière. « Je pense qu'il va revenir à la charge avec un programme pour le bœuf et d'autres productions », a déclaré Laurent Pellerin peu après le discours du ministre fédéral. La demande des producteurs consiste en une combinaison de subventions, d'environ un milliard de dollars, et de prêts.

La présence à l'assemblée de la FCA du premier ministre en matinée du 27 février a cependant été annulée à la dernière minute, laissant présager que le nouveau programme d'aide n'était pas encore prêt.

Le tout pourrait cependant prendre une tournure assez politique avec les élections à venir. Le Parti conservateur

du Canada a d'ailleurs profité de la présence des délégués de la FCA à Ottawa pour lancer sa propre politique agricole. Le plan conservateur, d'un milliard de dollars, prévoit notamment un plan de 400 M\$ pour la « rationalisation » de la population de bétail au pays et 300 M\$ pour aider les fermes qui sont déjà affectées par la crise de la vache folle. « Pendant trop longtemps, les programmes agricoles libéraux n'ont pas réussi à donner l'argent directement à la ferme », a déclaré Gerry Ritz, critique conservateur en agriculture.

Le président de la FCA, Bob Friesen, s'est dit ouvert à un dialogue avec les conservateurs. « Nous devons avoir de l'argent directement dans les poches des agriculteurs. Des prêts ne sont pas suffisants », a-t-il aussi déclaré.

Mentionnons que M. Friesen voulait se présenter en politique sous la bannière libérale au Manitoba dans le but de « travailler pour l'agriculture à l'intérieur du gouvernement ». Malgré de nombreux appuis, il n'a pas gagné l'investiture dans son comté. « J'ai eu une carrière politique plus courte que Kim Campbell », a ironisé Bob Friesen en réponse aux blagues du ministre Speller, qui félicitait M. Friesen pour son discours d'introduction en disant qu'il serait bon en politique.



Le ministre de l'Agriculture, Bob Speller, au congrès de la Fédération canadienne de l'agriculture.

Position sur la régionalisation

L'assemblée de la FCA s'est prononcée sur une importante résolution qui demande au gouvernement fédéral d'examiner rapidement tous les moyens, dont la régionalisation, de minimiser les impacts économiques des maladies animales comme l'encéphalopathie spongiforme bovine (ESB) ou les maladies infectieuses. Le compromis n'a pas été facile puisque certains producteurs de l'Ouest, surtout d'Alberta, craignaient que cette résolution n'affaiblisse la position internationale du Canada, qui table sur l'intégration de l'industrie nord-américaine du bœuf. D'autres ont fait va-

loir que la consommation locale de viande pourrait chuter dramatiquement dans la région, qui serait coupée du commerce avec les autres parties du Canada en même temps qu'avec les pays qui auraient décrété un embargo. Après plusieurs heures de négociations en coulisses, quelques délégués de l'Alberta ont tout de même voté contre la version atténuée de la résolution.

Les délégués de la FCA ont par ailleurs demandé au gouvernement fédéral une commission d'enquête publique avec pleins pouvoirs sur la question des marges bénéficiaires dans la filière canadienne du bœuf.

Changement de ton à Ottawa

THIERRY LARIVIÈRE

« C'est un changement de ton à Ottawa », a déclaré le président de l'UPA, Laurent Pellerin, au sortir d'une réunion avec le ministre de l'Agriculture du Canada, Bob Speller, le 20 février dernier à la maison mère de l'UPA à Longueuil.

Le président de l'Union des producteurs agricoles indique que la discussion avec le ministre a permis de retrouver les ingrédients de la rencontre de Whitehorse, c'est-à-dire « flexibilité » et « partenariat ». Le nouveau ministre a démontré un « haut niveau de sensibilité » sur des questions comme le revenu net en baisse et la crise de l'ESB.

Sur des cas plus précis, M. Speller a été sensible aux arguments relatifs à la proportion d'animaux de réforme qui pourront être indemnisés par le dernier programme fédéral lié à l'ESB. Rappelons que ce programme prévoit un maximum de 16 % de réforme par année; or la moyenne dans le secteur

laitier au Québec est plutôt de 25 %.

Par ailleurs, le ministre a confirmé le transfert immédiat de 60 M\$ déjà prévus pour le Québec dans la transition vers le Cadre stratégique agricole. M. Pellerin prévoit que ces fonds pourraient avoir un impact sur les primes payées à La Financière agricole du Québec d'ici environ un mois.

L'application du volet environnement du Cadre stratégique pourrait également aller de l'avant un peu plus vite. Le ministre Speller aurait assuré l'UPA de la collaboration du fédéral sur ce sujet dans le but de satisfaire les demandes provinciales.

L'UPA a proposé une tournée de l'agriculture québécoise à Bob Speller, qui s'y est montré favorable dans la mesure où les élections n'interfèrent pas avec le voyage.

Mentionnons que lors de sa visite au Québec, M. Speller a aussi rencontré certains représentants de l'industrie agroalimentaire, dont l'Association québécoise des industries de nutrition animale et céréalière (AQINAC).



Le président de l'UPA accueille le ministre de l'Agriculture du Canada, Bob Speller, à Longueuil le 20 février.

TAXES MUNICIPALES

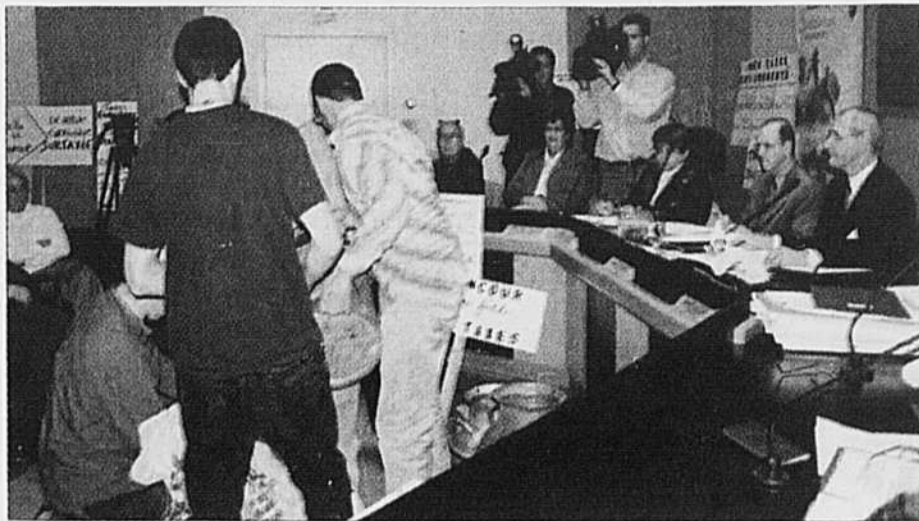
D'autres producteurs contre les hausses

PIERRE SAINT-YVES

COLLABORATION SPÉCIALE

BÉCANCOUR – Le soulèvement du monde agricole contre les importantes hausses des comptes de taxes municipales a gagné la Ville de Bécancour. La réunion du conseil municipal, lundi dernier, a été prise d'assaut par environ 150 des 200 producteurs agricoles de cette municipalité, mécontents de la hausse moyenne de 40 % de l'évaluation foncière en 2004.

« Bécancour, une terre fertile en taxes », tel est le thème que les agriculteurs avaient donné à leur intervention devant le conseil. « Les agriculteurs jugent que leur municipalité ne pose pas de gestes concrets pour témoigner de son intérêt et de son soutien envers le domaine agricole », a expliqué au conseil le président du syndicat de base, Louis Bergeron. En moyenne, la hausse de taxes pour les fermes de la Ville est de 2500 \$. Pour les entreprises laitières, l'augmentation moyenne grimpe à 4000 \$. Cette augmentation est imputable en partie à la hausse du taux de taxe, qui passe de 1,30 \$ à 1,40 \$, et en partie à la mise à jour de l'évalua-



Simon-Paul Tremblay dépose son premier versement de taxes... en pièces de monnaie.

tion foncière. À leur compte de taxes, les producteurs doivent ajouter la facture pour la nouvelle consommation d'eau, établie en moyenne à 500 \$ pour les fermes laitières.

« La loi est ainsi faite », a lancé le maire Maurice Richard à ses commettants en colère. Pendant deux heures, il a tenté de défendre la cause du conseil en démontrant que la mise à jour du rôle d'évaluation était hors de son contrôle

et que la hausse vertigineuse de l'évaluation des propriétés dépendait des transactions enregistrées au cours des deux dernières années.

Les manifestants ont surtout reproché au conseil de ne pas les avoir réunis pour les prévenir de l'entrée en vigueur du nouveau rôle. Ils ont aussi déploré l'absence de mesures d'atténuation qui auraient pu leur permettre d'absorber le coup. Ces mesures auraient pu pren-

dre la forme d'un étalement sur trois ans de la hausse de l'évaluation, de modalités de paiement en trois versements ou encore d'une suppression de la pénalité pour le retard des paiements.

Au cours des échanges musclés qui ont ponctué la rencontre, les organisateurs de l'opération ont déposé une pétition contenant les noms de 174 agriculteurs. Le moment fort de la soirée a eu lieu lorsqu'un producteur a déposé au conseil le premier versement de son compte de taxes. Simon-Paul Tremblay, aidé de ses deux fils, a versé son versement de 4068 \$ en pièces de monnaie réparties dans trois bidons de lait qu'ils ont transvidées dans des poches pour les laisser au conseil.

La soirée s'est terminée sur la promesse du conseil de chercher avec les représentants des agriculteurs des moyens d'atténuer l'impact des hausses et de défendre leur cause auprès de Québec. Les manifestants ont pour leur part promis de rester vigilants et de maintenir la pression sur l'administration municipale. Dans la foulée de cette intervention, les producteurs ont placardé leurs bâtiments de ferme de messages exprimant leur insatisfaction.

SÛRETÉ DU QUÉBEC

Bonjour la police !

JEAN-CHARLES GAGNÉ

CALIXA-LAVALLÉE – La facture de la Sûreté du Québec, qui a doublé en 10 ans, est décriée par les municipalités rurales et par les agriculteurs. Mais Calixa-Lavallée, un village fortement agricole de 500 résidents, en Montérégie, fait face à une facture exorbitante et inéquitable pour des services policiers fournis par une régie intermunicipale.

Ici encore, la hausse draconienne de la valeur des terres agricoles joue contre les agriculteurs. Le maire, Jean-Robert Grenier, économiste, élu en novembre dernier, et les agriculteurs refusent donc de se joindre à la Régie de police Richelieu-Saint-Laurent.

En vertu de la réforme de la carte policière du Québec, les municipalités ayant déjà un corps de police doivent hausser le niveau de services à la population. Seize municipalités ont décidé d'éponger l'augmentation de facture qui s'ensuit en créant la Régie de police de Richelieu-Saint-Laurent. On y retrouve notamment Saint-Basile-le-Grand, Chambly, Belœil, Mont-Saint-Hilaire et Varennes. Cette Régie coûtera 21 M\$ l'an prochain. Cinq municipalités voient leur facture baisser malgré la hausse globale des coûts. « Il y a des économies qui se font sur le dos de quelqu'un », a dit le maire Grenier, le 27 février.

Inéquitable

Grâce à une entente avec Sainte-Julie, les Calixois paient en moyenne 88 \$ par habitant pour le service de poli-

ce depuis quatre ans, soit environ 43 000 \$ par an. Mais calculé sur l'évaluation foncière, les agriculteurs paient beaucoup plus. Au sein de la nouvelle régie, Calixa-Lavallée, malgré qu'elle détienne le plus faible taux de criminalité du territoire couvert (42 % en bas de la moyenne), verrait sa facture presque doubler, passant de 43 000 \$ à 85 000 \$. « C'est huit fois le montant que nous consacrons au budget des loisirs, a dit le maire. Les Calixois n'auront pas deux fois plus de services de la police pour autant. La police, c'est pour les gens, pas pour les champs. Les terres agricoles, ça ne se vole pas. » Au cours des deux dernières années, les policiers sont intervenus 12 fois dans ce village pour des légers vols avec effraction.

« La formule pour répartir la facture de 21 M\$, fondée moitié-moitié sur la population et sur la richesse foncière, nous pénalise énormément », a fait valoir M. Grenier. La richesse foncière de Calixa-Lavallée a grimpé de 50 % (de 30 M\$ à 45 M\$) en raison de la spéculation sur les terres agricoles. Leur valeur s'établit à 8500 \$ l'hectare par rapport à 4500 \$ dans l'ancien rôle d'évaluation. Les terres agricoles représentent désormais 54 % de l'évaluation foncière totale.

Une autre formule

« Il faut une formule qui évite de faire porter une plus grande part du fardeau fiscal sur le dos des agriculteurs. Plus une municipalité est agricole, plus elle est pénalisée », a soutenu M. Grenier. Le maire compte exposer bientôt toute



Le maire de Calixa-Lavallée, Jean-Robert Grenier, table sur la Politique de la ruralité pour obtenir plus d'équité.

cette problématique au ministre de la Sécurité publique, Jacques Chagnon. Il veut notamment lui faire valoir que la Politique de la ruralité engage le gouvernement à tenir compte des spécificités du milieu rural (densité de la population, etc.) dans ses interventions. M. Grenier sait que Québec pourrait, par décret, l'obliger à se joindre à la Régie intermunicipale.

Tarification possible

Les municipalités peuvent désormais utiliser un mode de tarification pour financer le paiement de leur contribution pour les services de la Sûreté du Québec. La loi 23 (Loi modifiant de nouveau diverses dispositions législatives concernant le domaine municipal), adoptée par l'Assemblée nationale, le 18 décembre, prévoit cette possibilité. L'article 192 stipule qu'une municipalité « peut prévoir qu'est financée tout ou partie de la somme qu'elle doit verser en contrepartie de tout service que lui fournit la Sûreté du Québec ». Jusqu'à ce moment, le ministère des Affaires municipales avait plutôt tendance à décourager les municipalités à agir de la sorte, malgré un jugement de la Cour supérieure qui en démontrait la légalité.

Facture de 1600 \$

Producteur de grandes cultures à Calixa-Lavallée, en Montérégie, Albert Chagnon devra verser 1600 \$ pour la police en 2005 si ce village est intégré à la Régie policière. C'est le double de ce qu'il verse cette année. M. Chagnon a fait signer une pétition par les agriculteurs et par les résidents afin de soutenir la lutte du conseil municipal pour plus d'équité. M. Chagnon dit avoir été particulièrement agacé par les propos du ministre de la Sécurité publique, Jacques Chagnon, qui aurait comparé Calixa-Lavallée à un village de la série Astérix. « J'espère que l'ensemble du gouvernement libéral ne prend pas la classe agricole pour un village d'Astérix. Je respecte le ministre. Je veux être respecté. » J.-C.G.

PAPIERS GASPÉSIA

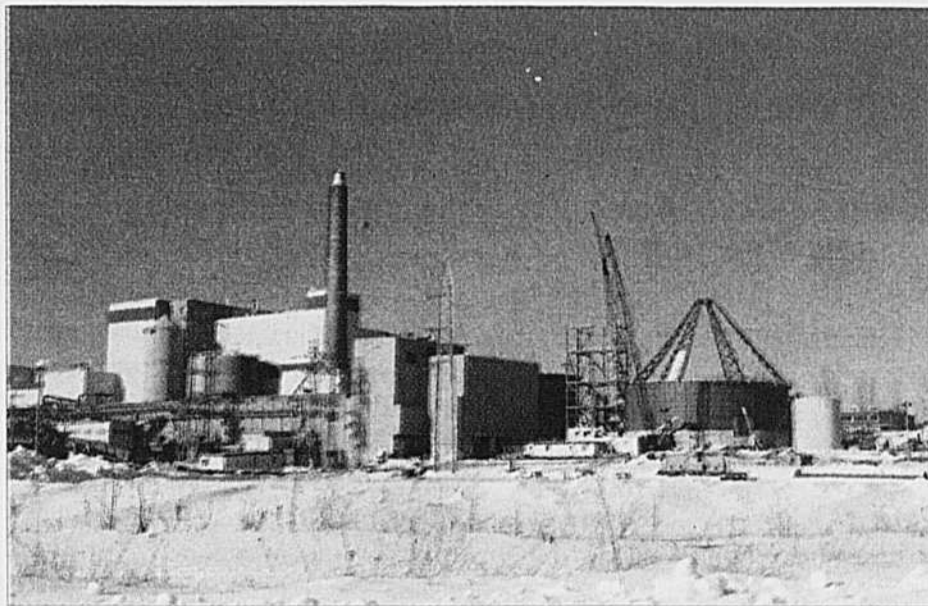
Les maires demandent le gel du CAAF

ALAIN LAVOIE

COLLABORATION SPÉCIALE

NEW RICHMOND — Dans un geste d'éclat, les maires de la municipalité régionale de comté (MRC) Rocher-Percé demandent officiellement au premier ministre du Québec de ne procéder à aucun partage du contrat d'approvisionnement et d'aménagement (CAAF) de l'usine Papiers Gaspésia à l'avenir.

Les maires de cette MRC « exigent du ministre des Ressources naturelles, Sam Hammad, que soient arrêtés et suspendus jusqu'à nouvel ordre les coupes de bois et le transport relié à cette matière première sur le CAAF attribué au projet Papiers Gaspésia ». Pour le maire de Chandler, Claude Cyr, le bois du CAAF doit rester dans la région « tant et aussi longtemps qu'il y a de l'espoir dans le projet Gaspésia. » « Il y a encore un projet pour 40 jours, je crois. Il faut que ça arrête, tout cela [la coupe et le transport du bois]. Ça n'a vraiment plus de bon sens », ajoute le maire. « En ce qui concerne le CAAF, la résolution de la MRC montre bien ce que nous voulons avoir, dit-il. Tant que l'exercice de chercher un repreneur pour l'usine n'est pas terminé, et sans avoir consulté tous les maires et les représentants des organismes à vocation économique sur le territoire de la MRC, on demande au gouvernement de tout geler parce que là, ça n'a plus de bon sens. Il y en a pas mal de coupé [des ar-



Le bois de la Gaspésia, comme l'a toujours demandé le maire de Chandler, doit être coupé et transformé dans la MRC Rocher-Percé.

PHOTO : ALAIN LAVOIE

bres], et on trouve que la coupe s'accélère présentement... »

Scission du CAAF

Le CAAF de l'ancienne papetière Gaspésia à Chandler totalise 378 000 m³. Une première tranche d'un volume de 200 000 m³ a été autorisée par le ministre Jacques Brassard le 1^{er} juin 2001, après la fermeture, l'année précédente, de la papetière. En tout, 12 scieries de la Gaspésie ont profité, de façon provisoire, de cette ressource, dont la scierie de Tembec à Nouvelle, avec un approvisionnement de 31 400 m³.

Le 24 mai 2002, François Gendron,

ancien ministre des Ressources naturelles sous le gouvernement péquiste, annonçait une nouvelle redistribution de cette ressource mais, cette fois, en favorisant les deux usines de la société en commandite Temrex en leur allouant plus de 162 150 m³. La compagnie mère, Tembec, était partenaire dans la relance de Papiers Gaspésia. Selon le décret adopté par le conseil des ministres du 1^{er} juin 2002, Temrex doit bénéficier de la ressource jusqu'en 2004-2005. À ce moment-là, le ministre devra décider de l'avenir en analysant le degré d'avancement du dossier Papiers Gaspésia.

USINE GASPÉSIA Toujours un mince espoir de relance

PIERRE-YVON BÉGIN

QUÉBEC — Très minces, les chances de terminer le projet de réfection de l'usine Gaspésia à Chandler sont bien réelles. La Cour supérieure accorde au contrôleur financier Esrnt & Young un délai supplémentaire de 40 jours, soit jusqu'au 8 avril, pour trouver un nouveau partenaire afin d'éviter la liquidation des actifs.

À Québec, le ministre du Développement économique et régional, Michel Audet, s'accroche à ce faible espoir, se disant « troublé » par le gaspillage de 183 M\$ en fonds publics.

Les trois partenaires dans le projet, le Fonds de Solidarité du Québec FTQ avec 50 % des parts, la papeterie Tembec et la Société générale de financement (SGF), chacune détenant 25 % des parts, ont choisi de jeter l'éponge la semaine dernière. La modernisation, qui devait nécessiter près de 500 M\$ à l'origine, avait atteint la somme de 700 M\$ au moment de la fermeture du chantier le 30 janvier. Mercredi dernier, le ministre Audet jetait une véritable douche d'eau froide en révélant qu'il fallait additionner 65 M\$ supplémentaires aux prévisions.

« C'est catastrophique et inacceptable », a déclaré Michel Audet en point de presse jeudi. Sans accuser directement le gouvernement précédent de Bernard Landry pour cette bourde, le ministre a rappelé que, dès le départ, il manquait 95 M\$ au financement du projet.

« Ce projet a été lancé dans la précipitation en 1999 », a-t-il ajouté. Le ministre garde espoir de trouver un repreneur maintenant que les actifs de Papiers Gaspésia ont été radiés. Un montant de 312 M\$ a jusqu'ici été dépensé dans le projet qui consistait à produire du papier glacé au lieu du papier journal. Environ 700 personnes travaillaient sur le chantier au moment de sa fermeture. Rappelons enfin que 245 personnes auraient trouvé du travail une fois les réfections achevées. L'avenir de la Gaspésia pourrait bien se jouer le 31 mars prochain à Québec, une assemblée des créanciers ayant été convoquée.

COMMISSION PARLEMENTAIRE

L'inspection des aliments a des failles

PIERRE-YVON BÉGIN

QUÉBEC — S'il est jugé bon dans l'ensemble, le système d'inspection des aliments du Québec présente tout de même des failles importantes. Voilà l'une des conclusions retenues par la présidente de la Commission parlementaire de l'agriculture, des pêcheries et de l'alimentation, Fatima Houda-Pepin, au terme de deux semaines d'audiences publiques sur les nouveaux enjeux de la sécurité alimentaire.

De même, celle qui est aussi députée de la circonscription de La Pinière sur la Rive-Sud de Montréal retient aussi des 80 mémoires déposés que le nouveau système de traçabilité des animaux est bon, mais non suffisant. Il en est de même de l'étiquetage obligatoire des organismes génétiquement modifiés (OGM) « une tendance forte », mais qui prise seule ne permettrait pas d'atteindre l'objectif visé.

« On doit réaliser qu'en santé publique, a-t-elle confié à la Terre, les problèmes reliés à la sédentarité, à l'obésité et aux troubles cardiovasculaires viennent de l'alimentation. Si on est intelligent comme société, qu'est-ce qu'on attend pour agir ? Il faut prendre le mal à sa racine. Et ça commence dès

la garderie. Une idée a fait consensus, celle de mettre en place un programme de formation dès le primaire pour éduquer les enfants à la sécurité alimentaire, à la salubrité, à l'innocuité des aliments et aux règles d'hygiène. Il y a 60 % des intoxications alimentaires qui ont lieu à la maison ! »

Parmi les améliorations suggérées pour combler les failles du système d'inspection des aliments, Fatima Houda-Pepin note celle de resserrer les contrôles autour des produits alimentaires importés, particulièrement en ce qui concerne les produits biologiques. Également, les épicerie qui préparent des aliments devraient être soumises aux normes d'inspection appliquées dans les usines de transformation.

Fatima Houda-Pepin prend aussi bonne note de la recommandation de soumettre tous les abattoirs du Québec à une inspection, et ce, peu importe leur taille et leur statut. Enfin, plusieurs groupes ont aussi suggéré d'harmoniser la législation québécoise et ses méthodes d'inspection avec celles du gouvernement fédéral.

Deux vitesses

Critique de l'opposition en matière d'agriculture et député de Nicolet-

Yamaska, Michel Morin remarque que l'État doit demeurer très présent dans le système d'inspection des aliments, aucun désengagement ne pouvant être toléré. Il encourage aussi le gouvernement actuel à respecter son engagement électoral et à étendre la traçabilité à l'ensemble de la chaîne alimentaire.

Après avoir observé le souhait de la population d'en savoir davantage sur les OGM, Michel Morin s'inquiète de voir s'installer au Québec une alimentation à deux vitesses.

« Une nourriture plus abordable contenant des OGM, a-t-il illustré, dont nous ne connaissons pas toutes les conséquences sur la santé humaine, et une autre biologique plus saine et plus dispendieuse. »

À la suite d'un travail de compilation, la Commission devrait rendre son rapport public en juin prochain. Les députés vont d'abord identifier les points qui font consensus avant de débattre des questions restantes. Confiante de trouver plusieurs terrains d'entente, Fatima Houda-Pepin ne croit que les consensus vont émerger spontanément, un consensus ne signifiant pas nécessairement « l'unanimité ».

ÉDITORIAL

Une publication phare

Le 6 mars 1929 était publié le premier numéro de *La Terre de chez nous* (TCN), hebdomadaire qui allait connaître l'histoire heureuse que l'on sait, traversant le temps et les événements, éclairant des générations et des générations de lecteurs et de lectrices du monde rural.

En page trois paraissait également le tout premier éditorial de cette nouvelle publication. Aldéric Lalonde, deuxième président dans l'histoire de l'UPA, signait le texte. Il écrivait alors : « Le but que nous



LAURENT PELLERIN
Président général
de l'UPA

visons dans votre journal, c'est de vous mettre en relation les uns avec les autres. Nous voulons inculquer l'esprit de l'Union à tous nos membres et c'est en leur parlant de l'Union que nous y arriverons ». Nul doute, 75 ans plus tard, que *La Terre*, comme on l'appelle, s'est acquittée de cette tâche. Elle a même fait beaucoup plus.

Au fil du temps, *La Terre de chez nous*, qui fut également la pionnière des publications agricoles en français, s'est érigée comme « LA » référence en matière d'information et d'actualité agricoles au Québec. Déjà, en mars 1954, date du 25^e anniversaire de la

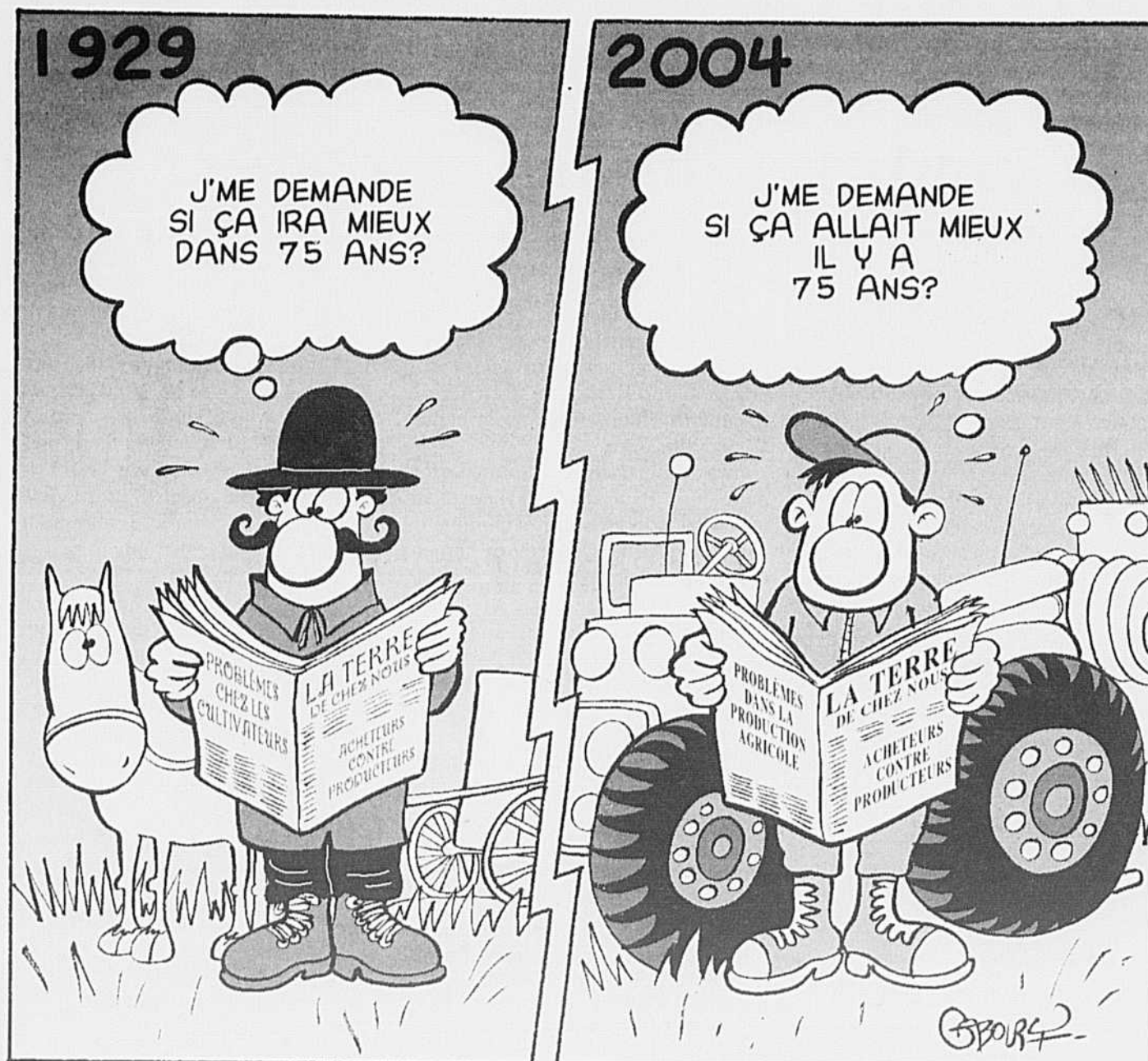
publication, Gérard Filion, qui fut sans doute l'un de ses plus célèbres rédacteurs en chef (devenu plus tard réputé directeur du journal *Le Devoir*), soulignait : « *La Terre de chez nous* aura été depuis vingt-cinq ans la publication agricole la plus lue dans les salles de rédaction des journaux quotidiens. C'est pour cela qu'elle aura contribué plus que toute autre à faire connaître les problèmes agricoles ».

Ce qui était vrai il y a cinquante ans l'est encore plus aujourd'hui. Les agriculteurs et agricultrices, les sondages successifs le confirment, ont fait de la TCN leur source d'information privilégiée. C'est à elle qu'ils s'en remettent le plus volontiers pour se faire une idée de l'actualité agricole, qu'elle soit locale, nationale ou internationale. Et ils sont loin d'être seuls : le lectorat du journal déborde largement du cercle de l'agriculture. Plus de 100 000 lecteurs par semaine lisent *La Terre*. Du nombre, des agriculteurs bien sûr, mais aussi des personnes intéressées à l'agroalimentaire, des parlementaires, des agronomes, des chercheurs, des étudiants, etc. Et même d'autres journalistes, car *La Terre* est toujours une

source d'information prisée et respectée dans les salles de rédaction des médias généralistes.

Cette notoriété, *La Terre de chez nous* la doit à la qualité du travail journalistique qu'elle accomplit semaine après semaine, à la rigueur de ses méthodes d'information et à son indépendance rédactionnelle. Car si la TCN appartient à l'UPA, qui est son editrice, elle n'est pas le journal de l'Union. C'est un véritable journal à part entière. Mais un journal agricole avant tout, qui se fait un point d'honneur de sa liberté de presse et du droit du public à l'information, une information honnête et impartiale. À cet égard, *La Terre* contribue activement à la vie démocratique du Québec et à la liberté d'opinion. De fait, parmi tous les médias québécois, la TCN est l'un des rares, avec *Le Devoir*, qui ne soit pas la propriété d'un grand groupe de presse. Dans un monde de « convergence » médiatique, cette contribution est d'autant plus précieuse.

La Terre de chez nous appartient à notre patrimoine, non seulement agricole mais collectif. Ses 75 ans d'existence en font un bien culturel d'une inestimable valeur. Elle témoigne de notre passé et de notre histoire à travers une multiplicité d'événements qui ont marqué la nation. Elle est aussi le témoin privilégié d'une époque qui se construit. Fidèle à sa mission d'origine, elle se veut toujours au service des agriculteurs, du monde rural et des régions, tout en même temps qu'elle s'ouvre sur le village global qu'est devenu notre monde. En 1929, le même Aldéric Lalonde écrivait que ce journal faisait partie de cette « avant-garde » qui protège les intérêts du monde agricole. C'est toujours aussi vrai aujourd'hui. Mais il y a plus : *La Terre* est devenue, à n'en pas douter, une véritable publication phare.



Tous droits réservés Cahours et La Terre de chez nous

LA TERRE
DE CHEZ NOUS

FONDÉE EN 1929

ÉDITEUR: L'Union des producteurs agricoles
555, boul. Roland-Therrien, Longueuil J4H 3Y9

FAX: (450) 670-4788
SITE WEB: www.laterre.ca

RÉDACTION: (450) 679-8483 poste 7270
Courrier électronique: tcn@laterre.qc.ca

PUBLICITÉ: (450) 679-8483 poste 7275
Courrier électronique: pub@tcn.upa.qc.ca

ABONNEMENTS: (450) 679-8483 postes 7274, 7290
Courrier électronique: tirage@tcn.upa.qc.ca

ANNONCES CLASSÉES: (450) 679-7809
Courrier électronique:
petitesannonces@tcn.upa.qc.ca

DIRECTEUR: DANIEL BOULANGER
RÉDACTEUR EN CHEF:
Loïc Hamon
RÉDACTEUR EN CHEF,
DÉLÉGUÉ AUX MAGAZINES:
Michel Beauoyer
CHEF DE PRODUCTION:
Carole Lalancette

ABONNEMENTS: Marie-Josée Rheault
ADMINISTRATION: Jocelyne Gareau
AGENTE DE PROMOTION: Élise Hofer
DIRECTEUR DE LA PUBLICITÉ: Réal Loiseau

REPRÉSENTANTS PUBLICITAIRES:
Christian Guinard, Sylvain Joubert,
Sylvain Lalonde, Chantal Rainville
REPRÉSENTANT HORS QUÉBEC:
Jacques Long
Tél. Toronto: (905) 335-5700 Fax: (905) 335-5001
Courrier électronique: jloug@longcomm.net

IMPRESSION: Imprimerie Transmag

A

ABONNEMENT:
Québec 1 an: 46,01 \$ 2 ans: 74,77 \$ 3 ans: 97,77 \$
Abonnement hors Canada: 1 an: 100 \$
Chèque ou mandat à l'ordre de
La Terre de chez nous

Dépôts légaux:
Bibliothèque nationale du Québec - 1992
Bibliothèque nationale du Canada ISSN 0040-3030
Etats-Unis deuxième classe paye Champlain N.Y.

Nous reconnaissons l'aide financière du gouvernement du Canada, par l'entremise du Programme d'aide aux publications (PAP), pour nos dépenses d'envoi postal.

Convention de la poste publication N° 40069165
N° d'enregistrement 07665, retourner toute correspondance
ne pouvant être livrée au Canada au Service des publications
555 boul. Roland-Therrien, Longueuil, Qc J4H 3Y9
tirage@tcn.upa.qc.ca

La Terre convie ses lecteurs à de belles rencontres



DANIEL BÉLANGER
Directeur

Les activités entourant le 75^e anniversaire de *La Terre de chez nous* seront l'occasion pour l'équipe de l'hebdomadaire agricole de se rapprocher de ses lecteurs. Désirant tout autant souligner les belles réalisations du passé, que les promesses d'un avenir qui demeure encore à définir, les artisans de *La Terre* invitent les producteurs agricoles à participer aux festivités et à répondre avec enthousiasme à l'appel de leur journal.

Pour les lecteurs attentifs de *La Terre de chez nous*, la première manifestation des festivités a sans doute été l'apparition, à la fin de janvier, des publicités vous présentant « le plus beau camion de *La Terre* ». Ce camion, de modèle Ford F-150 à quatre roues motrices, sera la propriété d'un lecteur de *La Terre de chez nous* à la fin des festivités, en janvier 2005. Nous invitons nos lecteurs à remplir le coupon de participation qu'ils trouveront dans cette édition de *La Terre* (page 28) et à saisir toutes les occasions de se procurer des coupons supplémentaires. Des détails à ce sujet vous seront dévoilés très bientôt.

D'ici la fin des festivités, « le plus beau camion de *La Terre* » ne chômera pas. Il accompagnera une équipe de *La Terre de chez nous* dans une grande tournée régionale. Cette tournée, qui s'arrêtera dans plus de 25 régions agricoles du Québec, vous invite à rencontrer les ambassadeurs de *La Terre de chez nous*, pour témoigner de l'importance du rôle joué par votre hebdomadaire agricole dans la vie rurale de votre région et recueillir votre avis sur l'avenir de la profession.

Chaque arrêt sera l'occasion de célébrer. Une exposition itinérante, de l'animation, des prix de présence et un

léger goûter seront au menu. Vous aurez même la chance de gagner 1000 \$ en cadeau, en vous présentant avec l'étiquette postale de votre *Terre*, lors de ces visites en région.

Pour « pimenter » un peu cette visite, nous avons prévu un concours de photographie. Nous recherchons des photos anciennes (avant 1980) qui sont représentatives des particularités agricoles de votre région. Nous sommes également à la recherche de photos actuelles du plus bel arbre de *La Terre*, du plus beau rang de *La Terre* ou de tout autre attrait régional qui mérite d'être souligné. Si vous n'êtes pas habile à manier l'appareil photographique, venez quand même rencontrer l'équipe de *La Terre de chez nous* lorsqu'elle

sera de passage dans votre région. Nous réserverons un prix à ceux qui nous feront la plus belle suggestion de photo. De la même façon, nous sommes à la recherche de la plus belle histoire agricole de *La Terre*. Nous sommes prêts à rencontrer les aînés chez eux pour recevoir leurs témoignages et enrichir nos archives de leurs souvenirs.

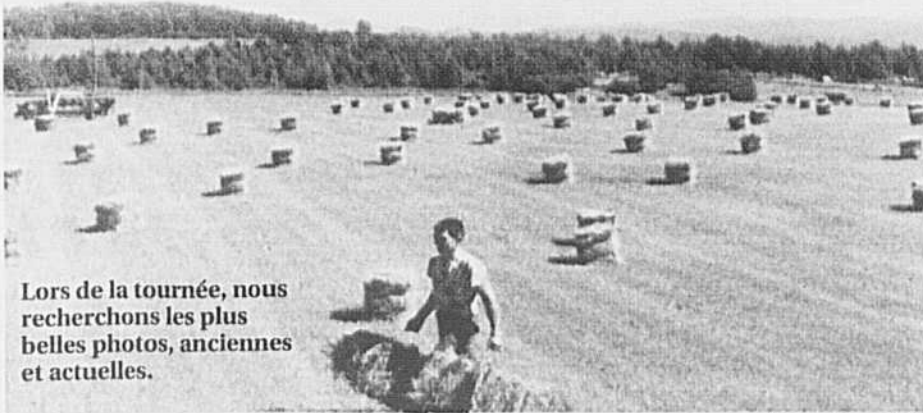
Une bonne partie du matériel recueilli lors de la tournée régionale servira à rédiger un cahier souvenir qui vous sera distribué à la fin de novembre 2004. Ce cahier sera une pièce de collection qui, en plus témoigner du potentiel agricole et humain des régions, fera le point sur les grands enjeux qui ont marqué l'agriculture depuis 1929.

Mais pour les plus pressés, vous pouvez dès aujourd'hui apprécier la première de nos 22 chroniques (toutes les deux semaines) qui vous replongent dans un passé assez lointain, si on se fie aux dates, mais encore frais d'actualité, si on se fie aux sujets.

D'ici à notre rencontre lors de la tournée régionale, n'hésitez pas à nous faire vos suggestions et à nous proposer vos idées. *La Terre de chez nous* est, à l'aube de cette année de festivités, bien résolue à partager sa fierté avec tous les producteurs agricoles du Québec.

75
ans
Depuis 1929

« Cultiver les idées
en semant les mots »



Lors de la tournée, nous recherchons les plus belles photos, anciennes et actuelles.

PHOTO: ARCHIVES TCN

Pour nous faire parvenir vos suggestions pour la tournée régionale, contactez-nous au 1 800-LATERRE, ou par courriel : laterre@laterre.ca

le monde agricole

CALENDRIER DES ACTIVITÉS

MARS

DATE	ACTIVITÉ	ENDROIT	RENSEIGNEMENTS
4	AGA Synd. Prod. de bovins	Notre-Dame-du-bon-Conseil	819-293-5838
10 au 17	Semaine de prévention en agriculture		450-679-0530
10	Soirée d'information - Géra D'Arthabaska		819-293-5838
10-11	Nouvelle formation sur le compostage en agriculture	Sainte-Marie	450-348-5693
11	Colloque sur la main-d'oeuvre agricole (COSE)		450-679-0530
11	AGA - Synd. Prod. Laitiers du Centre-du-Québec	Notre-Dame-du-bon-Conseil	819-293-5838
12	Vente classique Holstein 2004	Victoriaville	450-778-9636
16-17	Nouvelle formation sur le compostage en agriculture	Ste-Marie (Beauce)	450-348-5693
17	AGA - Covilac		450-783-6491
18	AGA - Synd. des producteurs de volailles	Dummondville	819-293-5838
18-19	AGA - Relève agricole		450-679-0530
19	Vente Ayrshire - 2004	Victoriaville	450-778-3535

Machinerie CH inc. vous invite à sa SEMAINE DES ÉCONOMIES

Du 29 mars au 3 avril

10% sur pièces payées comptant

avec la carte NH



avec la carte



ZÉRO À PAYER
JUSQU'EN MAI 2004

Achat minimum de 750\$

EN PRIMEUR MERCREDI 31 MARS
PRÉSENTATION

1 **SÉCURITÉ A LA FERME, 14 h**
LE TRACTEUR, ALLIÉ PRÉCIEUX
OU ENNEMI REDOUTABLE



Prix de présence • Goûter et rafraîchissement

SPÉCIAUX SUR NOS USAGÉS

Case IH STX 325, power shift, 403 hres, 2003, roues doubles, 520/85 X46. Garantie Janv.-05 Prix : 180 000 \$	Case IH MX135, 2 179 hres, 1997, 115 HP, roues doubles 18.4 x 42 Prix spécial : 62 000 \$	New Holland 9684, 2 059 hres, 360 HP, 2000, roues doubles 20.8 x 42, power shift, PTO, hydraulique.	New Holland 8970, 5 701 hres, 210 HP, 1997, roues doubles 20.8 x 42, 4 sorties d'huile Prix : 69 000 \$	Case MX100, 2 800 hres, 1998, chargeur Case L300 pneus 18.4 x 38, 2 sorties d'huile.

La vraie force des agriculteurs



Machinerie C. & H. Inc.

depuis 1969



12, route 122, St-Guillaume (Québec) J0C 1L0
Sortie 170 Nord, Transcanadienne
(819) 396-2185
1-800-268-3088 (service partout au Québec)
mch@machineriech.com

NEW HOLLAND
LA GRANDE MARQUE MONDIALE

Fiers de 75 ans d'information agricole!

75
ans
Depuis 1929

«Cultiver les idées
en semant les mots»



LOÏC HAMON
Rédacteur en chef

Le 6 mars 1929, il y aura 75 ans samedi, paraissait le premier numéro de *La Terre de chez nous*. J'ai le grand privilège d'en assumer la rédaction en chef depuis deux ans. Et ce n'est pas sans un certain vertige que je contemple le monumental travail d'information – près de 100 000 pages – abattu par ses artisans depuis 1929. Depuis Robert Raynauld, agronome attaché à la ferme expérimentale de La Pocatière, son premier rédacteur en chef, il en est passé du monde dans la salle de rédaction de la *Terre*. Seule la longueur de l'énumération m'empêche de les nommer tous ici.

Rien ne m'empêche cependant d'exprimer ma fierté de travailler pour votre journal, depuis sept ans déjà. Une fierté que je crois partagée par tous mes collègues et tous nos prédécesseurs. Si la formation et l'expérience des rédacteurs agricoles, essentiellement des agronomes au départ, se sont diversifiées avec la segmentation de l'information agricole, en informations technique et économique, une chose n'a pas changé : la passion du métier!

Travailler à *La Terre de chez nous*, ce n'est pas tout à fait comme écrire dans un autre journal. *La Terre* est tout à la fois le miroir de l'agriculture québécoise et une fenêtre sur le monde agricole d'ici et d'ailleurs. Plus qu'une simple entreprise de presse, c'est un lieu d'appartenance. Un sentiment que nous partageons avec nos lecteurs.

L'agriculture au sens large, notre principale champ d'intérêt, possède aussi sa propre culture. Une culture d'autant plus difficile à cerner pour un journaliste non spécialisé que l'agriculture est à la fois concrète et technique dans le travail de la ferme ou du boisé, complexe dans ses marchés, subtile dans sa politique, mais avant tout pérenne. Un caractère de durée qui transcende les modes de l'information.

La majorité de nos lecteurs sont des gens de la terre, dont la responsabilité reste claire : nourrir la population. Leurs préoccupations sont d'abord terre à terre : faire prospérer leur ferme et faire vi-

vre leur famille. Leur vision du monde s'est cependant élargie. Si les élites des années trente ont vu la nécessité de former et de guider les agriculteurs par l'organe de « propagande » qu'était la *Terre*, aujourd'hui, l'avancement collectif des producteurs agricoles et de la société en général passe par de l'information complète, et diversifiée.

Certes, le lecteur a changé depuis 75 ans. Son sens critique s'est aiguisé. On peut toujours dire, comme on le disait à l'époque de notre illustre prédécesseur Gérard Filion (voir l'excellent reportage de Victor Larivière en page 23) qu'il suffit de lire *La Terre de chez nous* pour savoir ce que les producteurs « pensent ». Mais on ne peut certainement plus

Le producteur lecteur a traversé le miroir pour se voir agir et regarder les autres

20 ans que la *Terre* possède une politique d'information écrite, il est encore utile de la citer, ne serait-ce que pour éclairer certaines lanternes :

« [...] La politique d'information de La Terre de chez nous doit être indépendante. Elle doit viser à satisfaire le droit du public à l'information. Le journal

doit être produit dans les conditions compatibles avec la liberté de presse. [...] Le choix des informations à publier dans La Terre de

chez nous doit être fondé sur l'intérêt public. Ces informations doivent être présentées de façon honnête et impartiale, et elles doivent être complètes. »

Il n'y a pas que les exigences des lecteurs en matière d'information qui ont



PHOTO: LOÏC HAMON

L'agriculture présente un aspect de durée qui transcende les modes de l'information.

écrire que ces derniers lisent *La Terre de chez nous* pour savoir « quoi penser ». Le producteur lecteur a traversé le miroir pour se voir agir et regarder les autres.

Savoir, c'est pouvoir, dit le proverbe. D'où l'importance de donner tous les côtés de la médaille. L'UPA l'a bien compris en acceptant de doter *La Terre de chez nous* d'une politique d'information indépendante en 1985, tout en se gardant la prérogative de propriétaire, comme le veut la tradition journalistique, d'exprimer sa position dans l'éditorial. Bien que cela fasse bientôt

changé. La vie est un peu plus complexe qu'avant. Il ne suffit plus de faire vivre sa famille et de nourrir la population, mais il faut aussi préserver l'environnement, cohabiter sur le territoire, assurer le développement des régions, tout en affrontant les crises de marchés provoquées par la concentration, la mondialisation et les épizooties. Au 21^e siècle, plus que jamais, cette responsabilité est devenue collective, dans la mesure où elle est influencée par les choix de chacun, le consommateur y compris.

Sylvie et Serge cultivent du maïs hyper rentable

Sylvie et Serge ont vite reconnu les avantages d'Hyper P. Hyper P a contribué à l'atteinte de leur nouveau sommet hyper rentable de 24,3 tm/ha en 2003!

CO-OP La force d'un réseau

Hyper P est le seul engrais organo-minéral

9827-02-04

EXTRA tôt. EXTRA bon.



Traitez tôt

**Désherbez
plus tôt,
c'est mieux.**

Maintenant que vous connaissez les avantages du désherbage hâtif, mettez le tout en pratique à l'aide de Primextra® II Magnum®. Une application hâtive de Primextra II Magnum vous permettra d'éliminer les mauvaises herbes, et d'augmenter vos rendements ainsi que vos revenus. Faites donc un extra pour votre culture en désherbant tôt avec Primextra II Magnum. Vous verrez la différence à la récolte et dans vos revenus.

Téléphonez au 1 800 665-9250
www.syngenta.ca

syngenta

Primextra, Magnum et Syngenta sont des marques déposées d'une compagnie du groupe Syngenta.



SIROP D'ÉRABLE

Le début de la fin... de la guerre du sirop !

MARC-ALAIN SOUCY

Le président de la Fédération des producteurs acéricoles du Québec, Pierre Lemieux, a travaillé fort au cours de la soirée d'information du 27 février à Sainte-Agathe-de-Lotbinière, mais l'énergie et la détermination qu'il a déployées pour faire face à la contestation de l'Union paysanne ont porté fruit.

On s'attendait au pire avant la réunion, la Fédération tenant son assemblée à Sainte-Agathe-de-Lotbinière, une région reconnue comme un fief de l'Union acéricole paysanne. Au cours d'une réunion précédente, en Beauce, les gros bras des contestataires avaient expulsé de la salle les gens de la Fédération, qui en avaient maintenant gros sur le cœur. Vers 19 h 30, dès l'arrivée des premiers contestataires, des gestes d'intimidation étaient tangibles, mais les organisateurs n'avaient pas l'intention de se laisser faire le coup de la Beauce une deuxième fois. Quatre gardiens de sécurité, bâtis comme des armoires à glace, avaient été placés bien en vue à côté de l'estrade et quatre autres étaient dispersés dans la salle. Le président du Syndicat des producteurs acéricoles de la région de Québec, Gilles Marchand, a prévenu que seuls les acériculteurs de la région auraient droit de parole et qu'ils devaient se présenter aux micros pour énoncer leurs questions. Ce dernier a clairement indiqué que l'assemblée d'information devait se tenir dans l'ordre.

Électricité dans l'air

Malgré tout, les insultes et les gros mots fusaient de la salle et laissaient présager une autre pénible soirée pour les organisateurs. Après la présentation sur l'agence de vente et les quotas de Charles-Félix Ross, le directeur de la Fédération, les premières questions sont venues de contestataires de l'Union paysanne. Le point tournant de la soirée a cependant été l'intervention de Magella Champagne, celui-là même qui avait été un des responsables de l'expulsion des dirigeants de la Fédéra-



PHOTO: MARC-ALAIN SOUCY

Il y avait de l'électricité dans l'air à l'assemblée d'information sur l'agence de vente et les quotas dans le sirop d'érable de Sainte-Agathe-de-Lotbinière. Ci-dessus Pierre Lemieux, président de la Fédération des producteurs acéricoles du Québec.

tion en Beauce. Il s'en est suivi un affrontement verbal avec Pierre Lemieux, alors que les 800 acériculteurs présents dans la salle retenaient leur souffle pour ne rien manquer de ce combat de coqs. Ses inquiétudes portaient principalement sur les prix du sirop et sur des problèmes de qualité qui ont donné lieu à des refus de livraisons. « Nous ne sommes pas venus ici pour te tuer », a finalement déclaré Magella Champagne, qui a semblé satisfait de certaines des réponses du président. Paroles surprenantes mais tout de même rassurantes. Pierre Lemieux a d'ailleurs habilement saisi l'occasion de l'ouverture de son adversaire pour le rassurer sur ses propres intentions. « Je n'ai personnellement rien contre Magella Champagne, on peut sortir d'ici main dans la main si tout le monde veut s'informer et travailler ensemble pour le bien de l'ensemble des acériculteurs », a-t-il déclaré, sans se rendre compte de l'image un peu inusitée qu'il avait utilisée pour faire comprendre son ouverture d'esprit. Magella Champagne a alors demandé si le président de la Fédération avait un cœur de femme. Cet épisode surréaliste a eu pour effet inattendu de détendre l'atmosphère, et la réunion s'est poursuivie dans l'ordre et le calme.

Des acériculteurs modérés et en faveur de l'agence de vente et de l'implantation des quotas ont alors pris la parole. Les applaudissements de la salle se sont faits de plus en plus nourris, et il est devenu évident que la très grande majorité des participants appuyaient la démarche de la Fédération. Paul-Eugène Cyr, qui est producteur acéricole depuis 40 ans, a comparé la situation de son secteur à celle de ceux qui sont déjà contingentés, comme le lait. « Les producteurs de lait vivent de leur production aujourd'hui, nous, c'est à peine si on existe. Personnellement, j'aime mieux couper la production de mon sirop que de le donner », a-t-il déclaré. Les assemblées d'information subséquentes se sont déroulées dans l'ordre (voir texte ci contre).

Pierre Lemieux a expliqué à la *Terre* que les événements se sont bousculés au cours des derniers mois à la Fédération et qu'elle a dû faire vite pour informer les acériculteurs. Elle n'a pas eu le temps de présenter son information par écrit au cours de ses assemblées d'information. Les producteurs qui veulent l'obtenir n'ont qu'à en faire la demande à la Fédération. La soirée d'information annulée en Beauce sera reprise le 9 mars prochain.

Soirée calme à Saint-Nérée

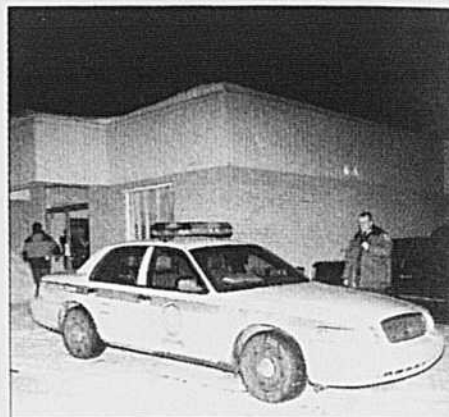


PHOTO: PIERRE-YVON BÉGIN

C'est dans un calme exemplaire que s'est déroulée la soirée d'information organisée à l'intention des producteurs acéricoles à Saint-Nérée de Bellechasse, près de Québec, le mercredi 25 février, sous la surveillance de policiers de la Sûreté du Québec. Les producteurs agricoles ont rempli à pleine capacité la salle principale du Complexe municipal, mais les représentants de l'Union paysanne n'ont pas osé se montrer le bout du nez. Le président de la Fédération des producteurs acéricoles du Québec, Pierre Lemieux, a répété à de multiples occasions que l'entrée en vigueur d'un contingentement visait uniquement à empêcher de nouvelles entailles au Québec. Pour soutenir un prix de 2 \$ la livre au producteur, la production doit être limitée à 65 millions de livres.

« Il ne s'agit pas de pénaliser la situation financière des entreprises existantes », a-t-il insisté. Il reconnaît cependant que de 500 à 800 producteurs seront défavorisés suivant le modèle retenu. De concert avec La Financière agricole du Québec, des solutions sont à l'étude pour soutenir ces producteurs. Le secrétaire de la Fédération, Charles-Félix Ross, a pour sa part expliqué que les volumes se situant à l'intérieur du contingentement seront payés en priorité. Dès ce mois-ci, les producteurs recevront une première avance de 1 \$ par entaille. Il recommande d'ailleurs aux producteurs de vérifier attentivement le formulaire qu'ils recevront au cours des prochains jours. **P.-Y.B.**

Les Semences du monde : un autre point de vue sur l'agriculture



Il faut aborder la recherche et le développement agricole sous un angle nouveau pour conserver la diversité, améliorer les cultures et assurer à l'humanité une production alimentaire de qualité.

Le livre *Les Semences du monde* passe en revue dix années de recherches sur l'amélioration participative des plantes financées par le Centre de recherches pour le développement international (CRDI), un organisme canadien. Vous pouvez consulter le livre et d'autres ressources sur ce sujet en visitant :

IDRC  CRDI

www.crdi.ca/semences

Canada

RÉGIE DES MARCHÉS AGRICOLES

Sirop : arbitrage de la convention 2004

YVES CHARLEBOIS

COLLABORATION SPÉCIALE

VICTORIAVILLE – Des acheteurs de sirop d'érable, des producteurs-transformateurs et la Fédération des producteurs agricoles du Québec ont été entendus par la Régie des marchés agricoles et alimentaires du Québec, le jeudi 26 février, à Victoriaville. Ces audiences faisaient suite à la demande d'arbitrage de la convention de mise en marché de la récolte de 2004.

Les audiences ont débuté avec un affrontement de la part de représentants de l'Union paysanne, qui désiraient que des caméras de télévision puissent tourner pendant toute leur durée, ce que la Régie a refusé, comme l'aurait fait tout autre tribunal au pays.

La Fédération a demandé, pour la prochaine récolte, les prix suivants : 2,35 \$ la livre pour le sirop de couleur AA, 2,35 \$ également pour le A, 2,20 \$ pour le B, 1,90 \$ pour le C, 1,40 \$ pour le D, et une prime de 15 ¢ la livre pour le sirop certifié biologique. Cela représente une augmentation de 6 % par rapport à la récolte 2003.

De plus, la Fédération souhaite que la Régie fasse appliquer une clause anti-évitement pour que tous les producteurs-transformateurs qui font de l'emballage pour des marques commerciales privées soient considérés comme des acheteurs autorisés. Cette clause ne s'appliquerait pas à un producteur qui vend sous son nom du sirop dans une épicerie. La Fédération demande l'équité pour tous les acheteurs.

La Fédération a demandé également que les acheteurs soient obligés d'acheter un minimum de 10 % du sirop ayant des défauts de saveur. Au cours de la dernière année, en effet, certains acheteurs retournaient systématiquement tous les sirops présentant un défaut de saveur aux entrepôts de la Fédération.

Versions des acheteurs

Du côté des acheteurs, la grille de prix demandés n'a pas fait l'unanimité. Certains demandaient le statu quo par rapport à l'an dernier. La Coopérative Citadelle a donné sa grille de prix, soit 2,35 \$ la livre pour le AA, 2,30 \$ pour le A, 2,20 \$ pour le B,

1,75 \$ pour le C, 1,35 \$ pour le D, et une pénalité de 25 ¢ la livre pour les sirops avec défaut de saveur et de 75 ¢ pour les sirops rejetés.

Du côté de Shady Maple Farm, Produits alimentaires Jacques et Fils, et Maple Grove Farms of Vermont, on souhaite une grille allant de 2,10 \$ pour le AA à 1,95 \$ pour le D. Ce mince éventail de prix entre les classes, croit-on, éviterait le mélange de sirop, tant par les producteurs que par les transformateurs.

La clause de non-évitement a été décriée par Pierre St-Germain de l'Association des érablières-transformateurs. M. St-Germain emballe le sirop sous une marque privée pour les épiceries Metro. Pour lui, l'obliger à devenir un acheteur autorisé, c'est faire de l'interventionnisme dans une situation de marché libre. « Mon associé, Donald Lapiere, a un permis fédéral pour emballer son propre sirop, et nous ne voyons pas pourquoi nous devrions être des acheteurs autorisés », a dit M. St-Germain devant la Régie.

Pour les sirops ayant des défauts de saveur, la réaction la plus virulente

est venue de Produit de l'érable St-Ferdinand B. Le propriétaire, Bruno Boutin, a fait valoir qu'il ne veut absolument pas être obligé d'acheter un sirop dont la saveur ne lui plaît pas. « C'est illogique de vouloir forcer la mise en marché de sirop de mauvais goût. Dans mon cas, je dois me plier aux normes HACCP [Hazard Analysis Critical Control Points] et je ne veux pas avoir cette contrainte d'achat. »

Les acheteurs se sont plaints que le conditionnement du sirop et son entreposage sont réalisés par la compagnie Decacer, car cette entreprise s'adonne également à la vente de sirop d'érable et s'appête à se lancer dans la fabrication de sucre.

De plus, la Fédération et les acheteurs se sont accusés mutuellement de mauvaise collaboration. Les acheteurs ont tous exprimé leurs craintes que la Fédération se mette à vendre du sirop directement à des clients. La Fédération a répliqué que, pour acheter du sirop, il faut être un acheteur autorisé.

Finalement, on a demandé à la Régie de rendre une décision le plus rapidement possible.



PIONEER.
UNE SOCIÉTÉ DUPONT

www.pioneer.com/produits

TABLEAU D'HONNEUR

CULTIVAR DE PIONEER 90B73 2700 ut

Marque/Cultivar	Nombre de comparaisons	Rendement moyen (kg/ha)	Avantage rendement (kg/ha)	Avantage Revenu/ha*
Pioneer 90B73	20	2890,9	37,6	12,35 \$
DeKalb DKB07-51		2853,3		
Pioneer 90B73	45	2615,0	50,2	17,29 \$
First Line 2601R		2564,8		
Pioneer 90B73	16	2552,3	56,4	19,76 \$
Pride PS46RR		2495,9		
Pioneer 90B73	8	2884,7	407,6	140,79 \$
Pro Seed PRO2790R		2483,3		

CULTIVAR DE PIONEER 91B33 2800 ut

Marque/Cultivar	Nombre de comparaisons	Rendement moyen (kg/ha)	Avantage rendement (kg/ha)	Avantage Revenu/ha*
Pioneer 91B33	12	2589,9	169,3	56,81 \$
DeKalb DKB13-51		2420,6		
Pioneer 91B33	82	2583,7	69,0	24,70 \$
First Line 2702R		2514,7		
Pioneer 91B33	78	2847,0	37,6	14,82 \$
NK Brand S10-T1		2803,1		
Pioneer 91B33	7	2464,5	244,6	83,98 \$
Pride PS46RR		2226,2		

Résultats de rendements provenant de 3 ans de données de parcelles pesées avec balances mobiles (2001-2003), soumises à Pioneer Hi-Bred limitée.

*Le revenus par hectare sont calculés avec une prix de 321,50 \$ la tonne métrique



Cultivars de soja de marque Pioneer® avec la gène Roundup Ready®.
* Marques déposées utilisés sous licence de Monsanto Company.

Les produits de marque Pioneer® sont fournis sous réserve des termes et conditions d'achat qui font partie des documents d'étiquetage et d'achat. Pioneer est le nom de la marque, les numéros identifient les cultivars et les produits.
® , ® , ® Marque de commerce et de service dont l'utilisateur autorisé est Pioneer Hi-Bred limitée. © 2004 PHL.

Nous gagnons votre clientèle avec La technologie qui produit

PRÊTS AGRICOLES

Plus de fermes laitières en retard

JEAN-CHARLES GAGNÉ

Trois pour cent des fermes laitières n'arrivent plus à rembourser leurs prêts à La Financière agricole du Québec. Il s'agit d'une hausse de un pour cent par rapport à l'année dernière. « Ce n'est pas encore alarmant, a précisé le vice-président au Financement, Normand Johnston, le 25 février. Dans les autres productions, la normale tourne autour de cinq pour cent des prêts. Le plus préoccupant, c'est la marge de manœuvre de plus en plus faible des entreprises laitières. »

Des 7135 producteurs laitiers faisant affaire avec La Financière, environ 200 ont des arriérés. En 2003, ces producteurs ont investi 574 M\$ sur leurs fermes dont 200 M\$ pour l'achat de quota. La région et la taille de l'entreprise ont peu d'incidence sur la situation financière des fermes laitières, selon M. Johnston.

Poids de la dette

Le poids de la dette des fermes laitières du Québec n'a cessé d'augmenter au cours des 10 dernières années. Les producteurs ont tablé de façon accrue sur la valeur de leurs

actifs pour se développer et pour acheter du quota, notamment en raison des bas taux d'intérêt. La crise de la vache folle a été le révélateur le plus direct de leur vulnérabilité. Alors qu'elles tirent d'abord leur revenu du lait, ces fermes sont montées aux barricades en raison de la perte d'environ 500 \$ par vache de réforme, une ponction insoutenable sur leur revenu net.

Selon M. Johnston, la crise vécue par les fermes laitières est d'ordre structurel, mais aggravée par des facteurs conjoncturels (vache folle, prix des terres, coûts environnementaux, etc.). « Les producteurs doivent payer plus cher, s'endetter plus pour produire collectivement à peu près le même volume de lait », a-t-il expliqué. Il ajoute qu'il n'y a pas eu de croissance significative du quota général des producteurs de lait au cours des dernières années. Dans un marché limité, sous gestion de l'offre, il faut donc acheter le voisin pour pouvoir croître. « Tout le monde comprend qu'il n'est pas nécessairement très productif de racheter du quota au double du prix d'il y a cinq ans », a-t-il rappelé. Le prix du lait n'a pas suivi

celui du quota. Il faut entre six et 14 ans pour amortir le quota au lieu de cinq ans durant la période 1985-1992.

Prix du lait

M. Johnston ne croit pas que des hausses du prix du lait vont à elles seules faire sortir les fermes laitières du cercle vicieux où elles sont enlisées. Il s'en remet à l'avis des économistes qui estiment en général qu'une hausse du prix du lait risque d'augmenter le prix du quota en donnant la possibilité de payer plus cher pour s'en procurer.

Certes, le prix du quota ne fait pas partie du coût de production. Mais en pratique, les producteurs doivent générer plus de revenu pour le payer, a noté M. Johnston. Il y a 10 ans, une ferme pouvait produire un dollar de revenu avec un passif de 1,58 \$. Maintenant, il faut 2,50 \$ ou plus pour obtenir ce même dollar.

La Fédération des producteurs de lait du Québec évalue à plus de 10 cents le litre l'écart entre le coût de production et le prix reçu par les producteurs. Et cela malgré les récentes hausses accordées par la Commission canadienne du lait et par

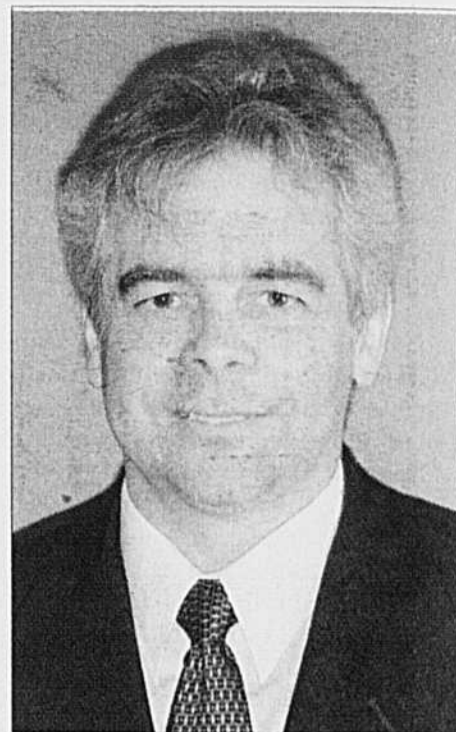


PHOTO: TCN

Normand Johnston, vice-président au Financement, à La Financière agricole du Québec.

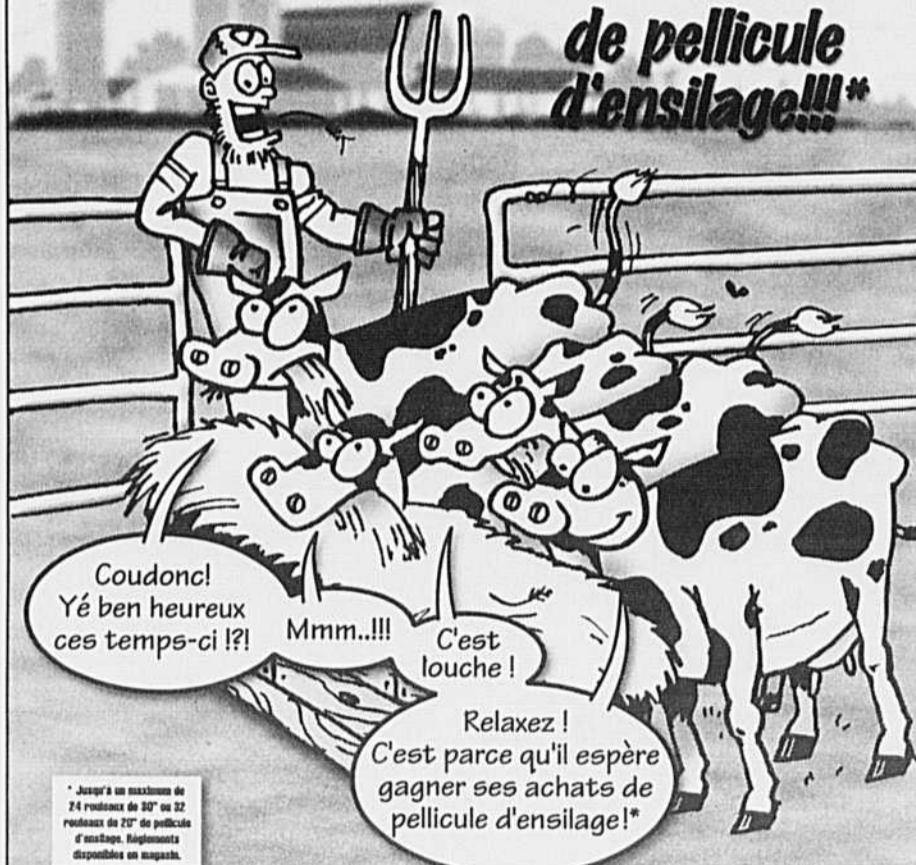
la Régie des marchés agricoles et alimentaires du Québec. Au total, ces hausses vont procurer 2,25 cents du litre à la ferme.

BIENVENUE MEMBRES, NON-MEMBRES ET FORFAITAIRES

Commandez avant le 31 mars et courez la chance de

GAGNER VOTRE ACHAT

de pellicule d'ensilage!!!*



ENCORE CETTE ANNÉE!

Payable le 15 septembre 2004‡

‡Après approbation de crédit • Applicable sur: Tube - Pellicule - Ficelle - Filet • Si commandé avant le 25 avril 2004.



Quincaillerie
Matériaux
Meunerie
www.cfqr.qc.ca



VIE RURALE

Le père d'Onésime s'éteint

MARC-ALAIN SOUCY

Albert Chartier aimait répéter que sans le dessin, il était sans dessin. C'était évidemment tout à fait faux mais cette petite boutade illustre bien son grand désir de faire rire et de semer la joie autour de lui. L'humour aura été la généreuse contribution personnelle de ce grand artiste à l'amélioration de la condition humaine.

Le père de la bande dessinée québécoise est décédé le 21 février dernier au Centre hospitalier de Lanaudière à l'âge de 91 ans. Les producteurs et productrices agricoles se souviennent avec nostalgie de leurs premiers contacts avec l'inénarrable Onésime et sa douce moitié Zénoïde. Les accidents de voitures, la chasse à l'original, les parties de pêche et les terribles tempêtes de neige comptaient parmi les thèmes de prédilection d'Albert Chartier. Souvent assis sur les genoux des parents ou de grands frères et grandes sœurs, les enfants de la campagne ont des souvenirs heureux associés à la lecture des aventures d'Onésime publiées dans le *Bulletin des agriculteurs* pendant 55 ans. Ces moments privilégiés ont été pour plusieurs enfants les premiers contacts avec la lecture et l'humour.

Albert Chartier est né à Montréal en 1912. Il a perfectionné son art aux États-Unis avant de revenir travailler au Québec. C'est en 1943 qu'il a créé le

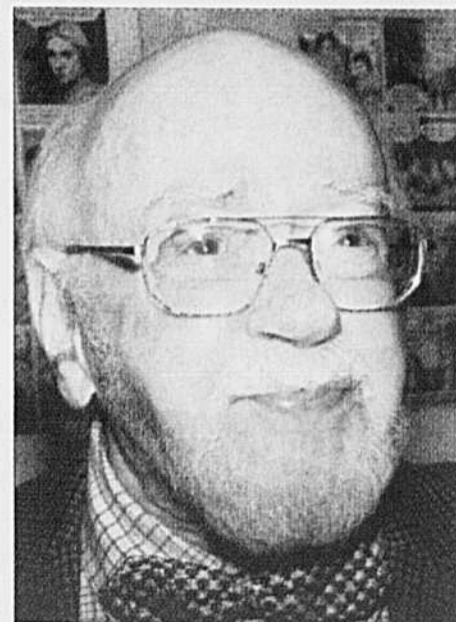


PHOTO: COURTOISIE BULLETIN DES AGRICULTEURS

Albert Chartier et son héros Onésime ont donné beaucoup de bons moments à leurs lecteurs.

personnage d'Onésime, en s'inspirant de membres de sa famille et des villageois qu'il côtoyait dans la région de Saint-Jean-de-Matha, dans Lanaudière. Le bédéiste a travaillé à de nombreuses publications au cours de sa carrière et été l'auteur de plusieurs bandes dessinées dont *Bouboule*, *Un homme et son péché*, *Les Canadiens*, etc.

L'équipe de *La Terre de chez nous* se joint à ses lecteurs pour offrir à la famille d'Albert Chartier ses plus sincères condoléances.

SÉRIE TG... PAS COMME LES AUTRES!

SPECIAL FINANCEMENT
À PARTIR DE

2.9%

TG210 - 170 PDF • TG230 - 190 PDF • TG255 - 215 PDF • TG285 - 240 PDF

PROTECTION 10 ANS / 10.000 HRS

DEMANDEZ UNE
DEMONSTRATION

LA FORCE DE L'INNOVATION

Avec l'introduction, en 1993, de l'essieu **SuperSteer** sur les tracteurs de la série 70, New Holland a révolutionné l'industrie. Puis, afin de pouvoir rivaliser avec la manœuvrabilité exceptionnelle du système SuperSteer, la concurrence a dû improviser à la hâte de nouveaux châssis, repositionner les moteurs et repenser les systèmes d'entraînement en ajoutant des composantes additionnelles, cela a eu pour effet de réduire l'efficacité de leurs machines dans leur ensemble.

EXCLUSIF À NEW HOLLAND

- Le nouveau tracteur TG de New Holland continue de révolutionner l'industrie puisqu'il est toujours le seul tracteur de sa catégorie pouvant être équipé de l'essieu avant **SuperSteer** vous offrant un rayon de braquage imbattable. Son empattement, le plus long de l'industrie, vous procure aussi une traction et une stabilité défiant toute compétition.
- Le moteur, la transmission et le différentiel arrière des tracteurs TG sont reliés directement, sans boîtier de transfert additionnel pour plus d'efficacité, éliminant ainsi la perte de puissance parasitique.
- La vitesse nominale du moteur de 8,3L des TG est de 2200 rpm avec un augmentation de couple de 56 %, le meilleur de sa catégorie. Avec une vitesse de rotation moindre, nos moteurs durent plus longtemps et consomment moins de carburant.
- Débit hydraulique pouvant aller jusqu'à 68 gpm avec le système Méga-Flow™ à double pompe.
- Transmission avec valve modulatrice ultra-douce.
- Le seul tracteur dans cette catégorie avec une manette de va-et-vient standard à gauche au volant.

VOTRE CONCESSIONNAIRE NEW HOLLAND, UN CONSEILLER PAS COMME LES AUTRES !

C.A.C. DE LA MATAPÉDIA
Amqui

C.A.R. DE PARISVILLE
Parisville

ÉQUIPEMENTS B. MORIN INC.
Lennoxville

ÉQUIPEMENT INOTRAC INC.
Iberville
Saint-Hyacinthe

ÉQUIPEMENT J.M.A.R. INC.
Alma

ÉQUIP. DE FERME PAPINEAU LTÉE
Plaisance

ÉQUIPEMENT PROULX
& RAÏCHE INC.
Wotton

ÉQUIPEMENTS T.M.
Huntingdon

FERNAND CAMPEAU & FILS INC.
Dalhousie Station

GROUPE DYNACO
La Pocatière
Rivière-du-Loup

J. RENÉ LAFOND INC.
Mirabel

LONGUS ÉQUIPEMENTS INC.
Chomedey, Laval

MACHINERIE C.H. INC.
Saint-Guillaume

NEW-HOLLAND NICOLET-YAMASKA
Nicolet

PERFORMANCE RIMOUSKI INC.
Pointe-au-Père

RAYMOND LASALLE INC.
Saint-Thomas de Joliette

RENÉ RIEDEAU 1986 INC.
Varennes

S.C.A. DES BOIS-FRANCS
Victoriaville

S.C.A. DU SUD DE MONTRÉAL
Napierville,
Sainte-Martine
Saint-Michel

TRUDEL & PICHÉ INC.
Beaufort,
Cap Santé
Saint-Narcisse
Cité Champlain

UNICOOP, COOP AGRICOLE
Saint-Agapit
Saint-Anselme
Sainte-Marie-de-Beauce
Saint-Vallier



NEW HOLLAND

www.newholland.com/na/

* Demandez les détails à votre concessionnaire.
Visitez le site des concessionnaires du Québec ccnhq.com

BOVINS

Les régions derrière le projet d'abattoir



PHOTO: MARC-ALAIN SOUCY

Le projet d'établissement d'abattage et de transformation de la Fédération des producteurs de bovins du Québec fait boule de neige. En effet, un peu partout en province, les producteurs appuient massivement le projet.

JULIE MERCIER

Les consultations régionales de la Fédération des producteurs de bovins du Québec (FPBQ) sur le projet de structure d'abattage et de transformation vont bon train.

Après avoir débuté le 19 février au Saguenay—Lac-Saint-Jean, la tournée de consultation fait le tour de la province et se terminera le 4 mars prochain. Jusqu'à maintenant, le projet fait consensus auprès des producteurs, peu importe leur région d'origine. C'est également ce que la *Terre* a pu constater lors de l'assemblée générale annuelle du Syndicat des producteurs de bovins de Saint-Hyacinthe.

Les producteurs devaient se prononcer sur une contribution spéciale de 10 \$ par bouvillon commercialisé pour la création d'un fonds de développement de la mise en marché. Ce montant pourrait être prélevé pour une période de cinq ans, et la somme accumulée serait investie dans l'abattage et la transformation. Avant de passer au vote, les producteurs ont discuté longuement de la forme que pourrait prendre le projet. « Quoi qu'on fasse, ça ne sera pas parfait, mais c'est beaucoup mieux que de ne rien faire », reconnaissait un producteur. « Nos projets auront de la valeur tant que les producteurs vont y adhérer », insistait le président de la Fédé-

ration, Michel Dessureault. Finalement, les producteurs ont répondu favorablement à l'appel de leur président, en appuyant à l'unanimité le prélevé de 10 \$.

Encore sur la table à dessin

À l'heure actuelle, le Comité de mise en marché des bouvillons d'abattage s'active à peaufiner le projet. Les responsables du dossier tiennent d'ailleurs à préciser que le projet ne concerne pas seulement l'abattage. Les producteurs souhaitent également s'engager dans la transformation et la commercialisation de leurs bouvillons. On parle de plus en plus d'un partenariat avec le privé, mais beaucoup de détail reste à déterminer. Les discussions avec les partenaires potentiels sont toujours en cours. De toute façon, il faudra attendre l'assemblée générale annuelle de la Fédération pour le vote final des producteurs sur le projet de structure d'abattage et de transformation de bouvillons. C'est d'ailleurs sous le thème « Un commerce équitable : vers une mise en marché renouvelée » que l'assemblée se tiendra les 6 et 7 avril prochain à Québec.



Le succès dans les céréales,
**ça commence
ici.**

ORGE

NOUVEAU AC Klinck

- très haut rendement
- taille supérieure à Chapais

Mise au point par Agriculture et Agroalimentaire Canada, à Ottawa.

AC Legend

- très haut rendement
- tige courte et forte

Mise au point par Agriculture et Agroalimentaire Canada, à Ottawa.

BLÉ

NOUVEAU Superb

- blé à pain
- très haut rendement

Mise au point par Agriculture et Agroalimentaire Canada, à Winnipeg.

AC Barrie

- bonne qualité meunière
- très bonne résistance à la verse

Mise au point par Agriculture et Agroalimentaire Canada, à Swift Current.

Messier

- haut rendement
- poids spécifique élevé

Mise au point par le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, à Saint-Hyacinthe.

AVOINE

AC Rigodon

- très haut rendement
- poids spécifique élevé

Mise au point par Agriculture et Agroalimentaire Canada, à Sainte-Foy.

Capital

- haut rendement
- faible teneur en écale

Mise au point par Agriculture et Agroalimentaire Canada, à Sainte-Foy.

NOUVEAU Navan

- à grains nus – valeur fourragère supérieure
- haut rendement

Mise au point par Agriculture et Agroalimentaire Canada, à Ottawa.

Nova

- rendement éprouvé
- poids spécifique élevé

Mise au point par Agriculture et Agroalimentaire Canada, à Sainte-Foy.

SeCan

Pour plus de renseignements:
seed@secan.com

AVIS DE CONVOCATION

**le Groupe
Estrie-Richelieu**
COMPAGNIE D'ASSURANCE

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DES MEMBRES

Chers membres,

Le jeudi 11 mars 2004 dès 13h30 se tiendra votre **assemblée générale annuelle** au siège social de votre mutuelle, le Groupe Estrie-Richelieu, compagnie d'assurance, situé au **770 rue Principale, Granby, Québec.**

Vous aurez alors l'occasion d'exercer les droits que vous confèrent le titre de membre, notamment :

- Recevoir, étudier et approuver les états financiers annuels de la compagnie pour l'exercice terminé le 31 décembre 2003 ainsi que le rapport des vérificateurs s'y rapportant;
- Ratification des résolutions et des actes adoptés et posés par les administrateurs et les officiers de la compagnie;
- Nomination des vérificateurs et autorisation au conseil d'administration de fixer leur rémunération;
- Élection des administrateurs.

Cette assemblée annuelle constitue une excellente occasion pour vous de rencontrer la direction et les administrateurs de votre mutuelle. Bienvenu à tous !

Granby, ce 16 février 2004,

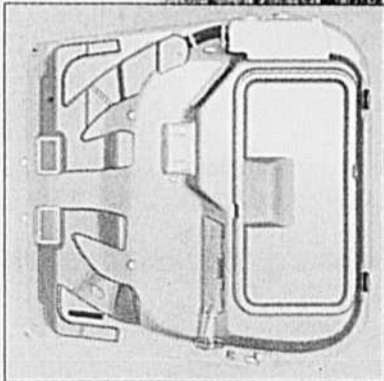
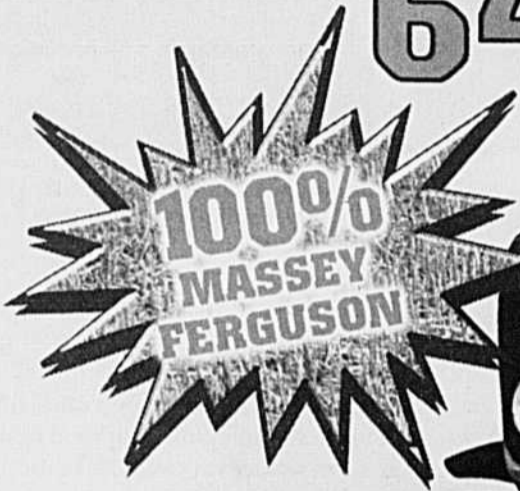
**Prix de
présence**

JOHANNE MÉNARD
Secrétaire

Entrez dans le tout nouveau monde du **CONFORT**

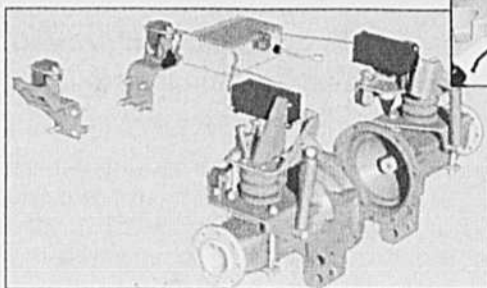
Nouvelle série

6400

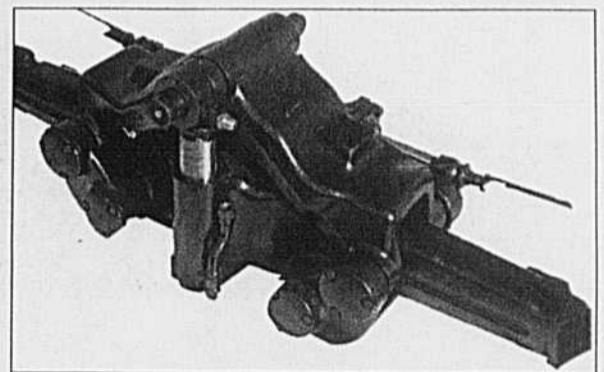


Une circulation d'air et des sorties de ventilation améliorées fournissent une capacité optimale pour rafraîchir la cabine et offrir un confort maximum.

La suspension pneumatique de la cabine constitue une option unique.



Ses généreux 61 pieds carrés (5,67 m²) d'espace de cabine offrent aux agriculteurs la cabine la plus silencieuse de l'industrie avec ses 71 décibels.



Jusqu'à 20% plus de traction. Le système de suspension QuadLink™ augmente votre productivité et vous garde en contact avec le sol en tout temps.

Disponible chez les concessionnaires suivants :

AMQUI
Machinerie J.N.G. Thériault inc.

COATICOOK
Service Agricole de l'Estrie

LAC MÉGANTIC
Coop Lac-Mégantic

LAURIER STATION
Faucher & Faucher inc.

LOUISEVILLE
Machineries Nordtrac Itée

MONT-JOLI
Garage
Paul-Émile Anctil Itée

MONTMAGNY
Bossé & Frères inc.

NAPIERVILLE
Équipements Prairie inc.

ROUGEMONT
Équipements
Agri-Mont inc.

ŠABREVOIS
Équipements Guillet inc.

**ST-ANDRÉ
DE-KAMOURASKA**
Garage N.Thiboutot inc.

**ST-BRUNO
(Lac St-Jean)**
G. M. D. inc.

ST-CYPRIEN
Alcide Ouellet & Fils inc.

Réseau de
concessionnaires
CERTIFIÉ
MASSEY
FERGUSON

ST-DENIS-SUR-RICHELIEU
Groupe Symac,
machinerie agricole

ST-GEORGES OUEST
Aurélien Lessard inc.

ST-GERMAIN-DE-GRANTHAM
Goupe Symac,
machinerie agricole

ST-ROCH-DE-L'ACHIGAN
Machineries Nordtrac Itée

ST-ANNE-DES-PLAINES
Equip. Yvon Rivard inc.

ST-JUSTINE-DE-NEWTON
R. Brisebois & Fils Itée

ST-MARIE-DE-BEAUCE
Faucher & Faucher inc.

ST-HYACINTHE
Groupe Symac, machinerie agricole

WARWICK
Champoux machineries inc.

Tous nos modèles sont compatibles avec
le système d'agriculture de précision

FIELDSTAR READY



MASSEY FERGUSON®
Tradition
d'une robuste fiabilité
depuis 150 ans

Massey Ferguson™ est une filiale à part entière de la société Agco Corporation, Duluth, George. www.agcocorp.com

La Fédération veut clarifier le débat

« Il y a un noyau dur de producteurs du Centre du Québec qui s'opposent à la mise en marché en commun », a déclaré le président de la FPCCQ en réaction à la pétition. M. Couture estime que la position des producteurs des autres régions est plus favorable. Selon la Fédération, ses opposants déforment la réalité pour tenter de miner le débat actuel sur la commercialisation. Précisons que la FPCCQ consulte présentement les producteurs de toutes les régions sur huit projets différents de commercialisation qui pourront tous être refusés ou acceptés ou remis à plus tard lors de l'assemblée générale annuelle du 24 mars. « Dans tous les cas, le producteur fera sa mise en marché lui-même », précise Denis Couture. Les producteurs pourraient continuer de vendre de gré à gré, par baillard électronique des producteurs ou des acheteurs, par vente à un système de gestion des surplus ou tout simplement par vente au comptant. Un prix minimum serait fixé et les producteurs s'engageraient à ne pas vendre sous ce seuil. Dans tous les cas, les transactions seraient connues de la Fédération, ce qui permettrait de savoir où sont les meilleurs prix. « Il serait important que

la Fédération fasse la paye, ne serait-ce que pour avoir l'information », a précisé Denis Couture, en assemblée à Trois-Rivières, qui ne présume pas de l'appui des producteurs sur les huit volets du projet de commercialisation présentés, mais qui croit que plus les producteurs iront loin dans leur décision, plus il y aura de résultats positifs.

Précisons que les tests sur la qualité du grain seraient probablement effectués par les camionneurs, comme dans le secteur laitier, et qu'un échantillon serait conservé pour vérification ultérieure en cas de litige.

Par ailleurs, M. Couture espère toujours trouver un terrain d'entente avec la Coopérative fédérée de Québec, en ce qui concerne l'achat préférentiel des céréales du Québec par cette dernière. La coopérative travaille depuis quelques mois à une formule qui pourrait lier l'achat d'intrants avec la vente de grains.

En attendant, des producteurs affirment que du maïs américain arrive toujours en Beauce par train en direction d'un intégrateur bien connu. M. Couture espère pouvoir les convaincre de l'intérêt pour le Québec et la Financière de favoriser l'achat local de grains. **T.L.**

Vif débat sur la commercialisation des céréales



PHOTO: THIERRY LARIVIÈRE

Le président de la Fédération des cultures commerciales du Québec, Denis Couture, avec son homologue de la Mauricie, Mario Lamy, expliquent les projets de la FPCCQ aux producteurs.

Un groupe de producteurs du Centre du Québec a lancé une pétition pour s'opposer à toute forme de structure obligatoire de commercialisation des grains au Québec. Le collectif qui se nomme les « céréaliers du Québec », situé à Saint-Aimé, estime que les producteurs n'ont rien à gagner d'une vente en commun des céréales.

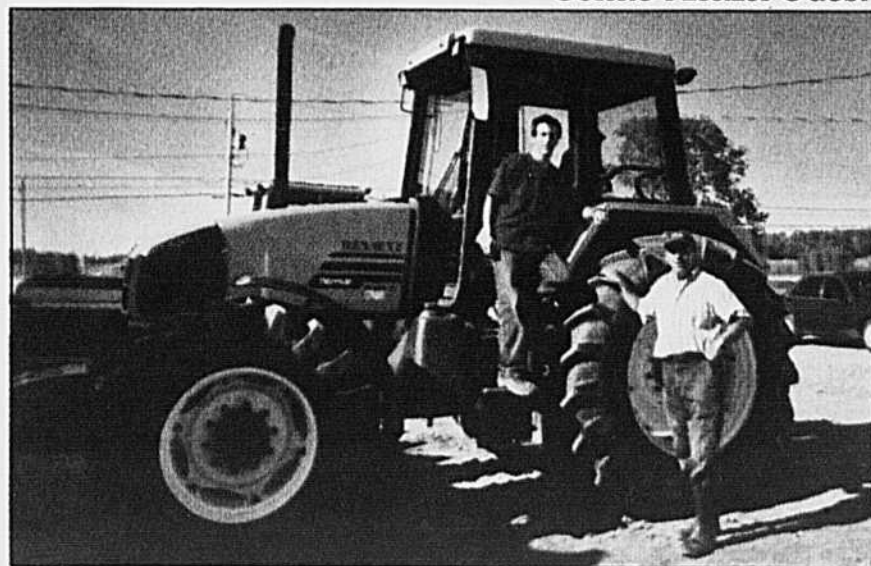
La protestation est appuyée par Jacques Cartier, l'ancien président d'Agropur, devenu producteur de céréales à Saint-Louis depuis sa retraite. « Oui, j'appui la pétition en tant que producteur », a déclaré M. Cartier qui ajoute qu'il n'est responsable que de faire circuler la pétition dans son rang. Lorsque interrogé sur ses motivations à signer un tel document, Jacques Cartier ne veut pas répondre. « Pas de commentaire », a-t-il répété à deux reprises en soulignant néanmoins son désir de conserver une « base volontaire » pour le commerce des grains.

Soulignons également la publication d'une entrevue, dans la revue *Producteur plus*, où Stéphane D'Amato fait part de son opposition à la position de la Fédération des producteurs de cultures commerciales du Québec (FPCCQ) qu'il

qualifie de « rétrograde ». Ce dernier publie également *Cérealis* une revue qui surveille « les marchés céréaliers au Québec ». La publication est la propriété d'Axis agriculture qui vend également des services conseils en commercialisation des grains aux producteurs. M. D'Amato estime qu'une agence de mise en marché obligatoire du maïs ne serait pas capable d'aller chercher la valeur de remplacement en maïs américain à cause de « la réalité du libre marché ». M. D'Amato suggère ensuite aux lecteurs de se baser plutôt sur un plan de commercialisation pour la vente des céréales.

Par ailleurs, des rumeurs provenant de différentes sources ont confirmé la tentative de s'opposer directement au président de la FPCCQ, Denis Couture, dans les élections de son syndicat en Mauricie. Ce dernier a cependant été réélu, sans opposition, devant une assemblée de 21 producteurs de la région. Une réunion à Saint-Liboire aurait précédé la tentative de putsch. Certains producteurs présents à la réunion du syndicat régional de Mauricie, à Trois-Rivières le 23 février, ont confirmé avoir reçu des coups de téléphone. **T.L.**


RENAULT
« Confiance à la
marque Renault »
Ferme Les Entreprises Yvon Vezeau inc.
Macamic
Comté Abitibi Ouest



Yvon Vezeau, son fils Christian et son TEMIS 630.

« Le rapport qualité / prix est indéniablement un atout des plus intéressants »

CONFORT L'insonorisation de la cabine est impeccable.

ENTRETIEN Tout est à la portée de la main.

PUISSANCE Des moteurs solides qui conservent la traction dans les moments difficiles.

TEMIS Je peux compter sur lui ainsi que mon concessionnaire.

Pour connaître le concessionnaire le plus près de chez vous contactez :
Machinerie R. Gagnon inc., importateur/distributeur
Tél. : (450) 836-4066 • Fax : (450) 836-7556 • Courriel : rena@machineriergagnon.com



Agriculture et Agroalimentaire Canada Agriculture and Agri-Food Canada

AVIS PUBLIC

Offre de variétés de semences d'Agriculture et Agroalimentaire Canada pour octroi de licences en 2004

Agriculture et Agroalimentaire Canada (AAC) offre aux entreprises intéressées les droits de licence exclusifs de commercialisation et de production de semences certifiées pour chacune des variétés mises au point dans le cadre de son programme de sélection ayant été recommandées en vue de l'enregistrement.

La description des variétés de semences et tous les détails concernant le processus de demande de propositions 2004 seront affichés sur le site Web d'AAC dès le 1er mars, 2004.

Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez le site www.agr.gc.ca/science/intellect, ou communiquez avec :

Brenda Eamer, agente de liaison avec la clientèle
Agriculture et Agroalimentaire Canada
Centre de recherches de Brandon
Téléphone : (204) 726-7650, poste 202
Télécopieur : (204) 728-3858

Canada

Des Américains pour le testage systématique

Creekstone Farms, une compagnie du Kansas, vient d'annoncer son intention d'effectuer des tests de dépistage de l'encéphalopathie spongiforme bovine (ESB) chez tous les bovins abattus dans ses installations. Les dirigeants de Creekstone Farms espèrent ainsi se reconquérir les marchés asiatiques. C'est sans compter sur le département de l'Agriculture américain (USDA) qui ne voit pas cette initiative d'un très bon œil. Les officiels du USDA craignent que la méthode de testage de Creekstone Farms ne provoque la découverte de « faux positif ». Le gouvernement s'inquiète particulièrement des répercussions de ces mauvais diagnostics sur le marché du bœuf américain. Malgré l'opposition du USDA, Creekstone Farms peut compter sur l'appui de plusieurs membres du Congrès américain. La compagnie poursuit actuellement ses négociations avec le laboratoire privé responsable du testage. D'ailleurs, Creekstone Farms a sélectionné le même test que celui utilisé au Japon et en Corée du Sud. Selon les premières estimations, le testage systématique occasionnerait des coûts supplémentaires d'environ 20 \$ par tête, une facture qui serait refilée au consommateur. **J.M.**

McDonald's penche pour la traçabilité

La chaîne de restaurants McDonald's s'appête à se lancer dans la traçabilité. Les fournisseurs de bœuf de McDo devront donc lui garantir une identification permettant de retracer leur produit jusqu'à la ferme. Selon le chef de direction de McDonald's, James Cantalupo, cette initiative a pour but de rassurer les consommateurs quant à la salubrité des aliments utilisés par le géant du hamburger. Elle fait aussi suite à la crise de la vache folle, même si les ventes de la compagnie n'en ont pas subi les contrecoups. Au dire de M. Cantalupo, Mc Donald's envisage également d'étendre son futur système de traçabilité aux fruits et aux légumes. Au Québec, les principaux fournisseurs de McDo ont déjà entamé des discussions avec les gens d'Agri-Traçabilité Québec (ATQ). **J.M.**

FARINES ANIMALES

Une position officielle dans deux semaines

La Fédération des producteurs de porcs du Québec se donne du temps pour prendre une position officielle sur les farines animales à la suite du revirement des abattoirs. Cette position sera déterminée à son prochain conseil d'administration, les 17 et 18 mars prochain. « Le conseil d'administration, la semaine dernière, a convenu de ne pas prendre de décision à la légère », a souligné son président, Claude Corbeil, le 1er mars. D'ici là, les discussions se poursuivent avec les éleveurs de porcs de l'Ontario en vue d'en arriver à une position commune. Des transformateurs ontariens vont en effet continuer d'exporter de la viande

de porc produite sans farines animales sur les mêmes marchés que les abattoirs québécois.

« Nous avons été surpris du revirement des abattoirs, a déclaré M. Corbeil. Nous étions rendus à l'étape de leur réclamer une compensation pour l'élimination des farines animales, une opération qui coûte deux dollars par porc aux producteurs. Mais les abattoirs ont reculé avant. Les producteurs du Québec étaient prêts à aller de l'avant à condition d'obtenir un paiement des abattoirs. Si les acheteurs ne nous paient pas, cette politique va tomber caduque. » Par ailleurs, la Fédération n'a pas accueilli

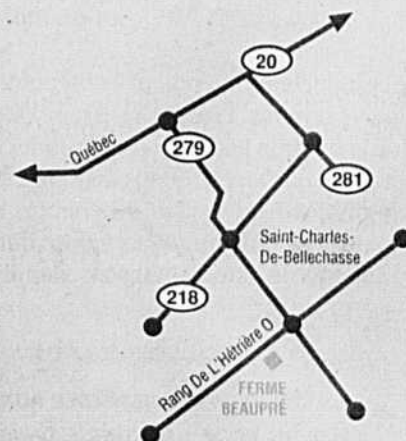
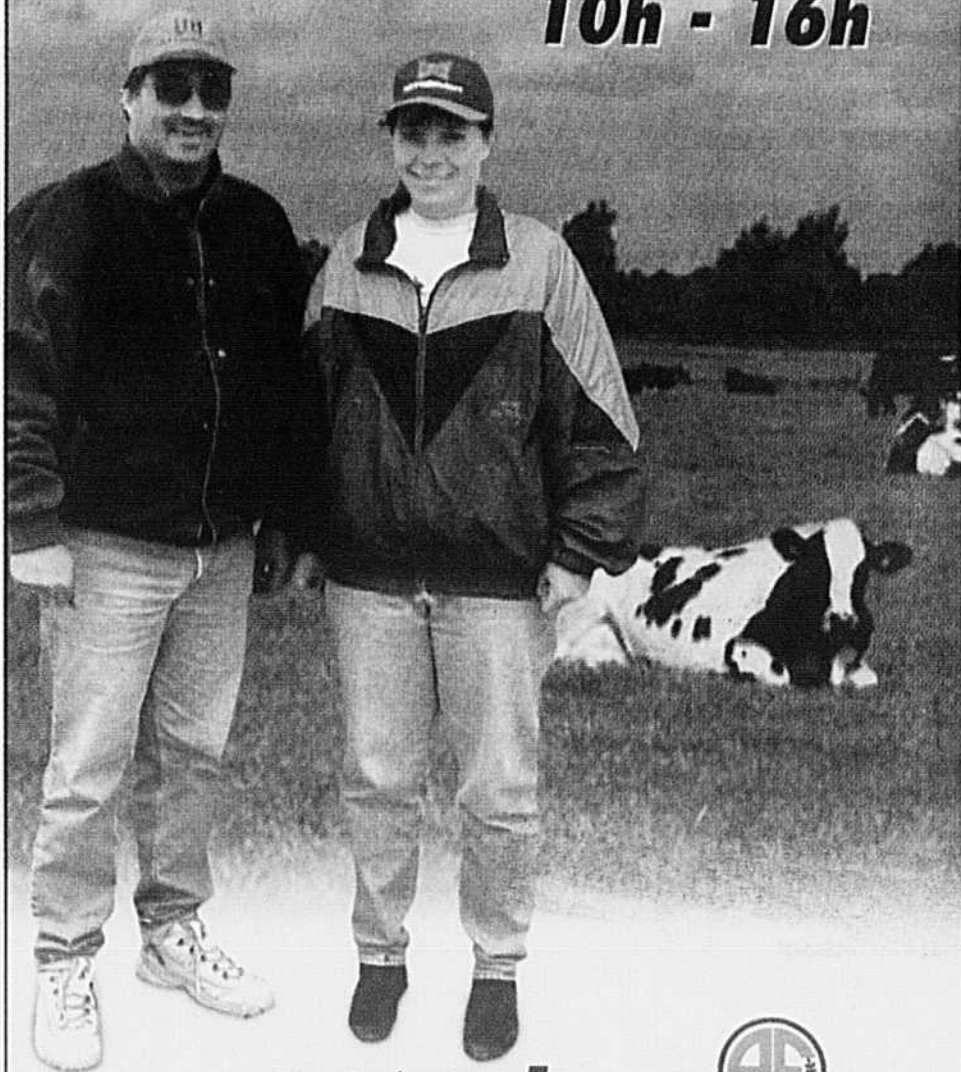


PHOTO: MARC-ALAIN SOUCY
Claude Corbeil, président FPPQ.

la marche arrière des abattoirs comme un soulagement, a tenu à préciser M. Corbeil. **J.-C.G.**

JOURNÉE PORTES OUVERTES

le 13 mars, 2004
10h - 16h



**FERME
J.S. BEAUPRÉ**

**6466 L'Hétrière 0
St. Charles de
Bellechasse**

Robot de traite

**Étable attachée modifiée
Bâtiment de 34' x 200'**

CASE III

A. FOURNIER & FILS



LELY
HAUTE TECHNOLOGIE
EN AGRICULTURE

www.leyl.ca

Un canal unique pour le bovin

PAUL-ÉMILE THÉRIAULT

COLLABORATION SPÉCIALE

MÉTABETCHOUAN — LAC-À-LA-CROIX — Les producteurs de lait du Saguenay-Lac-Saint-Jean veulent un abattoir provincial pour le bovin de réforme. Ils ont adopté une résolution en ce sens lors de l'assemblée annuelle de leur syndicat, la semaine dernière. Les producteurs souhaitent que leur fédération appuie la création d'une telle entreprise et que cette dernière soit la propriété des producteurs. Une entente d'approvisionnement concernerait tous les bovins de réforme du Québec et serait conditionnelle à l'application d'un canal unique de commercialisation. Cette idée est la même que celle développée par le Syndicat des producteurs de bovins de la région, réunis à Alma le 19 février dernier.

Passer l'éponge sur 2003

La dernière année a laissé les producteurs amers. Les pertes moyennes qu'ont subies leurs entreprises sont estimées à au moins 20 000 \$. Elles atteindraient parfois 30 000 \$ et 35 000 \$, a-t-on indiqué à l'assemblée.

Les producteurs cherchent à obtenir de meilleurs revenus. Présent à l'assemblée, le président de la Fédération des producteurs de lait du Québec, Jean Grégoire, est bien conscient qu'il reste du chemin à parcourir à ce chapitre, mais ajoute que « la roue tourne dans le bon sens, depuis

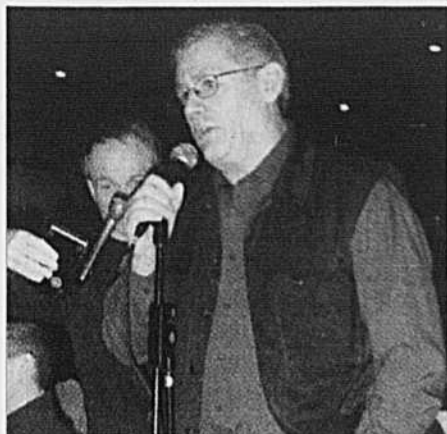


PHOTO: PAUL-ÉMILE THÉRIAULT

Le producteur Yvan Morin, qui a obtenu récemment l'absolution inconditionnelle concernant l'abattage du 9 octobre, a remercié ses confrères pour leur appui.

deux ans ». Il croit qu'il faudra se pencher sur les questions des classes spéciales et des surplus structurels. Il dit comprendre les inquiétudes des producteurs face à l'avenir. « Depuis que je suis en production, nous n'avons jamais vécu une situation aussi difficile sur le plan des liquidités à la ferme! » dit-il. Il est de ceux qui souhaitent une augmentation de 5 \$ à 6 \$ l'hectolitre pour rétablir l'équilibre financier à la ferme.

Certains ont suggéré que les producteurs touchent une partie du prix du lait qui n'est pas soumise à la réglementation. On a également proposé de récupérer une partie des sommes exigées par les distributeurs pour la vente des produits

du lait. De plus, il a été suggéré que l'on trouve des moyens pour obliger les industriels à transformer le volume entier disponible.

Le président du Syndicat des producteurs laitiers de la région, Michel Potvin, s'est réjoui du fait que les producteurs aient pu avoir l'heure juste sur la question des prix. « On ne peut avoir une industrie forte sans argent à réinvestir! On veut donc accentuer les moyens de pression au cours des prochains mois, a-t-il dit, ajoutant que « les producteurs sont à presque 100 % derrière le syndicat. Ils ont compris que, s'il se passe quelque chose à l'avenir, il va falloir qu'ils soient solidaires ».

Solidarité

M. Grégoire a aussi félicité les producteurs pour leurs gestes de solidarité et a dit souhaiter en trouver de semblables ailleurs au Québec, d'autant plus que le nombre de producteurs est à la baisse, ce qui menace de réduire leur impact auprès des gouvernements. Les actes posés dans la région ont fait avancer la cause dans certains cas, dit-il, faisant référence notamment à la crise de la vache folle. « Aux Fêtes, le don d'un camion de lait aux employés de Port-Alfred a donné une bonne image des producteurs et montré leur souci d'aider les gens dans le besoin. »

Les producteurs de lait de la région ont accueilli le président du syndicat des tra-

vailleurs de la papeterie Port-Alfred d'Abitibi-Consolidated, Laval Perron. Ce dernier a invité les producteurs à manifester leur solidarité également envers les travailleurs qui ont été mis à pied à la fin de l'année 2003, à l'annonce de la fermeture de l'usine pour une période indéterminée.

PROJET D'ABATTOIR

L'Ouest s'organise

JULIE MERCIER

Un groupe de producteurs de bovins de la Saskatchewan vient de se lancer dans la construction d'un abattoir et d'une usine de transformation. Ce projet a été mis sur pied par Natural Valley Farms Inc., une compagnie regroupant une quarantaine d'investisseurs, dont plusieurs producteurs agricoles. Ceux-ci ont dû verser entre 70 000 \$ et 350 000 \$ pour se lancer dans l'aventure. Selon leur porte-parole, les promoteurs du projet ont déjà réussi à amasser 3,5 M \$. Les producteurs pourront ainsi faire abattre leurs animaux à forfait pour un montant de 188 \$. Ils demeureront propriétaires de leurs bovins tout le long du processus. Les producteurs pourront également recevoir une prime pour certaines catégories de produit, comme le bœuf sans hormone ou exempt d'antibiotique. Le chantier de construction devrait se mettre en branle au printemps et l'usine devrait entamer ses activités au mois de décembre. Pour la première année d'opération, l'usine aura une capacité d'abattage de 600 vaches de réforme et de 100 bouvillons par semaine.

LE CIAQ EST TRÈS SENSIBLE AUX DÉFIS QUE RENCONTRENT PRÉSENTEMENT LES PRODUCTEURS LAITIERS ET DE BOUCHERIE DANS UN ENVIRONNEMENT PEU FAVORABLE ET VOUS APPORTE SON APPUI EN VERSANT UNE PRIME FIDÉLITÉ ENCORE PLUS GÉNÉREUSE.

Une prime qui arrive à point!



Tous nos clients ont reçu une prime correspondant à 5 % de leurs achats de semence de 2003 et, en plus cette année, la prime s'applique au service d'insémination.

Le CIAQ vous appartient et c'est vous qui en profitez!

5 % du montant des achats de doses
+
5 % du montant du service d'insémination

Plus de 1,4 million \$
en prime fidélité

Centre d'insémination artificielle du Québec (CIAQ), société en commandite
C.P. 518 - 3450, rue Sicotte
Saint-Hyacinthe, Québec, Canada J2S 7B8
Tél. : (450) 774-1141 Fax : (450) 774-8318
www.ciaq.com

NUMÉRO CHEQUE 554
DATE DU CHEQUE 2004/02/04

PRENEZ EXACTEMENT \$144000.00 DOLLARS QUATRE VINGT QUATRE MILLE
AL'ORDRE DE

Tél. : 450-774-1141 Sans frais : 1-866-737-2427 Téléc. : 450-774-9318 www.ciaq.com ciaq@ciaq.com

AVIS DE DEMANDE DE DISSOLUTION

PRENEZ AVIS que la compagnie ASSOCIATION DES PRODUCTEURS DE SANGLIER DU QUÉBEC, ayant son siège social au 440, rang Petit Capsa, Saint-Augustin, (Québec) G3A 1W8 demandera, à l'inspecteur général des institutions financières, la permission de se dissoudre afin de laisser ses mandats au SYNDICAT DES PRODUCTEURS DE SANGLIERS DU QUÉBEC

ST-AUGUSTIN
le 24 février 2004

Nathalie Laroche
Secrétaire

PRODUCTION MARAÎCHÈRE

« Nous sommes mal organisés, il faut se l'avouer »

- Michel Sauriol

MARC-ALAIN SOUCY

Le président de la Fédération des producteurs maraîchers du Québec, Michel Sauriol, était satisfait de la participation à la dernière assemblée générale annuelle que la Fédération a tenue à Saint-Hyacinthe le 26 février dernier. Plus de 70 producteurs ont assisté à l'assemblée, qui s'est déroulée dans une atmosphère détendue. « C'est une bien meilleure participation que l'an dernier », s'est-il réjoui.

Malgré tout, le président était songeur après la réunion, et il a fait part à la *Terre* de ses inquiétudes par rapport à la prochaine saison. Il s'inquiète particulièrement des risques de surproduction dans les fruits et légumes du Québec. Il craint également que la force du dollar canadien ne soit un frein à l'exportation de nos produits vers les États-Unis, et inversement un incitatif pour les marchands d'ici d'acheter de nos voisins du sud.

Le président, qui dit ne pas vouloir être pessimiste, redoute également que les nouvelles mesures américaines sur le bioterrorisme ne découragent plusieurs entreprises exportatrices, qui pourraient se tourner vers le Québec pour écouler leurs produits. « Cette situation aurait un effet désastreux sur les prix », estime Michel Sauriol, qui appréhende également que les producteurs de tabac soient nombreux à se lancer en production maraîchère et occasionnent à leur tour des surplus dans certaines productions.

Le président en vient à déplorer le manque de regroupement des producteurs maraîchers québécois alors que des supermarchés comme Metro-Richelieu font connaître leur intention de supprimer le plus d'intermédiaires possible et de réduire le nombre de leurs fournis-

seurs. « Les maraîchers qui ne pourront pas regrouper leur offre vont être désavantagés », estime Michel Sauriol.

Même si l'Association des jardiniers maraîchers du Québec contribue maintenant au financement de la Fédération, le président déplore que les producteurs d'ici ont bien peu de moyens financiers par rapport à leurs voisins de l'Ontario, qui profitent du Container Act. Cette entente les autorise à récupérer un prélevé sur tous les emballages de produits maraîchers vendus. Elle leur permet de développer leur mise en marché, de faire du lobbying et de la recherche, bref de s'organiser.

« Ici au Québec on n'a pas ce genre de prélevé, on a moins de moyens. On n'a aucune donnée sur les intentions d'ensemencement des producteurs. Il faut se l'avouer, nous sommes mal organisés », déplore-t-il. Le président compte beaucoup sur les résultats d'une étude de Zins Beaudesne et associés qui a été présentée au cours de l'après-midi de l'assemblée annuelle pour faire le point sur la production maraîchère au Québec et la faire évoluer.

Résolutions

Les producteurs réunis en assemblée ont adopté plusieurs résolutions, dont une demandant l'amélioration du PCSRA afin de créer un programme complémentaire qui compenserait les pertes du CSRA et du CSRN. Ils veulent un programme Prime-Vert adapté au secteur horticole, que la Fédération travaille avec ses partenaires à contrer les effets négatifs des mesures américaines sur le bioterrorisme, à obtenir des garanties de paiement, et qu'elle poursuive ses démarches pour l'exclusion de l'agriculture des dispositions des normes du travail en ce qui a trait au salaire minimum.



PHOTO: MARC-ALAIN SOUCY

Jean-Marie Rainville, vice-président de la Fédération, Michel Sauriol, président, et Louise Tardy, directrice générale, comptent augmenter son membership de 20 %.

Performance exceptionnelle et valeur exceptionnelle.

Seulement

\$18,95/



Voici un aperçu de notre gamme de variétés. Seulement 18,95 \$ le sac de 50 lb (22,7 kg). Les prix peuvent varier entre les marchands.

OAC Prudence

- haut rendement
- hile jaune
- maturité très précoce
- gros grains

Mise au point par l'Université de Guelph.

OAC Bayfield

- haut rendement
- très bonne résistance à la verse
- pleine saison
- hile brun

Mise au point par l'Université de Guelph.

AC Glengarry

- haut rendement
- maturité semblable à celle de Maple Glen
- hile jaune imparfait
- ascendance issue de Maple Glen

Mise au point par Agriculture et Agroalimentaire Canada, Ottawa.

SeCan

Pour plus de renseignements: seed@secan.com

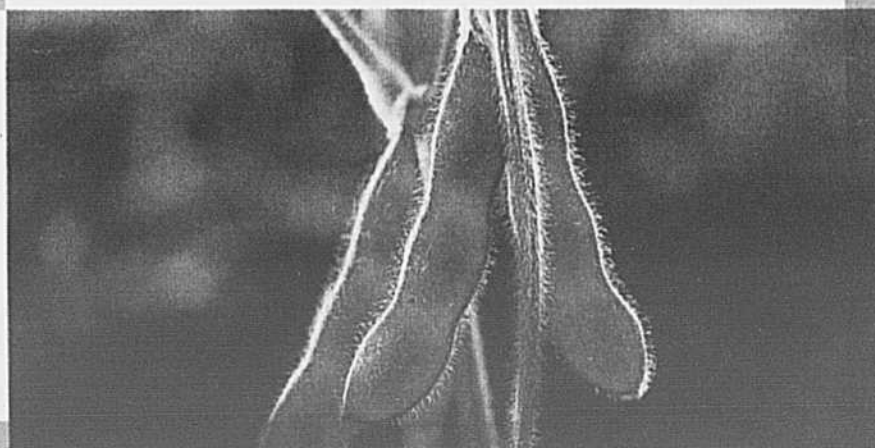
1103-6075-006

Étiquetage des OGM

Dans un article de la *Terre* du 19 février nous affirmions que le président de la Fédération des cultures commerciales était contre l'étiquetage des produits qui contiennent des OGM. Or, bien que Denis Couture ait émis des doutes sur la volonté réelle des consommateurs de

payer pour deux chaînes de production distinctes (avec et sans OGM), le président ne s'oppose pas à l'étiquetage obligatoire des produits qui contiennent des organismes génétiquement modifiés. « C'est la population qui va décider », a précisé Denis Couture. T.L.

Le succès dans la production de soja commence ici.



L'ESKER D'AMOS

La fermeture de Parmalat rouvre le débat sur l'embouteillage de l'eau au Québec

CAMILLE BEAULIEU

COLLABORATION SPÉCIALE

SAINT-MATHIEU – Moins de deux ans après son inauguration, l'usine d'embouteillage d'Eaux Vives Harricana, près d'Amos, vient d'interrompre sa production, une conséquence de la déconfiture financière du siège social italien, le Groupe Parmalat. Le leader mondial de cette industrie, Coca-Cola, mais aussi Pepsico, Danone et Nestlé, figure en tête de liste des repreneurs potentiels pour embouteiller cette eau de l'Esquer Saint-Mathieu, parmi les mieux cotées.

Le désenchantement est cruel pour les gens de la région. Lors de son lancement, il y a deux ans, Parmalat prédisait que l'usine d'Amos se classerait très vite parmi la dizaine de très gros producteurs mondiaux d'eau embouteillée. Le groupe alimentaire ciblait particulièrement les marchés des États-Unis et du Sud-Est asiatique, et prévoyait employer 130 travailleurs, dès cette année, à Amos. Au lieu de cela, une cinquantaine de travailleurs mis à pied piaffent maintenant d'impatience en espérant un rapide transfert de leur outil de travail à un



PHOTO: CAMILLE BEAULIEU

Une usine de 60 M\$, dans laquelle les Québécois ont injecté 10 M\$.

nouveau propriétaire. Le réseau de distribution de l'eau embouteillée de marque Esker n'est, pour l'instant, pas bouleversé, car l'usine possédait un inventaire de quatre mois.

Investisseur québécois recherché

L'ex-ministre des Ressources naturelles, François Gendron, a suggéré la semaine dernière qu'on cherche un repreneur québécois de cette usine de 60 M\$, dans laquelle Québec et Ottawa ont injecté pas moins de 10 M\$ en 2002. Une déconfiture de ce genre suffit, croit-il.

Il n'est pas le seul. L'organisme Eau secours réclame un moratoire sur les projets des multinationales qui contrôlent déjà 80% de l'eau de source embouteillée dans la belle province, dont 70% pour la seule Danone (Labrador, Nays, Évian, Volvic, Naturo, etc.). Cet « or bleu » s'exploite pour l'instant sans permis particulier ni redevances gouvernementales perçues à la source, constate Eau secours. Et pourtant l'eau embouteillée se vend parfois plus cher que le pétrole, qui nécessite, lui, d'être importé puis raffiné.

Il faut reconnaître que l'industrie de l'eau embouteillée ne cohabite pas toujours harmonieusement avec le milieu rural. Des communautés comme Mirabel et Franklin se sentent menacées par ces ponctions industrielles de leurs nappes souterraines. L'industrie, de son côté, réclame que ses territoires de surface soient déclarés zones exclusives, protégés des risques de contaminations agricoles.

L'Ordre des agronomes du Québec clame depuis longtemps qu'il faut reconnaître la priorité de l'eau à valeur ajoutée contenue dans les denrées alimentaires sur l'eau simple ressource naturelle exploitable et embouteillée.

Manque d'eau

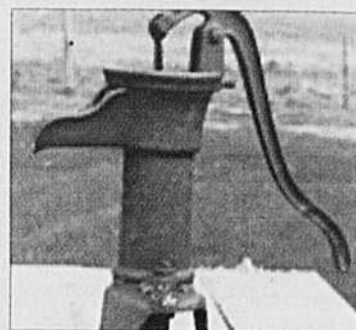


PHOTO: ARCHIVES TCN

MONT-BRUN – Eaux Vives Harricana, la filiale de Parmalat qui embouteille l'eau de marque Esker à Saint-Mathieu, en banlieue d'Amos, propose de dépanner les résidents de Mont-Brun, près de Rouyn-Noranda, dont l'eau de l'aqueduc municipal est contaminée par des bactéries depuis l'automne dernier. L'entreprise amossoise entend distribuer « deux palettes » d'eau pour chaque résidence de ce village de 22 âmes.

Le cadeau pourrait se révéler un brin encombrant puisque deux palettes représentent 88 caisses de 12 bouteilles d'un litre et demi chacune. Un manque d'espace risque fort de succéder à la pénurie d'eau.

Ironiquement, quelques centaines de résidents de Saint-Mathieu, où Parmalat puise son eau, attendent depuis des années que Québec verse 1,5 M\$ pour la construction d'un aqueduc desservant le centre du village, car les puits de la municipalité sont pollués depuis des décennies aux hydrocarbures et à l'arsenic... C.B.

Êtes-vous préoccupé par vos impôts ?

Consultez les experts du Réseau des services de comptabilité et de fiscalité (SCF) de l'UPA

Nous sommes là pour répondre à vos besoins :

- Déclarations d'impôt
- États financiers
- Planification fiscale
- Transferts de fermes
- Financement
- Déclarations de TPS-TVQ
- PCSRA
- Remboursement des taxes foncières



Des spécialistes en agriculture, des partenaires pour vos affaires.



Présent partout au Québec

Pour nous rejoindre : contactez votre fédération régionale de l'UPA ou composez le 450-679-0540, poste 8286
www.upa.qc.ca/fra/union_service/scf.asp



ABONNEZ-VOUS À L'INFOLETTRE AGRICOLE

Et recevez dans votre boîte de courriel les dernières actualités agricoles de laterre.ca

En étant abonné, courez la chance de gagner plusieurs prix!



Un panier du Marché de chez nous d'une valeur de 125\$

Pour vous abonner visitez www.laterre.ca

Le tirage aura lieu le 5 avril 2004 pour tous les abonnés de l'Infolettre agricole

ABITIBI

Quatre nouvelles serres à Guyenne

CAMILLE BEAULIEU

COLLABORATION SPÉCIALE

GUYENNE - La P'tite Russie deviendrait-elle une P'tite Californie du Nord ? La coopérative serricole de travail de Guyenne, plus communément appelée Les Serres coopératives de Guyenne, en Abitibi-Témiscamingue, vient de se doter de quatre nouvelles serres pour mieux investir les marchés du Sud québécois avec ses tomates rouges, ses tomates roses et ses tomates en grappes. Cet investissement d'un quart de million de dollars porte à 72 le nombre de serres en production dans le village, et à 3,5 M\$ les revenus anticipés de l'année en cours.

La coopérative de Guyenne emploie dorénavant 40 personnes à temps plein et 160 saisonniers, sur ce qui était dans les années 70 une friche en bordure d'une petite communauté isolée de 250 âmes. Un coin considéré comme tellement perdu, à 50 km au nord d'Amos, que les fonctionnaires de l'Office de planification et de développement du Québec réclamaient sa fermeture à grands cris pour cause de détresse économique incurable.

Il va sans dire que Guyenne trônait parmi la quarantaine de paroisses dites « marginales » de la région. Mais la communauté possédait tout de même un caractère bien particulier.

On vivait en commune à Guyenne, il y a un demi-siècle, bien avant la génération des hippies. Aucune propriété privée n'y était tolérée. On y mangeait, on y éduquait les enfants et l'on y travaillait la terre en commun. D'où l'épithète « P'tite Russie », qui lui a été attribuée à une époque où le populisme conservateur du Crédit social de Réal Caouette régentait fermement toute la région.

Puis le kolkhoze a fait long feu. Le village dépérissait lentement mais sûrement, jusqu'à ce qu'en désespoir de cause surgisse, en 1980, le projet d'une coopérative de travail pour produire des tomates en serre. Le suc-



PHOTO: COURTOISIE SERRES COOPÉRATIVES DE GUYENNE
Vue aérienne du complexe, qui comporte désormais 72 serres.

cès presque instantané a peut-être dépassé les rêves les plus fous.

Les serres couvrent maintenant 3,2 hectares et produisent annuellement un million de kilos de tomates, 20 millions de plants d'épinettes noires ou blanches et de pin gris, de même que des fleurs annuelles. « Et l'on envisage encore des agrandissements dans la tomate, révèle le directeur, Réjean Dubé, surtout dans la tomate en grappes, prisée pour son goût de tomate des champs et qui se conserve plus longtemps tout en ayant un petit air écologique. »

Ces nouvelles productions seront écoulées sur les marchés urbains du Sud québécois. Loblaws distribue la production de Guyenne depuis l'an dernier dans son réseau. Le distributeur régional, ADL, un complice de longue date de la coopérative, approvisionne depuis longtemps les marchés Metro d'Abitibi-Témiscamingue. Une entente vient d'être conclue pour fournir les supermarchés Metro ailleurs au Québec.

IMMIGRATION EN RÉGION

Jacques Proulx prêt pour *La grande séduction*

PIERRE-YVON BÉGIN

QUÉBEC - Solidarité rurale croit qu'il faut accueillir davantage d'immigrants au Québec afin de pallier le déficit démographique. Président de l'organisme, Jacques Proulx se dit prêt à jouer *La grande séduction*, un peu à l'image de ce récent film porté sur les écrans du Québec. Il croit que les régions doivent être favorisées par une croissance de l'immigration et offre de former ses 200 agents de développement rural pour en faire de véritables accompagnateurs.

Devant les membres de la Commission permanente de la culture chargée de se pencher sur la planification des niveaux d'immigration à partir de 2005, Jacques Proulx juge qu'il faut maintenant favoriser les régions. Celles-ci, croit-il, ont besoin de cet apport de gens qui arrivent d'ailleurs « avec un regard différent et des idées nouvelles ».

Pour le président de Solidarité rurale, le fait que plus de 90 % des immigrants optent pour le milieu urbain ne fait que contribuer à amplifier le phénomène de l'exode rural. Il est nécessaire, dit-il, de faire connaître le monde rural aux immigrants, rappelant que les fonctionnaires chargés du recrutement sont trop souvent des citoyens de la grande ville. Ceux-ci recherchent des immigrants de centres urbains et les accueillent finalement dans leur grande ville.

« La ruralité du Québec, affirme-t-il, n'est pas celle du tiers-monde. Je peux comprendre quelqu'un qui part de Ouagadougou et qui a connu la ruralité du Burkina Faso. Il se dit : Je ne partirai pas d'ici pour aller retrouver la même affaire. Ce n'est pas ça la réalité. »

Parce qu'il fait « des boutons » quand il entend parler de régionalisation, synonyme à ses yeux de transport de structures, Jacques Proulx invite Québec à décentraliser l'immigration vers les régions. Les agents de développement rural agiront comme de



Jacques Proulx

véritables accompagnateurs et non comme des fonctionnaires obligés d'appliquer des règles strictes.

« Prenez-nous au mot et si on n'est pas bons vous nous mettez à la porte », a déclaré Jacques Proulx à l'attention de la ministre des Relations avec les citoyens et de l'Immigration, Michelle Courchesne. Celle-ci s'est d'ailleurs montrée fort intéressée par la proposition de Solidarité rurale.

« Vous devez nous utiliser d'autant plus que vous nous payez », a ajouté Jacques Proulx, déridant ainsi les parlementaires.

Après avoir soutenu que l'exode rural a été partiellement stoppé au Québec, suivant la tendance notée depuis dix ans dans les pays industrialisés, Jacques Proulx s'est fait rassurant. Il a convenu avec la députée de Duplessis (Côte-Nord), Lorraine Richard, qu'il fallait déployer des efforts pour conserver sa population. Par contre, soutient-il, il est essentiel que les jeunes partent.

« Il faut s'organiser, a-t-il affirmé, pour que les jeunes reviennent. Il faut qu'ils aillent voir un peu ailleurs, mais l'important c'est qu'ils reviennent avec un autre regard. »

NOUVEAU
Orge

AC Klinck

- très haut rendement
- taille supérieure à Chapais

Mise au point par Agriculture et Agroalimentaire Canada, © Ottawa



Pour plus de renseignements:
seed@secan.com

La Terre de chez nous a occupé au cours de ses 75 ans d'existence une place prépondérante dans l'évolution du monde rural, particulièrement en agriculture. Le pari qu'a pris l'UCC de fonder un journal dédié à la cause rurale en 1929 s'est donc avéré une excellente décision puisque cette publication a réussi à s'imposer comme un outil essentiel dont disposent les producteurs agricoles et leurs organisations pour résoudre leurs problèmes. Étant la seule publication agricole française hebdomadaire en Amérique, elle est devenue la référence en matière d'information rurale au Québec. Dès après sa fondation, le nombre de ses abonnés, se recrutant essentiellement chez les producteurs agricoles, a cru à un rythme accéléré. Dans la grande majorité des foyers ruraux, la TCN a été longtemps une des seules publications à y pénétrer, d'où son rayonnement et son influence indéniable. Encore aujourd'hui, elle demeure la principale vitrine à travers laquelle le monde rural est vu par la collectivité et à l'inverse, il est informé sur les grands enjeux de la société. Nous reproduisons ci-contre des extraits d'un texte de M. Gérard Filion alors directeur du journal Le Devoir à l'occasion du 20^e anniversaire de la TCN. M. Filion avait assumé la fonction de rédacteur en chef et directeur de la TCN de 1935 à 1947.

75
ans

Depuis 1929

«Cultiver les idées
en semant les mots»

Les chroniques du 75^e

NDLR: Dans le cadre du 75^e anniversaire de *La Terre de chez nous*, nous entreprenons aujourd'hui la publication d'une série de chroniques consacrées à la couverture des activités rurales au Québec.

Ainsi, à toutes les deux semaines d'ici la fin du mois de décembre 2004, nous publierons une page d'extraits d'articles de *La Terre de chez nous* consacrés à différents grands thèmes qui ont fait l'actualité agricole depuis la fondation du journal, en 1929.

Les sujets, qui ont servi de base à ces documents, ont été choisis en fonction surtout de leur caractère intemporel et populaire ayant été traités abondamment à la TCN au cours des trois derniers quarts de siècle, mais aussi en tenant compte de leur incidence significative et régulière sur la vie de celles et ceux qui ont vécu et vivent de l'agriculture et de la forêt en milieu rural.

Par ailleurs, nous tenons à préciser que ces pages n'ont pas la prétention de livrer une étude ou analyse exhaustive des sujets traités. Elles visent plutôt essentiellement à mieux faire connaître les conditions dans lesquelles les ruraux vivaient aux diverses époques; à se remémorer une façon de voir et de faire du monde rural à travers les générations; à apprécier comment les communications écrites ont pu évoluer au cours des ans et finalement, en quelque sorte, à donner un bon « coup de chapeau » à celles et ceux qui ont bâti le monde rural au cours de ces 75 ans.

Outre les extraits d'articles, d'éditoriaux, de chroniques, de discours ou de lettres ouvertes, les pages constituées sont complétées par un texte de mise en situation, par des illustrations au moyen surtout de photos appropriées et par des courts textes (capsules) d'histoire, relatant à la fois des faits et des situations de la vie rurale et de l'ensemble de la société de l'époque concernée.

Nous tenons à remercier l'ex-directeur du journal, Hugues Belzile, pour la préparation de ces chroniques du 75^e. Nous saluons au passage l'équipe des archivistes, Marie-Chantal Laforge, Anne-Marie Lachance, Frédéric Carpentier et Marie-Claude Moreau, qui ont préparé le terrain en indexant, l'été dernier, quelque 16 000 textes parus dans la TCN depuis 1929.

La Terre DE CHEZ NOUS



PHOTOS: ARCHIVES TCN

“Le journal, c'est l'oeuvre qui accote toutes les autres”

Par Gérard Filion, directeur du “DEVOIR”

L'une des décisions qui devait, dans l'opinion de plusieurs, être fatale à l'U.C.C. était la fondation de *La Terre de chez nous*. La suite des événements démontra que cette initiative devait au contraire sauver l'Union et lui permettre de réaliser des progrès rapides.

Deux mois après mon entrée à l'U.C.C., j'étais bombardé directeur de *La Terre de chez nous*, sans aucune expérience du journalisme, sans idées bien précises sur les problèmes agricoles. Mais à vingt-cinq ans, l'audace peut encore suppléer à la compétence.

Le tirage variait entre dix et douze mille exemplaires, le même qu'au moment de la fondation. Le gros des abonnements provenait des membres de l'Union. Quelques centaines d'abonnés seulement se recrutaient en dehors de l'association.(...)

C'est à l'automne de 1937, quelques mois après ma nomination comme secrétaire général, que je pris la décision de mettre des agents sur la route, sans consultation préalable ni du conseil d'administration, ni du comité exécutif, ni même du président. C'est là un des multiples mauvais tours que je devais jouer à ce bon M. Marion durant les onze années que nous avons collaboré dans la plus grande intimité. Je dois ajouter qu'il m'a toujours couvert contre les foudres des puissants et qu'il mettait un tact et une patience consommés à ramasser les débris. Il existait d'ailleurs entre nous un pacte tacite : je cassais les pots et M. Marion collait les morceaux; dans l'ensemble, la technique donnait de bons résultats. Si on étudie la croissance de *La Terre de chez nous*, on constate que c'est à partir de 1937 que le tirage se mit à grimper au rythme de huit à dix mille par année pour se stabiliser aux environs de quatre-vingts mille il y a trois ans.

Et avec le tirage,

est venue la prospérité. Durant les vingt ans de son existence, *La Terre de chez nous* n'a pas dû rapporter moins qu'un quart de million de bénéfices nets à l'U.C.C.

Et avec le tirage est venue l'influence. *La Terre de chez nous* peut être tenue pour la voix de l'agriculture québécoise. C'est ainsi qu'on l'interprète dans les milieux non agricoles. Quand on veut savoir ce que les cultivateurs pensent de tel ou tel problème, on se réfère naturellement à *La Terre de chez nous*. Et inversement, quand des cultivateurs veulent savoir ce qu'il faut penser sur tel ou tel point, ils consultent *La Terre de chez nous*.

Et avec le tirage est venu le progrès. On sait que les progrès spectaculaires que les services de l'U.C.C. ont accomplis depuis une quinzaine d'années : service foresterie, mutuelle-vie, mutuelle d'assurances générales, cours à domicile, propagande et éducation? Auraient-ils été possible sans le concours d'un grand hebdomadaire agricole? Non.

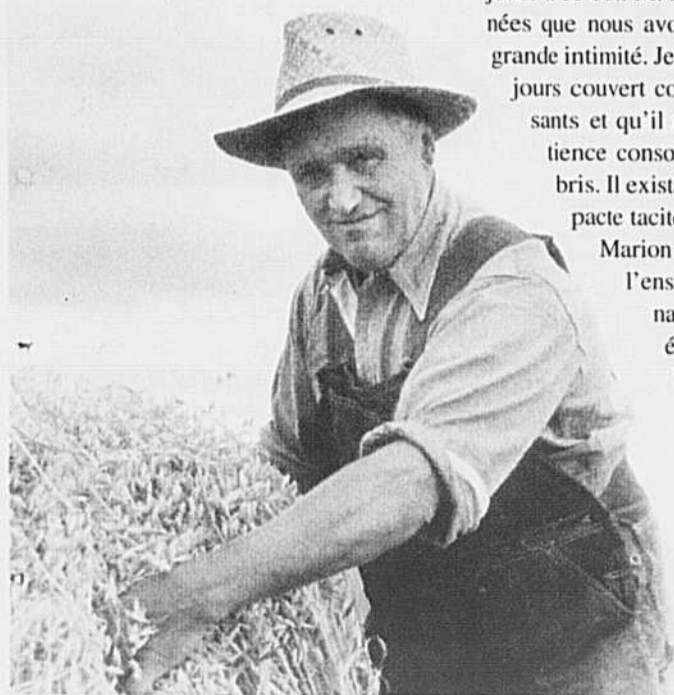
Un vieux journaliste comme Omer Héroux ne cesse de répéter en parlant du *Devoir* que « le journal c'est l'oeuvre qui accote toutes les autres ». L'axiome est cent fois vrai pour *La Terre de chez nous*. Sans son journal hebdomadaire, l'U.C.C. ne serait sûrement pas la grande oeuvre agricole que tous connaissent, ses services n'auraient pas pris l'ampleur qu'ils ont aujourd'hui.

Comme mot de la fin, je ne puis résister à faire une brève comparaison entre un lecteur de *La Terre de chez nous* et celui du *Devoir*. Ma grande surprise fut de constater dès le début que les idées que tout le monde trouvait normales dans *La Terre de chez nous* prenaient une allure révolutionnaire dans le *Devoir*. Le lecteur agricole est beaucoup plus avancé en matière sociale que le lecteur bourgeois. Il est également moins prétentieux, en ce sens qu'il ne veut pas toujours avoir raison contre le rédacteur et qu'il n'est pas prêt à retourner son journal avec fracas chaque fois qu'un article ne lui plaît pas.

Extrait de l'édition du 9 mars 1949

Quand je suis entré au service de l'Union Catholique des Cultivateurs au mois de mai 1935, celle-ci avait fini de lutter contre sa survivance et était sur le point d'entreprendre les développements prodigieux qu'elle a connus depuis une quinzaine d'années.

Durant la première décennie, l'Union dut lutter pour sa survivance. Des augures sinistres annonçaient périodiquement sa disparition prochaine. Le départ de Barré et de Létourneau en 1926, la hausse de la cotisation à deux dollars en 1928, la fondation de *La Terre de chez nous* et du Comptoir coopératif en 1929, la réorganisation de la Coopérative fédérée en 1931 étaient autant d'événements qui devaient précipiter la fin de l'Union.



Nous remercions
nos commanditaires partenaires :



Concessionnaires



« Plus ça change... plus c'est pareil! »

- Gérard Filion

VICTOR LARIVIÈRE

À 26 ans, il prenait la charge de rédacteur en chef de *La Terre de chez nous*. À 28 ans, il devenait secrétaire général de l'Union catholique des cultivateurs (UCC), l'ancêtre de l'UPA, et assumait en même temps la direction du journal. Aujourd'hui à 94 ans et demi, bon pied bon œil, Gérard Filion nous reçoit chez lui, à Saint-Bruno, pour mesurer le chemin parcouru depuis la première parution du journal le 6 mars 1929, soit il y a exactement trois quarts de siècle.

Bref rappel historique; avec son implication à *La Terre de chez nous* de 1935 à 1947, M. Filion est un témoin privilégié de l'évolution de notre agriculture. On est en pleine crise économique depuis 1929, crise qui durera jusqu'à la guerre de 1939-1945. Le prix des denrées agricoles est la moitié de ce qu'il était avant la grande dépression. La plupart des cultivateurs (on ne parlait pas encore des producteurs agricoles) sont lourdement endettés. Un agriculteur sur dix a perdu sa ferme. Le chômage est généralisé dans les villes. « C'est la grosse misère », affirme M. Filion.

Frais diplômé de l'École des hautes études commerciales, le jeune rédacteur est alors seul à la barre du journal qu'il complétait pendant ses fins de semaine.

En dépouillant les vieux volumes reliés de *La Terre de chez nous*, on constate que chaque semaine Gérard Filion se prononçait avec vigueur sur l'actualité de l'époque. On remarque aussi que les grandes questions qu'il se posait alors sont les mêmes qu'aujourd'hui, avec les nuances qui s'imposent. Nous avons fait appel à sa mémoire pour remonter le cours du temps et montrer que ses écrits étaient prémonitoires par rapport aux grands enjeux du monde agricole qui nous ont suivis dans le présent siècle. Comme il est toujours un lecteur fidèle du journal, il lui est facile de faire des liens entre hier et aujourd'hui.

Reconnaissance de la profession

« Le tragique du sort de la classe agricole, c'est bien d'avoir toujours été abandonnée par les gens des classes supérieures. La classe agricole a droit à l'assistance de ses concitoyens », écrivait-il le 31 juillet 1935. Avec le recul, Gérard Filion perçoit que les agriculteurs doivent toujours prendre leur place dans la société. « Même s'il y a eu des progrès majeurs au niveau de la reconnaissance de la profession, rien n'est acquis définitivement », précise-t-il.

Offre et demande

Produire n'est pas tout, il faut tenir compte de la demande. Voici ce qu'il écrivait là-dessus la même année: « Beaucoup de cultivateurs, qui autrefois s'intéressaient seulement à la profession, commencent à comprendre que la demande pour le produit qu'ils ont à vendre exerce tout autant d'effet que l'offre sur le prix du produit. On a enseigné à l'agriculteur à produire mieux et plus, mais on s'est efforcé mollement de



« *La Terre de chez nous*, qui était au début l'organe officiel de l'Union catholique des cultivateurs, a beaucoup évolué depuis une vingtaine d'années. C'est aujourd'hui un vrai journal avec une équipe de professionnels », reconnaît Gérard Filion, qui est toujours un fidèle lecteur.

trouver des débouchés pour ses denrées. » Il trouvait alors important d'étudier les méthodes et les pratiques des commerçants, les frais de transport, de manutention et de transformation.

En économiste qu'il était, il conseille alors à l'UCC de bien cerner les méthodes de mise en marché ici et ailleurs, les préférences des consommateurs et la qualité des produits, des préoccupations toujours d'actualité, fait-il remarquer. Dans l'édition du 7 août 1935, il rappelle que « les cultivateurs du Québec ont perdu en partie leur marché naturel, Montréal. Les cultivateurs des autres provinces, plus vigilants, plus débrouillards, les ont supplantés ».

Perturbations du marché

Ce n'est pas d'hier que les agriculteurs sont ballottés par les fluctuations des prix. Le 29 juillet 1936, Gérard Filion en avait long à dire sur les hausses et les baisses du prix du beurre. « Pourquoi le marché du beurre est-il si nerveux? Parce que le Canada est devenu pour de bon un exportateur de beurre. Parce que la sécheresse qui sévit aux États-Unis provoque une diminution de production. Parce que la Nouvelle-Zélande est en train de fournir le marché américain à meilleur marché que nous. »

Pour remédier à la situation, l'UCC avait alors proposé un projet de stabilisation en collaboration avec la Coopérative fédérée et les autres acheteurs. « On a fait beaucoup de chemin là-dessus, constate-t-il, mais les enjeux sont presque les mêmes. »

Protection des terres, spécialisation et autosuffisance

Dans une conférence prononcée le 5 janvier 1937 devant des étudiants aux HEC, le rédacteur de *La Terre de chez nous* présente quelques aspects de l'agriculture du Québec. Ainsi, bien longtemps avant que le sujet ne devienne préoccupant, il aborde la question de la protection des bonnes terres agricoles. « Aujourd'hui, on sait que la superficie des terres arables non défrichées du Québec est très limitée et que dans une

trentaine d'années les terres cultivables seront toutes occupées. » On ne parlait pas encore de zonage agricole mais l'observation faite à ce moment-là allait nous y mener 40 ans plus tard.

Gérard Filion propose à ses auditeurs qu'on aille vers une intensification de l'agriculture. « Impossible d'y arriver sans l'introduction d'une foule de spécialités culturelles dont on ignore actuellement tout, jusqu'au nom », fait-il valoir. Il cite en exemple les pâturages permanents qui permettent de doubler la production laitière. De même pour les fruits et légumes qui nous viennent de l'étranger et qu'on pourrait facilement produire chez nous.

Sans le dire, on se rapproche du concept de l'autosuffisance alimentaire, un des chevaux de bataille de l'ex-ministre Jean Garon, dans les années 1970-1980.

Organisation de la profession

Les voyages forment la jeunesse, dit-on souvent. En janvier 1937, l'UCC envoie son jeune économiste en Europe pour voir comment fonctionnent les organisations agricoles. Pendant cinq mois, Gérard Filion fait le tour de huit pays. Il fait enquête auprès des offices de vente, des systèmes d'enchères en Hollande, des caisses d'épargne en France, des mutuelles agricoles, des coopératives d'achat et de vente. Il est impressionné par les coopératives spécialisées du Danemark, une formule qui n'existe pas encore ici à ce moment-là. Plusieurs des exemples qu'il a vus ont eu des applications chez nous par la suite et ont permis à notre agriculture de se développer, fait-il remarquer.

Rôle de l'UCC

« L'UCC a pour but d'organiser la profession agricole, autrement dit de remettre entre les mains des cultivateurs le gouvernail de leurs affaires. Le moyen? La coopération. La formation que l'Union donne à ses membres en est une essentiellement pratique. Pas d'étude pour l'étude et pour les diplômes. De l'étude pour l'action! Et pas n'importe quelle

action: une action pratico-pratique », écrit Gérard Filion, le 5 janvier 1944. *La Terre de chez nous* a en effet servi pendant plus de 30 ans à diffuser dans ses pages cette formation avec des cours tous les hivers sur l'ensemble des productions, cours écrits par des agronomes ou par des spécialistes dans un domaine. Cette formule, qui a précédé les cours par correspondance, fonctionnait rondement. Les agriculteurs se réunissaient régulièrement dans les cuisines pour étudier ce qui était paru dans le journal. Des examens, surveillés par le curé ou le vicaire, avaient lieu en fin de cours, soit à l'école ou au presbytère, et un diplôme était décerné. Des dizaines de milliers de cultivateurs, qui ne pouvaient se déplacer pour aller aux écoles d'agriculture, ont ainsi appris les rudiments de leur métier. Dans la même édition de 1944, on mentionne qu'il y avait 60 410 abonnés à *La Terre de chez nous*, soit 10 000 de plus que deux ans auparavant.

La faute au fédéral, salaire de l'ouvrier spécialisé

« Le Canada sera cet hiver encore à court de beurre. Les responsables, les véritables affameurs, ce sont les gens d'Ottawa. Les autorités de la Commission des prix, de connivence avec le Gouvernement, refusent la hausse des prix du beurre et du fromage », dénonce Gérard Filion dans l'édition du 27 novembre 1946. Il y a de quoi se plaindre: les prix sont nettement insuffisants avec 1,90 \$ le 100 livres de lait pour le beurre et 2 \$ le 100 livres pour le fromage. Les cultivateurs veulent couvrir leurs frais, ce qu'on appelle aujourd'hui les coûts de production. Pour y arriver, ils réclament le salaire d'un ouvrier spécialisé, évalué à ce moment-là à 40 sous de l'heure. Après une vaste enquête menée en hiver 1947 auprès des 750 syndicats de l'UCC, on établit le coût de production à 3 \$ les 100 livres de lait rendues à l'usine.

Au terme de l'entrevue, Gérard Filion, à la lumière de ses souvenirs et de la situation actuelle de l'agriculture, ne peut s'empêcher de conclure que, plus ça change, plus c'est pareil!



Mérite national
de la restauration
et de l'alimentation

La ministre Françoise Gauthier dévoile les noms des établissements gagnants du Mérite exceptionnel en matière d'innocuité et de salubrité

La ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation (MAPAQ), M^{me} Françoise Gauthier, a dévoilé les noms des établissements gagnants du Mérite exceptionnel en matière d'innocuité et de salubrité, au cours

de la soirée de gala du Mérite national de la restauration et de l'alimentation qui s'est tenue au Windsor à Montréal, le 18 février dernier.

Soulignons que le Mérite exceptionnel en matière d'innocuité et de salubrité (MAPAQ) vise à récompenser les établissements alimentaires qui se sont distingués en respectant de façon exemplaire les normes d'innocuité et de salubrité. Il se divise en cinq catégories, soit Institution – prix remis en collaboration avec l'Ordre professionnel des diététistes du Québec –, Traiteur, Restaurateur « Chaîne », Restaurateur « Privé » et Détaillant.

Les gagnants de 2004 sont :

Catégorie Institution

Institut universitaire de gériatrie de Sherbrooke
-Sherbrooke



M. Yvon Mailhot; M^{me} Françoise Gauthier, ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation; M. Jean-Pierre Ménard et M^{mes} Julie Bélanger et Louise Fortin, Institut universitaire de gériatrie de Sherbrooke, Service d'alimentation et de nutrition clinique; M. Paul-Guy Duhamel, président de l'Ordre professionnel des diététistes du Québec

Catégorie Restaurateur « Chaîne »

Le Manoir du Spaghetti, Sainte-Foy



M^{me} Françoise Gauthier, ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation; M. Jean-Pierre Ménard et M^{me} Rita Ménard, Le Manoir du Spaghetti, Sainte-Foy

Catégorie Restaurateur « Privé »

Restaurant Toqué!
Montréal



M^{me} Françoise Gauthier, ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, et M^{me} Linda Gagné, Pâtisserie Petite Madame

Catégorie Détaillant

Pâtisserie Petite Madame
Rivière-du-Loup



M^{me} Françoise Gauthier, ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, et M^{me} Linda Gagné, Pâtisserie Petite Madame

Nous tenons à réitérer nos plus sincères félicitations aux établissements gagnants. Grâce à leur souci de l'innocuité et de la salubrité, ils garantissent aux consommateurs québécois des aliments d'une grande qualité. Leur savoir-faire exemplaire fait honneur à l'ensemble du secteur de l'hôtellerie, de la restauration et du secteur institutionnel.

Mentionnons de plus que plusieurs artisans de la table et établissements ont été honorés lors du gala de 2004. Différents prix ont été remis à cette occasion. Outre le Mérite exceptionnel en matière d'innocuité et de salubrité du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, et le prix Hommage aux femmes en agroalimentaire, mentionnons les prix Carte d'or de la Société des alcools du Québec, le prix Renaud-Cyr, les prix Relève Hydro-Québec et le prix Aliments du Québec.

Dernier-né des cinq Grands Événements du bioalimentaire québécois, le Mérite national de la restauration et de l'alimentation rend hommage à des femmes et à des hommes qui exercent leur métier avec passion et souci de l'excellence.

Pour obtenir la liste complète des gagnants, consulter le site Internet du Mérite national de la restauration et de l'alimentation à l'adresse suivante : <http://www.agr.gouv.qc.ca/mnra/>.

Catégorie Traiteur

Hôtel Chef
-Montréal



M^{me} Françoise Gauthier, ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, et M. Claude Saint-Amant, Hôtel Chef

Une femme récompensée pour sa contribution au domaine agroalimentaire

Mentionnons que sur l'initiative de la ministre, un nouveau prix appelé « Hommage aux femmes en agroalimentaire » a été créé dans le but de faire reconnaître et de mettre en valeur l'apport des femmes dans le domaine de l'agroalimentaire québécois. Ce prix a été décerné à une femme extraordinaire, qui a grandement contribué au développement de ce secteur, et plus particulièrement à celui de la restauration. Il s'agit de M^{me} Cora Tsouflidou, fondatrice, présidente et chef de direction de Cora inc. Elle est à la tête d'un vaste réseau de franchises de plus d'une soixantaine de restaurants Chez Cora déjeuner situés au Québec, en Ontario et ailleurs au Canada.



M^{me} Françoise Gauthier, ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, et M^{me} Cora Tsouflidou, Chez Cora déjeuners.

GRIPPE AVIAIRE

Mesures de prévention contre la grippe aviaire

Le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation (MAPAQ) désire faire le point sur le cas d'influenza aviaire qui a été signalé en Colombie-Britannique le 19 février et rappeler certaines mesures de prévention contre cette maladie.

L'influenza aviaire est une maladie causée par un virus pouvant affecter toutes les espèces aviaires, qu'elles soient domestiques ou sauvages. Les oiseaux sauvages, surtout les canards, sont généralement reconnus comme responsables de l'introduction de la maladie dans une région donnée. Ces oiseaux sauvages, chez qui la maladie est généralement peu visible, peuvent excréter le virus pendant une longue période de temps.

Il existe deux formes d'influenza aviaire : une forme faiblement pathogène dans laquelle les volailles ne présentent pas de symptômes, ou très peu, et les morts sont pratiquement inexistantes et une forme hautement pathogène, très contagieuse et mortelle chez les volailles. La forme qui sévit actuellement en Asie est une forme hautement pathogène et on emploie le terme de grippe aviaire pour la nommer.

Le virus isolé en Colombie-Britannique est faiblement pathogène. Il n'a occasionné que peu de morts ou de signes cliniques chez les volailles, et n'a entraîné jusqu'à maintenant aucun problème de santé chez les personnes en contact avec ces volatiles. Cependant, par mesure de précaution, l'Agence canadienne d'inspection des aliments (ACIA) a agi de façon proactive en dépeuplant deux troupeaux de reproducteurs de poulets à griller (multiplicateurs) comptant chacun huit mille poulets.

Prévention

Le virus de la grippe aviaire est différent de celui de la grippe humaine. Généralement, il attaque seulement la volaille et plus rarement les humains.

La prévention dans les fermes demeure le meilleur moyen de réduire le risque d'introduction ou de propagation de la maladie. Plusieurs règles de biosécurité sont recommandées aux intervenants en industrie avicole.

Contrôler les vecteurs de la maladie :

Éviter les contacts entre les oiseaux d'élevage et ceux de la faune; éviter particulièrement les abreuvoirs communs; maîtriser la vermine et les insectes; éviter l'introduction d'oiseaux de statut sanitaire inconnu.

Contrôler la circulation humaine :

Interdire l'accès aux élevages de personnes non autorisées; garder les portes verrouillées; interdire l'entrée à toute personne ayant pu avoir un contact avec des troupeaux de canards, d'oies ou d'oiseaux exotiques; porter des bottes lavables, des vêtements propres et un filet sur les cheveux; nettoyer et désinfecter les véhicules moteurs avant leur entrée dans la ferme; avertir les employés de se tenir loin des marchés d'oiseaux vivants.

De plus, il est important de ne garder qu'un seul groupe d'âge par bâtiment d'élevage et de retirer tous les déchets organiques, de nettoyer et de désinfecter les lieux avant d'introduire de nouveaux sujets.

Vigie

Le MAPAQ exerce une vigie constante de la grippe aviaire à l'échelle provinciale, nationale et internationale. Au Québec, l'Institut national de santé animale met à contribution le RAIZO (Réseau d'alerte et d'information zoosanitaire) afin d'assurer une surveillance active de toute situation ou de morts anormales qui pourraient survenir dans les élevages de volailles. Le RAIZO est constitué de médecins vétérinaires praticiens travaillant dans le secteur de la production avicole, de médecins vétérinaires de la Faculté de médecine vétérinaire et du réseau de laboratoires de pathologie animale du MAPAQ.

Le RAIZO sollicite la collaboration des producteurs afin qu'ils mettent en place les mesures de biosécurité recommandées et agissent en plus à titre de vigies sur le terrain en transmettant à leurs médecins vétérinaires praticiens toutes les informations sur des problématiques pouvant survenir dans le secteur avicole. Pour obtenir des informations supplémentaires, il est possible de joindre le Centre québécois d'inspection des aliments et de santé animale en composant sans frais le 1 800 463-5023. Il est également possible de visiter le site Web du Ministère : www.agr.gouv.qc.ca.

Se perfectionner en agriculture : une activité rentable !

Le campus de Saint-Hyacinthe de l'Institut de technologie agroalimentaire offre différentes sessions de perfectionnement. Les formations, adaptées à la réalité des entreprises agricoles, sont données par des professionnels de l'agriculture. Voici les sessions de mars. Les autres paraîtront dans des éditions subséquentes de *La Terre de chez nous*.

UTILISATION DU LOGICIEL AGRI-COMPTA (24 heures)

Groupe 10301 : 4, 11, 18 et 25 mars

PRODUCTION ARTISANALE DE BOISSONS

ALCOOLIQUES (30 heures)

Groupe 61118 : 5, 6, 12 et 13 mars 2004

Groupe 61119 : 19, 20, 26 et 27 mars 2004

CULTURE SUR BILLONS PERMANENTS – débutant (12 heures)

Groupe 10304 : 9 et 11 mars 2004 –

Inscription : Jean Marie Harvey (450) 778-6530, poste 251)

IMPLANTATION D'ENGRAIS VERTS À LA FERME (6 heures)

Groupe 10323 : 10 mars 2004

GESTION INTÉGRÉE DES MAUVAISES HERBES EN GRANDES CULTURES (36 heures)

Groupe 10324 : 10, 12, 19, 24, 26 et 31 mars 2004

CONFORT ET ENVIRONNEMENT DES BOVINS LAITIERS (12 heures)

Groupe 20302 : 10 et 17 mars 2004

GESTION DE LA QUALITÉ DU LAIT (25 heures)

Groupe 20304 : 16, 18, 23, 25 et 30 mars 2004

Inscription : Mme Noémie Fontaine-(450) 346-2415

POUR UNE MISE EN MARCHÉ ADAPTÉE DE VOS PRODUITS RÉGIONAUX ! (14 heures)

Groupe 10322 : 17 et 18 mars 2004

INITIATION À L'APICULTURE (42 heures)

Groupe 20301 : 20, 21, 27, 28 mars, 3, 4 avril 2004 (Saint Hyacinthe) et 1 journée à la ferme (Mirabel)

CONSERVER SA MAIN-D'ŒUVRE ! (7 heures)

Groupe 10326 : 23 mars 2004

MIEUX COMMUNIQUER AVEC SON PERSONNEL ! (7 heures)

Groupe 10705 : 24 mars 2004

NOTIONS DE FERTILITÉ DES SOLS : MATIÈRE ORGANIQUE ET ACTIVITÉ BIOLOGIQUE ! (12 heures-Lieu : Saint-Bruno De Montarville)

Groupe 10337 : 24 mars 2004 et une journée au champs à l'été

LES DÉFIS DE L'AGRICULTURE QUÉBÉCOISE FACE À LA MONDIALISATION! (6 heures)

Groupe 10329 : 26 mars 2004

Une vieille mitaine

Le mois de mars est enfin arrivé et c'est généralement le mois où on vous parle de prévention à la ferme. Le moment est à propos car le printemps s'en vient et, qui dit printemps, dit travail intense aux champs. Pour plusieurs d'entre vous, le dégel se marie aussi avec le temps des sucres.

Votre machinerie est-elle prête? Est-elle sécuritaire?

Pour vous sensibiliser à la prévention, il n'y a rien de telle qu'une histoire vécue. Le but visé par cette histoire est de vous faire remarquer que le « J'aurais donc dû » entraîne des conséquences multiples; que ce soit pour vous, au sein de votre entreprise ou au sein de votre famille.

En décembre dernier, à -25° C, Jules



AGRICOLEMENT VÔTRE

Maria Labrecque Duchesneau

doit faire un chargement de grain. La journée est planifiée au quart de tour... Il faut déneiger le chemin avant l'arrivée des camions. Jules enfle donc combine, tuque et mitaine parce que

ce n'est pas très chaud sur le tracteur et vaut mieux se prévenir des engelures.

À un certain moment, dans sa course à composer avec le froid, Jules descend de son tracteur en marche pour effectuer une manœuvre à l'arrière. C'est à ce moment-là que l'agenda de sa journée prendra une autre direction.

Jules se penche et sa vieille mitaine, si utile pour se protéger du froid, se prend dans le PTO (prise de force). En une fraction de seconde, l'urgence d'agir se fait douloureuse. Et vlan, Jules tire de toutes ses forces pour se déprendre, sans se soucier des dégâts qui s'en suivront. « Le plus important est que je sauve ma vie », pense-t-il.

Ce gars-là, est chanceux, très chanceux, le PTO n'a touché que le pouce droit. Pouce Tout Ouvert entre maintenant dans une période qu'il connaît mal; celle de l'hospitalisation et de l'attente de la guérison. Étant droitier, ce pouce blessé lui rappelle à chaque instant son rôle dans le quotidien.

Jules est contraint à un moment d'arrêt. Toutefois la charge de travail n'a pas changé pour autant. Sa famille et ses voisins viennent à sa rescousse; double charge pour tout le monde. Fatigué, épuisé, bon pour une détente, il faut annuler les vacances dans le Sud sur recommandation du médecin. Et on continue... exploitant une érablière avec salle de réception, le carnet de réservation va bon train, le printemps s'annonce et Jules doit subir une deuxième chirurgie. Maudit petit pouce tout ouvert.

Pas De Farce, c'est vraiment une Prise

De Force d'être obligé de voir l'ouvrage s'accumuler et d'essayer de faire son possible malgré la douleur. Parlez-en à Jules qui a fait descendre tous les Saints du ciel, en voulant corder du bois. Damné petit Pouce Tout Ouvert.

La prévention à la ferme, c'est de prendre le travail prudemment, car même un petit pouce peut changer le cours de votre vie, de votre famille, de votre entreprise.

Bon courage à Jules et à Danielle... sans oublier, ce petit Pouce Tout Ouvert. Producteurs!... à vos marques... prêts... partez.... Vérifiez vos équipements de façon sécuritaire... et vive le printemps!

Agriculture Vôtres!

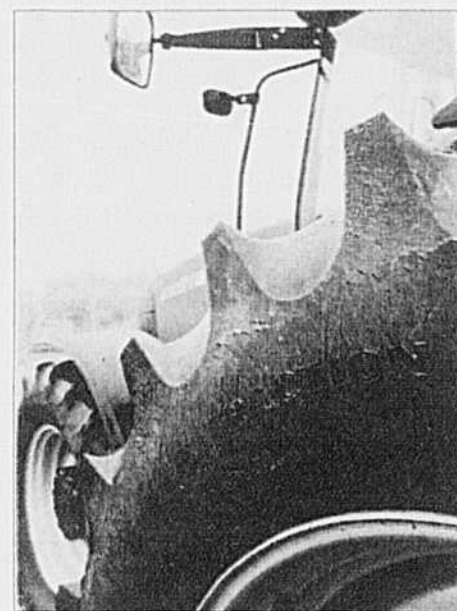


PHOTO: DOMINIC GAUTHIER/TCN

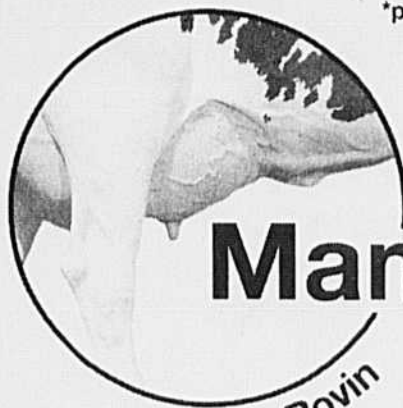
un choix naturel, économique et efficace

nutrapro

SOLUMINE

la solution 100% naturelle
aux problèmes de...

*peut se retrouver chez plusieurs espèces



Mammites*

Bovin

Volaille



Pattes*

Porc



Stress*

nutrapro

Renseignez-vous
au 1 888 744-5315

SPÉCIAL DU PRINTEMPS



sur bâtiments
ARCHIDROME



DERNIÈRE CHANCE
Avant
l'augmentation de l'acier.
Commandez
avant le 31 mars

C-40DL
40'x80'x18'
calibre 20
16,100\$

Bâtiments complets
incluant 1 porte coulissante
Taxes et transport en sus, quantité limitée.

C-30DL
30'x60'x14'
calibre 22
9,200\$

Aussi: Plusieurs autres modèles disponibles.

Appelez-nous au:

450.678.4444 ou **1.800.986.4282**

Un produit de USC

Corporation d'acier UNGAVA USC Itée
3100, boul. Losch, Saint-Hubert (Québec) J3Y 3V8

ANNONCES CLASSÉES

Téléphone:
(450) 679-7809

Télécopieur:
(450) 670-4788

LA TERRE n'arrête jamais de travailler...

ANNONCES CLASSÉES (450) 679-7809

1 À 4 INSERTIONS OU INSERTIONS NON-CONSÉCUTIVES

- Prix minimum (20 mots et moins) : 14,00\$ la parution
- Annonce sans cadre : 0,70\$ le mot.
- Titre en capitales et caractère gras: supplément de 6,00\$ plus 0,70\$ le mot, la parution.
- Annonces encadrées et encans : 4,55\$ la ligne agate (14 lignes=1 pouce: 2,5 cm).
- Supplément pour annonce avec numéro de case réservée : 10,50\$ la parution

5 INSERTIONS CONSÉCUTIVES ET PLUS, D'UN MÊME TEXTE RABAIS DE 20%

- Prix minimum (20 mots et moins): 11,20\$ la parution.
- Annonce sans cadre: 0,56\$ le mot.
- Titre en capitales et caractère gras: supplément de 4,80\$ plus 0,56\$ le mot, la parution.
- Annonces encadrées et encans: 3,65\$ la ligne agate (14 lignes = 1 pouce: 2,5 cm).
- Supplément pour annonce avec numéro de case réservée: 8,40\$ la parution

DANS TOUS LES CANTONS (450) 679-7809

Membres de l'UPA - numéro de producteur requis (7 chiffres)

- Prix minimum (20 mots et moins) : 5,00\$ la parution
- Titre en capitales et caractère gras : supplément de 6,00\$ plus 0,25\$ le mot, la parution.

Non-membres de l'UPA - une annonce dans les rubriques classées est obligatoire

- Prix minimum (20 mots et moins) : 7,00\$ la parution
- Titre en capitales et caractère gras : supplément de 6,00\$ plus 0,35\$ le mot, la parution

Courrier électronique:

sdeveault@tcn.upa.qc.ca mmarcil@tcn.upa.qc.ca

CLASSÉES COMMERCIALES (450) 679-8483 (annonces comprenant logo, cadre, photo)

Christian Guinard (poste 7271) Sylvain Lalonde (poste 7576)
Sylvain Joubert (poste 7272) Chantal Rainville (poste 7432)

1 À 4 INSERTIONS
OU INSERTIONS
NON-CONSÉCUTIVES
4,95\$ la ligne agate

5 INSERTIONS
CONSÉCUTIVES ET PLUS,
D'UN MÊME TEXTE
RABAIS DE 20%

1" 1/4

EXEMPLE

14 lignes = 1"

69,30 \$

(450)679-8483

INSTRUCTIONS & MODALITÉS DE PAIEMENT

Le paiement et les textes doivent parvenir aux bureaux de la TCN le jeudi avant 12 h (midi) précédant la date de publication. Adressez toute demande de renseignements comme suit:



LES ANNONCES CLASSÉES
LA TERRE DE CHEZ NOUS
Maison de l'UPA
555, boul. Roland-Therrien, Longueuil (Québec) J4H 3Y9
Télé.: (450) 670-4788



ACCEPTÉES

Indiquer CLAIREMENT vos instructions: nom, adresse, no de téléphone, code régional, nombre d'insertions, etc. (lettres moulées)

PRENEZ NOTE QU'UNE TAXE DE 7 % (TPS) et une autre de 7,5 % (TVQ) sont applicables à tous les prix ci-dessus mentionnés.

ANIMAUX DEMANDES

ACHÉTERAIS animaux Bleu Blanc Belge p.s.e. ou des veaux croisés Bleu Blanc Belge avec d'autres races, incluant veaux castrés mâles ou femelles. Soir: (418)449-3194

ACHÉTERAIS TROUPEAU complet de vaches laitières et taures. Pour informations, tél.: (802) 849-6266, (450)357-5217.

ANIMAUX A VENDRE

AGNEAUX (5), 4 agnelles, 10 brebis, la plupart Dorset, pour boucherie ou reproduction. Information, téléphone: (450) 438-6334

AGNELLES Arcott Rideau ainsi que BREBIS Arcott Rideau et Romanov. Groupe Agrovin: (450) 922-1878.

AGNELLES Arcott Rideau ou Arcott Outaouais, pur sang non enregistrées et F1, STATUT ARGENT maedi-visna. Réservez tôt, téléphone: (418)495-5555.

AGNELLES EAST FRIESIAN (30) en première lactation, avec suite, 3/4 à p.sang; aussi CONVOYEUR Lessard 80' démonté. Après 20h00, Guy (819)336-4993

ANGUS ET CHAROLAIS: à vendre, 32 taures Angus noir, pur sang enregistrés d'un an et 12 taures Charolais pur sang enregistrés, sans corne, d'un an. Très bonne qualité. Jocelyn Autotte: (819)397-2972.

ANGUS ET CHAROLAIS À vendre, taureaux Angus noir pur sang enregistrés. Aussi, Charolais pur sang sans corne, au choix sur 50 taureaux d'un an et quelques 2 ans. Pesanteur à la naissance est supervisée par le P.A.T.B.Q. et aussi papier bleu. Jocelyn Autotte: (819)397-2972.

ANGUS LIMOUSIN: 210 vaches au choix dans le troupeau, vêlage à l'année, avec taureaux papier bleu et veaux semi-finis à vendre. Ferme Pierre Marchand, information, cell.: (819)696-0297, rés. (418)362-3089. Transport inclus.

ANGUS NOIR Choix de (20) taureaux 1 an et (6) 2 ans, avec papier bleu et or. JD Farms: (450)531-0746

ARCOTT OUTAOUAIS. Troupeau complet race pure enregistré: 54 brebis gestantes ou avec petits (nés 2-3-4-5), 2 béliers et agnelles, très maternelles et excellente prolificité. (819)663-0089.

ASSOCIATION ANGUS DU QUÉBEC. Trudy Beaton, 3 North Hill Rd, Gould, Qc. J0B 2Z0. Téléphone: (819)877-5461, fax: (819)877-3845. www.quebecangus.com

ANIMAUX A VENDRE

ASSOCIATION CHAROLAIS DU QUÉBEC
Brigitte Bergeron, 144 Grande Barbe, Saint-Césaire, J0L1T0
www.charolaisquebec.qc.ca
email: aqcharolais@sympatico.ca
Tel./fax: (450)469-2775

ASSOCIATION DES ÉLEVEURS LIMOUSIN DU QUÉBEC, Jérôme Poirier. Téléphone: (450) 799-4073, télécopieur: (450) 799-4007. www.limousinduquebec.com

Association Hereford du Québec
Information: Julien Lessard prés. (819) 826-5271, André Beaumont vice-prés (418) 875-2343, Louise Joyal sec.-trés. (819)336-3385. www.herefordquebec.ca

FAITES VITE,
Affichez vos petites
annonces sur notre
site web

2 \$*

(450) 379-7809

la terre

3 \$ la parution pour une annonce de 200 \$ et moins.

ANIMAUX A VENDRE

ASSOCIATION JERSEY QUÉBEC
Secrétariat: Michelle Giasson, tél. (450) 774-2238. Information: Marie-Claire Girod, tél. (450) 774-1141

ASSOCIATION SALERS du Québec. Info: Carol Arbery, 45 Des Bouleaux, Richmond, J0B 2H0. Tél./fax: (819) 826-5064

ASS SIMMENTAL DU QUÉBEC
149 Oneida, Pointe-Claire, Qc. H9R 1A9. Information: Pierre Mongrain, propagandiste. Tél.: (450) 445-4304 www.simmentalquebec.ca

ATTENTION! Taures Holstein pur sang ou croisées, fraîches vêlées. Information, tél.: (613)678-7085, cellulaire (519)275-1739

À VENDRE: 2 jeunes TAUREAUX Bleu Blanc Belge p.s.e., avec papier. Soir: (418)449-3194.

ANIMAUX A VENDRE

À VENDRE: 40 TAUREAUX de 1 à 4 ans, Simmental, Angus, Limousin et Charolais, provenant de la station, avec indice éligible à l'ASRA, dont plusieurs "polled". (418)877-8232, cellulaire: (418)569-9451.

À VENDRE ou à louer 38 jeunes vaches à boeuf de qualité supérieure, issues d'insémination artificielle et d'un triple croisement Charolais, Simmental, Angus Rouge, vêlage mars, avril, mai, vaccinées et vermifugées. Information: (819)364-5005, (819)740-2944.

BEAUX choix de TAUREAUX Simmental, Fleckvieh sans cornes, avec bonne musculature, de génétique supérieure, à partir de 1,500\$. (418)428-3851, (418)428-9457

BLONDE D'AQUITAINE: 3 taureaux p.s. "fullblood", de 24 à 36 mois, avec papier bleu, éligibles à l'ASRA. Roxton Falls. (450)548-2333

BOEUF (6) Charolais, taureaux à vendre, avec papier bleu, "polled", facile de vêlage, bon rendement. Tél.: (418)427-3742, (418)334-4435

BORDER-COLLIE: chiots très bonne lignée descendance champions d'Écosse, élevés sur la ferme, bonnes dispositions, enregistrés, vaccinés, prix raisonnable. Informations: (819)858-2349

BORDER-COLLIE: femelles 6 mois enregistrées, vaccinées, vermifugées, beautés, père et mère travaillent; aussi VACHES à boeuf croisées. Tél.: (450) 454-2378

BOUVIER BERNOIS Chiots à vendre nés le 11-01-04, enregistrés, pur sang, vaccinés, vermifugés, tatoués, cert. OFA good, grand-père champion, 800\$. Téléphone: (819)288-5749

BREBIS Dorset pure race (20) 3 ans brebis croisées (23) 3 ans, toutes gestantes avril/mai; agnelles Dorset (10); béliers Dorset pure race (6). Excellente génétique. Lanauadière, Martin: (450)839-6752

BREBIS laitières East Friesian de 3/4 sang à 3132, mises bas prévues jusqu'en juillet; aussi 100 AGNELLES de même sang; EQUIPEMENT complet pour la traite. Téléphone: (418)354-2674.

BREBIS: troupeau de brebis Dorset et Suffolk, 95 brebis, 41 agneaux et 3 béliers. Tél.: (819) 696-5366

CANADIENNE: 5 vaches pur sang enregistrées et contrôlées et taures pur sang. Tél.: (450) 549-2850

CERFS Sika de Manchourie et cerfs Rouge, mâles et femelles de tous âges. Pour information, Karl Gola: (450)346-8007, Courriel: karl.gola@sympatico.ca

ANIMAUX A VENDRE

CHAROLAIS: 8 taureaux "polled" musclés certifiés génétique supérieure, contrôle officiel, "facilité de vêlage", possibilité de livraison. François, téléphone: (819)336-2511, (819)336-2711.

CHAROLAIS Choix de 7 très bons taureaux Charolais "polled" d'un an, très dociles, avec attestations pour l'ASRA (papier bleu). Sélectionnés parmi 50 veaux pour leur facilité de vêlage, leurs pieds et membres et leurs musculatures. Aussi, 2 taureaux 3 ans, "polled", pas de papier bleu. Prix très abordable. Information: Ferme M.C.B. Charolais. Téléphone: (450)372-8887

CHAROLAIS Taureau pur sang Charolais, 15 à 24 mois, sans corne avec papier OR et garanti bon reproducteur. Femelles gestantes pour avril. Prix compétitifs. Reconnu Meilleur Éleveur Charolais, 6 années consécutives 1998 à 2003, par A.C.Q. et gagnant du Méritas National 2003, décerné par le MAPAQ. Il nous fait toujours plaisir de vous rencontrer au Ranch Ostiguy Charolais, St-Césaire, (450)469-4472.

CHAROLAIS. Vente de TAUREAUX FERN CHAROLAIS: samedi le 6 mars 2004 à la ferme, route 148 Fasset, Qc. à 11h00. Pour information: (819)423-1172

CHEVAUX CANADIENS 3 Juments Canadiennes noires, pur sang enregistrées, gestantes: #8885 #5835, #6069, "Gelding" noir 20 mois #9611. Tél.: (450)584-3861

CHEVAUX Paint Horse noirs et blancs: couplés, gestantes: #8885 #5835, #6069, "Gelding" noir 20 mois #9611. Tél.: (450)584-3861

CHEVRES ALPINE PUR SANG ENREGISTRÉES (100): 25 chevres garanties gestantes, prêtes à produire pour mars, provenant d'un bouc de la famille des 3 clochettes avec une production de 1,600 litres de lait, accouplé avec CABRIE NOIR APOLLON. Tél.: (450)589-5066, (450)588-0675.

CHEVRES BOER Gestantes, non gestantes, chevrettes, boucs, prix exceptionnels, es-compte quantité, excellente génétique. Après 19h: (450)474-2500.

CHEVRES laitières à vendre: réduction du troupeau de 300 têtes. Cause: maladie du propriétaire. Téléphone: (705) 647-9761

Le nouveau chef de file en Montérégie vous invite Du 15 au 20 mars - Semaine d'escomptes

10% d'escompte sur les pièces d'origine avec la carte NH

Saint-Hyacinthe (450) 796-3707 Iberville (450) 347-5596

0 PAIEMENT* INTÉRÊT AVANT MAI 2004 AVEC NOTRE CARTE

Achat minimum: 750 \$ de pièces et/ou services.

Présentation de la Nouvelle Série Révolutionnaire **TS-A**

17 ans à la ville
18 ans à la campagne
St-Hyacinthe



ENCAN SAWYERVILLE inc.
★ PRÉAVIS D'ENCAN ★
 Samedi 10 avril 2004 10h00
Vente annuelle de consignment de machinerie agricole
 à l'Encan Coaticook
 route Louis S. St-Laurent
 (ancienne route 147, située entre Coaticook et Compton)

Si vous désirez placer en consignment de la machinerie pour cette vente, prière de communiquer le plus tôt possible avec l'encanteur.
 La date limite afin de faire de la publicité est le jeudi 25 mars 2004.

Pour information, contactez
Encan Sawyerille
 420, route 253
 Adresse postale :
 C.P. 5,
 Coaticook, QC J1A 2S8
 Tél.: (819) 849-3606
 Fax: (819) 849-3047
 Encan: (819) 875-3577
 Courriel:
 lafaille@videotron.net

AYRSHIRE
PRÉAVIS D'ENCAN
DU CLUB AYRSHIRE DES BOIS-FRANCS
 Vendredi, 19 mars 2004 à midi

Au terrain de l'Exposition à Victoriaville
 Seront vendues:
 40 AYRSHIRE pur-sang fraîches vélées ou dues sous peu :

Ainsi que 5 génisses de calibre pour l'expo.

Pour informations:
 LOUIS HEBERT (président)
 Tél.: (819) 353-1671
 FRANÇOIS PHOENIX (gérant)
 Tél.: (819) 225-4470
 DANIEL PAUL-HUS (encanteur)
 Tél.: (450) 773-5660

ENCANTEURS

ENCANS BRETON
 Luc Breton :
 (418) 453-2271
 Cell : (418) 334-4366
 Internet : www.encansbreton.com

ATTENTION CULTIVATEUR
 Je suis acheteur de ferme au complet, de troupeau, roulant ou si vous voulez faire encan, je suis à votre disposition. Appelez-moi il me fera plaisir de vous rencontrer.

★ ★ ★
BERTRAND PELLETIER
 St-Octave-de-Métis,
 Cté. Matane
 (418) 775-4966
 Cell.: (418) 725-9013

★ ★ ★
LAFAILLE & fils (1975) Itée
 512, Principale O,
 Coaticook, QC
 (819) 849-3606 • Fax (819) 849-3047

EXPERT BILINGUE
 Depuis plus de 40 ans à votre service pour vendre par encan ou privément

ACHETEUR DE :
 • Fermes complètes.
 • Troupeaux, Équipement de ferme
 • Coupe de bois, terrains
 N'hésitez pas à nous appeler, nos conseils pourraient vous être très utiles.

Vous désirez vendre par ENCAN ou privément? Consultez-moi!
 ★ **DANIEL PAUL-HUS**
 ENCANTEUR BILINGUE
 Acheteur de :
 • Troupeau
 • Roulant
 • Ferme complète
 (450) 773-5660
 Cell. (450) 701-5660
 Fax: (450) 773-3744

Nos encans sur Internet
 web: http://www.paul-hus.com
 e-mail: daniel.paulhus@hy.cgocable.ca
 635, rue Papineau, St-Hyacinthe (Québec) J2S 7J5
 Mes CLIENTS me RECOMMANDENT à leurs AMIS.

**Annonces classées
 (450) 679-7809**

ENCANTEURS

MARC GRAVELINE
 Encanteur
 St-Barnabé-Sud
 (450) 792-6284
 Cell.: (450) 223-0762
 www.marcgraveline.qc.ca

Les Enchères René Houde inc.
 Vous planifiez vendre privément ou par encan, nous vous offrons un service complet: évaluation, préparation à un prix compétitif.
 «Laissez mon expérience travailler pour vous»
 495, Boul. St-François
 Bromptonville (Québec) J0B 1H0
 Tél.: (819) 846-6267
 Cell.: (819) 820-4013
 (418) 774-3171
 WEB: www.encanshoude.com

Le bon choix
 Pour faire encan
 ★ **JULES CÔTÉ INC.**
 Pour vendre privément ou par encan et obtenir le juste prix. Contactez-nous.
 Roulant de ferme, animaux, machineries.
C'EST NOTRE SPÉCIALITÉ
 NOUVEAU PAGE WEB
 Http://pages.infinit.net/cowans/encan.htm
 E-mail: da.cote@videotron.ca
 1274, rue Sud, Cowansville, Québec
 Tél.: (450) 266-0670
 (450) 263-4480
 Cell.: (450) 531-0450
 ou Fax: (450) 263-8448

ÉLEVAGE

Bodco part à la conquête des États-Unis

THIERRY LARIVIÈRE

SAINT-FRANÇOIS-XAVIER-DE-BROMPTON — Après l'achat d'un concurrent américain et la construction de sa nouvelle usine, l'entreprise estrienne part à la conquête du marché de notre voisin du Sud et même de celui du Japon.

« C'est un peu comme si Suzuki achetait Harley Davidson », illustre le président de Bodco, René Couture, pour expliquer l'impact avantageux de l'achat de l'entreprise J-Star du Wisconsin. Les marques de commerce de J-Star, comme Jamesway ou Van Dale, sont en effet connues depuis plusieurs décennies aux États-Unis et au Japon.

C'est d'ailleurs surtout les marques et le réseau de distribution que Bodco a acheté car la production a été rapatriée à St-François-Xavier-de-Brompton.

L'acquisition de J-Star et la fabrication des nouvelles installations représentent un investissement de 16 M\$. La Société générale de financement, le Fonds d'action CSN et Amisk ont contribué au financement. Les deux autres actionnaires sont René Couture, le président, et André Tessier, le responsable de la recherche et du développement.

« L'agriculture c'est aussi des manufacturiers. On a déménagé 100 emplois ici, sans compter les 100 autres chez des sous-traitants », affirme fièrement René Couture. Le père de René, Gérard, était d'ailleurs un agriculteur et un patenteux bien connu qui est à l'origine de Bodco. Le tout a commencé par un petit atelier de soudure en 1969.

Des agriculteurs travaillent toujours en collaboration avec M. Couture pour parfaire le développement des différents équipements. « Je donne les nouvelles machines aux producteurs en leur disant de la critiquer, de la casser », explique René Couture.

La nouvelle usine, d'une superficie de 1,2 hectare, permet de fabriquer la gamme de produits de J-Star qui s'occupait surtout des divers équipements d'alimentation animale. Bodco s'occupait habituellement plutôt de l'autre bout de l'animal, c'est-à-dire de la gestion des fumiers.

La visite est impressionnante. Une quantité incalculable de pièces de métal et de machines sont disposées dans cette immense usine qui fait plus que doubler la capacité de production de l'entreprise.

Au moment où *la Terre* l'a interviewé, René Couture partait en direction d'une importante exposition agricole à Syracuse, dans l'État de New-York. L'homme d'affaires espère augmenter son chiffre d'affaires de 8 M\$ en 2004 pour atteindre au moins 40 M\$. Environ 70 % des ventes se font à l'étranger, mais cette proportion pourrait augmenter dans les années à venir.



PHOTO: THIERRY LARIVIÈRE

La nouvelle usine de Bodco a commencé sa production en avril 2003.

BRÈVES

Saint-Félix-de-Valois

Un policier de la Sûreté du Québec, Hugo Potvin, 30 ans, comparaitra le 7 avril prochain au Palais de justice de Joliette pour répondre à des accusations de négligence criminelle et de conduite dangereuse. L'agent Potvin, au volant d'une auto-patrouille le 8 avril 2003, a voulu intercepter deux véhicules tout-terrain (VTT) en leur coupant le chemin. L'un des VTT a évié l'auto-patrouille et l'autre s'est enfoncé dans le pare-chocs de la voiture de police. Simon Tellier, 20 ans, est décedé, et son passager, Jean-François Bergeron, a été blessé grièvement et forcé à une convalescence de deux mois à l'hôpital. Tout indique que l'auto-patrouille s'est retrouvée sur la voie en sens inverse pour couper le chemin aux VTT. L'accident est survenu sur la route 131, à Saint-Félix-de-Valois, une route rurale où il est défendu de circuler en VTT. Par ailleurs, le Code de sé-

curité routière mentionne qu'il est défendu de circuler à deux personnes et plus sur le type de VTT qu'utilisaient les victimes. Le VTT impliqué dans l'accident n'avait ni rétroviseurs, ni feux avant et arrière, ni clignotants. C'est la police de la Ville de Montréal qui a enquêté dans cette affaire. **Y.C.**

Saint-Bernard

Une porcherie comptant 1000 porcs a été détruite par le feu peu après minuit dans la nuit du 1^{er} au 2 mars, au 946 du rang Saint-Édouard, à Saint-Bernard en Beauce. Les pompiers de Saint-Bernard, de Scott-Jonction et de Saint-Narcisse ont été appelés à combattre l'incendie. À la Sûreté du Québec, on ignorait encore, le mardi 2 mars dans la matinée, la cause du sinistre. Le bâtiment était la propriété de M. Ermile Vallée. Les pertes s'élèvent à plus de 400000 \$ **Y.C.**

Avis public

Régie des marchés agricoles et alimentaires du Québec

Association des producteurs de fraises et framboises du Québec - et - Métro Richelieu inc., organismes demandeurs

OBJET : Demande de former la Chambre de coordination et de développement du secteur des fraises et framboises du Québec

Objectif principal :

La chambre peut prendre toute mesure pour promouvoir, améliorer, coordonner et développer la production et la mise en marché des fraises et framboises du Québec.

Objectifs spécifiques :

Réaliser des activités promotionnelles génériques d'envergure provinciale pour accroître la consommation des fraises et framboises du Québec;

Élaborer et réaliser des projets de recherche scientifique qui répondent aux besoins particuliers des différents partenaires de la chambre de coordination et de développement;

Planifier et coordonner des activités d'information, de formation et de recherche commerciale auprès des producteurs, des consommateurs, des détaillants, des centres de recherche et de tout autre intervenant jugé pertinent.

Veillez prendre note que la Régie recevra les observations des personnes intéressées par cette demande lors d'une séance publique qu'elle tiendra le 17 mars 2004, à 9h30, dans ses bureaux de Montréal situés au 201, boulevard Crémazie Est (5^e étage).

Montréal, le 25 février 2004

Me Marc Nepveu, Secrétaire associé

Québec

CARRIÈRES & PROFESSIONS

Le SERVICE DE
LA MACHINERIE
AGRICOLE DE LA
COOPÉRATIVE
FÉDÉRÉE DE QUÉBEC
offre à sa clientèle
des produits de qualité
supérieure et un
service après-vente
hors pair.



Pour de plus amples renseignements sur l'entreprise et sur d'autres perspectives de carrière, visitez notre site Web à : www.coopfed.qc.ca



TECHNICIEN INSTRUCTEUR

Relevant du gérant du service après-vente, vous visiterez périodiquement et sur appel les concessionnaires afin de leur fournir le soutien technique nécessaire, de former leur personnel sur le plan technique et de les renseigner sur les principales caractéristiques des machines forestières et agricoles, le tout pour assurer un service après-vente efficace. Vous effectuerez également d'autres tâches, au besoin.

Titulaire d'une formation générale ou spécialisée de niveau collégial en machinerie agricole ou dans un domaine connexe, vous possédez de 4 à 6 années ou plus d'expérience pertinente ainsi qu'une connaissance fonctionnelle de l'anglais. Dynamique, vous avez de la facilité à communiquer avec la clientèle et êtes en mesure de travailler sous pression.

Si ce poste vous intéresse, veuillez faire parvenir votre curriculum vitae, en mentionnant le numéro de référence 04-36411-009, avant le 18 mars 2004, au : Service des ressources humaines, Coopérative fédérée de Québec, 4225, rue Saint-Joseph, C. P. 1688, Trois-Rivières (Québec) G9A 5L9. Télécopieur : (819) 379-9187. Courriel : manon.desilets@cfqtr.qc.ca

Nous préconisons l'égalité des chances en matière d'emploi. Seuls les candidats sélectionnés seront avisés.



COOPÉRATIVE FÉDÉRÉE
DE QUÉBEC



DE NATURE
passionnée

L'Union des producteurs agricoles fonde son action sur les valeurs de respect de la personne, de solidarité, d'action collective, de justice sociale, d'équité et de démocratie. Nous cultivons la passion de nos membres et de nos employés. Nos quelque 900 employés sont animés du désir de représenter et de défendre les intérêts des 44 000 agricultrices et agriculteurs québécois.

Entrenez avec nous une carrière passionnante...

Agent à la vie syndicale

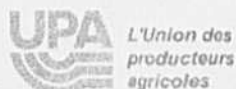
Direction de la vie syndicale
Temporaire - approximativement 1 an

Relevant du directeur de la vie syndicale, l'agent est responsable de la coordination des activités en vie syndicale s'adressant aux groupes spécialisés affiliés à l'UPA. Il développe et anime un réseau d'échanges entre les responsables de la vie syndicale des groupes spécialisés affiliés et fournit également un support à ces groupes concernant la définition et la réalisation de leurs objectifs. De plus, il développe des outils d'animation, d'information et de formation et entreprend différentes recherches et analyses. Il agit à titre de personne-ressource auprès des différents groupes affiliés pour l'élaboration et l'animation d'activités liées au développement de la vie syndicale. Il organise et anime diverses activités d'information et de formation.

Si vous êtes une personne passionnée et que vous désirez obtenir plus de détails sur ce poste, cliquez dans la section « Une carrière à l'UPA » sur www.upa.qc.ca et postulez en direct avant le 15 mars 2004 en mentionnant le numéro de recrutement B121.41.04.1

L'Union des producteurs agricoles
Direction développement et gestion des ressources humaines
555, boul. Roland-Therrien
Longueuil (Québec) J4H 3Y9
Télécopieur : (450) 463-5213

Nous offrons un salaire concurrentiel, des avantages sociaux plus qu'intéressants et des chances d'emploi égales à tous. Nous communiquerons seulement avec les candidats retenus pour une entrevue.



www.upa.qc.ca



OFFRE D'EMPLOI

Lyrco Nutrition inc.
Compagnie oeuvrant dans le domaine de
l'alimentation animale est à la recherche de :

REPRÉSENTANTS (ES) TECHNIQUES En production laitière et porcine

EXIGENCES :

- Agronome, technologiste agricole ou expérience équivalente ;
- Bonne communication, autonome et disponible ;

DESCRIPTION :

- Appliquer les programmes de régie Lyrco ;
- Servir et recruter la clientèle ;
- Participer à la formation continue de la compagnie.

RÉGIONS :

- Lanaudière, Beauce, Bois-Franc et Saint-Hyacinthe.

Si un de ces postes vous intéresse. Faites-nous parvenir votre curriculum vitae à l'adresse suivante **AVANT LE 26 mars 2004** :

Lyrco Nutrition inc. (450) 549-2124 a/s ressources humaines
1140 chemin Upton, Saint-Valérien de Milton (QC) J0H 2B0
ou par fax : (450) 549-2128 • lyrco@netco.ca

La COOPÉRATIVE

FÉDÉRÉE DE QUÉBEC

est la plus importante

entreprise agroalimentaire

du Québec. Avec son

chiffre d'affaires de

plus de 2,5 milliards

de dollars et ses

14 000 employés,

la Coopérative fédérée

est la propriété de

91 coopératives

agricoles et compte

environ 37 000

agriculteurs sociétaires.



Pour de plus amples renseignements sur l'entreprise et sur d'autres perspectives de carrière, visitez notre site Web à : www.coopfed.qc.ca



DIRECTEUR D'USINE MEUNERIE DE JOLIETTE

Relevant du directeur de la production – secteur des Productions animales, vous organiserez et coordonnerez toutes les activités reliées à la fabrication d'aliments pour animaux, incluant l'ordonnancement, la transformation, l'expédition, la salubrité et l'amélioration continue des procédés. Responsable de la gestion d'une équipe de 5 superviseurs d'expérience et d'une trentaine d'employés de production, techniques et administratifs répartis sur 3 quarts de travail, vous maximiserez le rendement de l'usine selon les objectifs fixés, les normes de qualité, de salubrité et de santé et de sécurité du travail et ce, avec l'aide de partenaires de divers services tels que l'assurance qualité, l'ingénierie, la comptabilité, les ressources humaines, etc. Vous assurerez la gestion du budget, le contrôle des dépenses ainsi que la coordination de la réalisation des investissements. Enfin, vous jouerez un rôle-clé dans le développement et le maintien d'un climat productif de relations d'affaires harmonieuses avec la clientèle et les fournisseurs.

En plus d'un diplôme d'études collégiales ou universitaires en gestion des opérations ou d'une formation jugée pertinente, vous possédez au moins 5 ans d'expérience en gestion de personnel, de préférence dans un environnement syndiqué. Vous démontrez de fortes habiletés pour les communications et le travail d'équipe. Maîtrise du français et de l'anglais, esprit analytique, leadership d'influence, sens poussé de l'organisation et de la gestion des priorités font de vous la personne idéale pour ce poste. La connaissance des opérations d'une meunerie est un atout important.

Si ce poste vous intéresse, veuillez faire parvenir votre curriculum vitae, en mentionnant le numéro de référence 04-001-022, avant le 19 mars 2004, au : Service des ressources humaines, Coopérative fédérée de Québec, 9001, boul. de l'Acadie, bureau 200, Montréal (Québec) H4N 3H7. Télécopieur : (514) 385-1041. Courriel : emploi@coopfed.qc.ca

Nous préconisons l'égalité des chances en matière d'emploi. Seuls les candidats sélectionnés seront avisés.



COOPÉRATIVE FÉDÉRÉE
DE QUÉBEC



Carrières et professions
de la TCN

Pour rejoindre les meilleurs
candidats et candidates
du milieu agricole.

RÉINGÉNIERIE EN ENVIRONNEMENT

L'AGEO fête ses 10 ans dans l'incertitude

THIERRY LARIVIÈRE

L'Association de gestion des engrais organiques du bassin de la rivière Yamaska (AGEO) a fêté son dixième anniversaire sans savoir si elle pourra continuer à exister sous sa forme actuelle.

Il faut savoir que les trois organismes de gestion des fumiers (OGF) situés dans les trois principaux bassins en surplus de fumier du Québec attendent toujours des nouvelles pour le renouvellement de leur financement, qui s'achève à la fin du mois courant. Tous les clubs conseils en agroenvironnement sont d'ailleurs aussi dans l'attente.

C'est qu'il n'y a pas encore d'entente entre l'UPA et les gouvernements fédéral et provincial au sujet du financement de ces organismes dans le nouveau Cadre stratégique agricole du Canada. Selon une source très proche du dossier au fédéral, le financement pourrait être revu complètement et serait basé sur un paiement à l'acte. Cette formule serait donc passablement différente de l'entente CDAQ-MAPAQ-UPA actuelle qui prévoit un financement de base pour chaque membre. Ottawa ne semble d'ailleurs pas s'opposer à la volonté de plusieurs fédérations régionales de l'UPA de vouloir regrouper l'offre de tous les types de services non liés offerts aux agriculteurs.

« Ce qui est en jeu, c'est la livraison du volet environnemental », confirme Denis Sansfaçon, responsable du programme environnemental Prime-Vert au ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ). Il reste visiblement encore quelques « arrimages » à faire puisque le fédéral propose un plan agroenvironnemental des fermes qui pourrait recouper certaines exigences provinciales existantes (bilan de phosphore et PAEF). Le sous-ministre responsable au MAPAQ de même que l'UPA n'ont d'ailleurs pas souhaité commenter l'évolution de tout ce dossier pour l'instant. L'échéance approche cependant à grands pas.



PHOTO : THIERRY LARIVIÈRE.

Le président de l'AGEO, Jacques Guilmain, souhaite que le rôle régional de gestion des surplus de fumier de l'organisme soit reconnu par le gouvernement.

Malgré l'appui de l'UPA, le volet collectif de gestion des surplus de fumier des trois OGF n'est pas assuré de continuer. « Il va y avoir un seul mode pour donner les services, celui des clubs conseils », a indiqué Denis Sansfaçon du MAPAQ, qui ajoutait récemment que rien n'était arrêté en ce qui concerne les OGF. Le tout dépendra aussi évidemment du prochain budget du gouvernement du Québec.

« Qu'il n'y ait plus de services collectifs dans le bassin de la Yamaska, ça n'a pas de bon sens », a déclaré Sylvie Richard, agronome responsable des projets collectifs à l'AGEO. L'organisme a d'ailleurs pris les bouchées doubles en 2003 pour démontrer la nécessité d'avoir une vision régionale pour la gestion des surplus de fumier. L'AGEO participe ainsi à plusieurs projets très intéressants : l'évaluation des techniques de séparateur centrifuge à lisier, des comparaisons des modèles de rampes d'épandage, des tests sur le compostage des animaux morts, un important projet de fabrication d'en-

grais granulaire destiné au secteur maraîcher, etc. Des conseils précis pour chaque producteur en surplus sont également donnés pour les 261 producteurs membres. Le membership est cependant en baisse de 20 % par rapport à 2002, principalement à cause de l'adoption du Règlement sur les exploitations agricoles qui n'obligeait plus les producteurs en surplus à s'inscrire aux OGF. Le président de l'AGEO, Jacques Guilmain, prévoit devoir effectuer des coupures faute de financement adéquat du volet collectif de gestion des surplus. Il espère cependant toujours pouvoir conserver l'expertise en ré-

BRÈVES

Vaudreuil-Dorion

Un homme de 55 ans, Louis Séguin, a perdu la vie après avoir reçu une balle de carabine en pleine poitrine le jeudi 26 février vers 16 h au 2900, boulevard Harwood à Vaudreuil-Dorion, à l'ouest de Montréal. Selon l'agent Ronald McCinnis de la Sûreté du Québec, quatre personnes se trouvaient à l'intérieur d'une étable où l'on fait l'élevage de bovins de boucherie. Un homme a voulu abattre une vache pour la viande mais a manqué son coup. Lorsqu'il a rechargé son arme à feu, un coup de feu accidentel s'est produit, atteignant mortellement M. Séguin. Son décès a été constaté à l'hôpital Lakeshore de l'arrondissement Pointe-Claire à Montréal. Une enquête a été instituée, et le dossier sera soumis au substitut du procureur général au Palais de justice de Valleyfield pour qu'il détermine s'il y a lieu de porter des accusations de négligence envers celui qui manipulait l'arme. **Y.C.**

Maddington Fall

Dans les Bois-Francs, Daniel Leblanc, 48 ans, de Sainte-Anne-du-Sault, a été tué lorsqu'un arbre tiré par une débusqueuse l'a frappé à la tête. L'accident s'est produit le mercredi 25 février vers 11 h 25 dans un boisé du 16^e Rang à Maddington Fall. À la Sûreté du Québec, on rapporte que M. Leblanc était venu aider un ami sur sa terre à bois. L'ami conduisait la débusqueuse. Le tronc d'un arbre mal coupé qu'il voulait tirer se serait dirigé vers la tête de M. Leblanc. Le décès de ce dernier a été constaté à l'Hôtel-Dieu d'Arthabaska à Victoriaville. C'est la deuxième fois en quelques semaines qu'un accident semblable se produit au Québec. **Y.C.**

CARRIÈRES & PROFESSIONS

Mettez de la couleur dans votre vie professionnelle...

Joignez-vous à la solution orange!

Offre de partenariat

Agrocentre Fertibec, chef de file dans le domaine des intrants et des services en production végétale dans le sud-ouest de Montréal, est à la recherche d'un ou deux partenaires pour partager la responsabilité de l'application à forfait de pesticides pour ses clients de grandes cultures et de productions maraîchères.

Nous oeuvrons principalement dans la région comprise entre St-Jean-sur-Richelieu et Valleyfield. Nous avons une expérience de plus de 10 ans dans le domaine de l'application à forfait et possédons les équipements appropriés pour le faire de façon professionnelle.

AGROCENTRE FERTIBEC INC.

621, rue Notre-Dame, C.P. 576, Saint-Rémi (Québec) J0L 2L0

Fax : (450) 454-4287 - info@agrocentre.qc.ca

A/S de M. Richard Adam



SOYEZ À LA POINTE DE L'AGRICULTURE!

Être au courant des plus récentes innovations scientifiques et technologiques dans le secteur agricole peut vous donner un avantage en commercialisation et en gestion d'entreprise agricole. Mais qui a le temps pour trouver cette information fondamentale?

Nos chercheurs et rédacteurs rassemblent actuellement pour vous les développements les plus pertinents sous un format facile à lire. Obtenez l'information de pointe sur :

- ▶ L'agriculture écologique
- ▶ L'agriculture de précision
- ▶ L'équipement agricole supérieur
- ▶ Les nouveaux marchés pour agriculteurs



Gagnez du temps et prenez les devants... Visitez notre section Science et technologie.



FARMCENTRE.COM

Conseil canadien de la gestion d'entreprise agricole

LES TENDANCES DU MARCHÉ

Inventaire de bovins au Canada



Statistique Canada a publié, le 18 février dernier, son rapport sur le nombre de bovins en inventaire au Canada au 1^{er} janvier 2004. La hausse du cheptel de 10% n'est pas une surprise pour les analystes de marché.

En 2003, les exportations canadiennes de bovins vivants ont été suspendues depuis le 20 mai à la suite du cas d'ESB et les producteurs ont retenu leurs animaux à la ferme en raison de la dégringolade des prix de marché. Comparativement à l'an dernier, le nombre de vaches de boucherie sur les fermes a augmenté de 6% et les génisses de boucherie gardées pour le remplacement sont également en hausse de 9%. Les provinces du Manitoba

(15%) et de la Saskatchewan (8%) enregistrent les plus hauts taux de croissance du nombre de vaches de boucherie. L'Alberta, qui compte 39% du cheptel canadien de vaches de boucherie, indique une croissance de 2% seulement des vaches. Le Québec et l'Ontario pour leur part affichent une croissance de 6% de leur cheptel de vaches de boucherie.

Les inventaires de bouvillons et de taures d'abattage sont également en hausse de 7%. Toutes les provinces ont déclaré plus de bouvillons et de taures pour fins d'abattage en inventaire, au 1^{er} janvier, 2004, à l'exception de l'Alberta, qui en a déclaré 3% de moins. L'Alberta détient néanmoins 57% des bouvillons et des taures d'abattage en engraissement

au Canada. Au niveau canadien, le nombre de vaches laitières a connu une légère hausse de 1% du nombre de vaches au 1^{er} janvier 2004, par rapport à 2003. Le Québec, qui compte 37% de la population de vaches laitières au Canada a pour sa part connu une baisse du nombre de vaches laitières de 1%. Le nombre de génisses laitières gardées pour le remplacement était stable (0%).

Par contre, notre voisin, l'Ontario, qui compte 35% des vaches laitières canadiennes, a connu une augmentation du nombre de vaches laitières de 3% ainsi qu'une hausse des inventaires de génisses laitières de remplacement de 3%.

Ann Fornasier, FPBQ

Bovins en inventaire au 1^{er} janvier 2004 et variation par rapport à 2003 (milliers de têtes)

Source : Statistique Canada

	Québec		Ontario		Est Canada		Alberta		Ouest Canada		Total Canada	
	2004/2003	2004/2003	2004/2003	2004/2003	2004/2003	2004/2003	2004/2003	2004/2003	2004/2003	2004/2003	2004/2003	2004/2003
Vaches laitières	397	-1%	375	3%	836	1%	88	1%	241	2%	1 077	1%
% Canada	37%		35%		78%		8%		22%		100%	
Génisses laitières	172	0%	210	2%	413	2%	35	0%	108	1%	520	2%
Vaches de boucherie	231	6%	415	6%	707	6%	1 960	2%	4 314	6%	5 021	6%
% Canada	5%		8%		14%		39%		86%		100%	
Génisses boucherie (rempl.)	38	17%	75	7%	125	10%	271	8%	581	9%	706	9%
Bouvillons et taures pour abattage	109	33%	415	10%	570	34%	1 192	-3%	1 521	11%	2 091	7%
Taureaux	16	8%	27	8%	47	8%	110	15%	224	14%	271	13%
Veaux	457	20%	707	10%	1 243	13%	2 020	19%	3 732	17%	4 975	16%
Total	1 420	9%	2 224	7%	2 691	11%	5 675	7%	10 372	10%	13 063	10%

Le potentiel chinois



La volatilité du marché mondial des grains est en partie attribuable à la forte influence de certains clients sur l'offre et la demande mondiales. Parmi eux, on compte la Chine qui est à la fois le plus grand producteur et le plus grand consommateur mondial de produits agro-alimentaires. La Chine doit nourrir 22% de la population mondiale avec seulement 15% des terres cultivables. L'agriculture dans ce pays demeure le secteur fondamental de l'économie et permet de couvrir tous les besoins de la population.

Par ailleurs, l'amélioration des revenus des ménages ainsi que l'évolution du mode de vie de la population ont fait changer les habitudes alimentaires, actuellement plus axées sur la consommation de protéines animales, ce qui a permis l'industrialisation de la production des aliments du bétail. La consommation de riz et de blé (aliments de base depuis des siècles) a, quant à elle, connu un

déclin. Pour compenser cela, le développement de nouveaux besoins est envisageable dans les années à venir. Néanmoins, l'agriculture en Chine connaît des limites, d'une part, les terres arables sont restreintes du fait de l'urbanisation croissante, de la pollution et de la désertification. Comparativement aux États-Unis, elles ne représentent que le sixième par tête d'habitant. D'autre part, l'eau est l'un des principaux facteurs limitants de la production agricole. Le Nord est fortement sujet à la sécheresse, alors que le Sud est, à tout moment, mis en garde contre les inondations. À terme, l'augmentation des importations de soya par exemple, utilisé pour l'alimentation animale, n'est pas à écarter. Agriculture Canada prévoit une augmentation des importations des oléagineux en 2004-2005 à la suite de l'augmentation de la consommation des viandes et des huiles végétales. En se basant sur une étude réalisée aux États-Unis qui anticipe le maintien au niveau actuel de la produc-

tion de soya d'ici 2012-2013, la même source laisse entrevoir une hausse des importations de 91% par rapport à l'année 2003-2004.

Comme pour la plupart des gouvernements du monde, l'objectif du gouvernement chinois est de garantir et de maintenir un revenu décent à l'ensemble de ses producteurs. Dans le contexte de sa transition vers une économie de marché, la Chine a marqué ce passage avec son accession à l'OMC en décembre 2001, ce qui signifie : réduction du rôle de l'État, abaissement des tarifs douaniers, établissement de contingents et de permis à l'importation.

En définitive, la Chine est un de ces pays qui assure largement son autosuffisance alimentaire, mais dont la production agricole ne suit pas inéluctablement la forte croissance de sa population. Elle est engagée dans un processus qui n'a d'autre issue que l'ouverture de son marché. De ce fait, ne présente-t-elle pas tous les symptômes de devenir, dans un avenir pas trop lointain, un importateur net de grains?

Amina Baba-Khellil

REVUE DES MARCHÉS

VOLAILLES

Volailles vivantes
Semaine se terminant le 7 mars 2004
Prix aux producteurs au Québec

POULETS(1)		
1,65 kg vivant et moins		1,196 \$
1,66 kg à 1,70 kg vivant		1,216 \$
1,71 kg à 1,75 kg vivant		1,226 \$
1,76 kg à 1,80 kg vivant		1,231 \$
1,81 kg à 1,85 kg vivant		1,221 \$
1,86 kg à 2,10 kg vivant		1,191 \$
2,11 kg à 2,35 kg vivant		1,211 \$
	(Prix de référence)	
2,36 kg à 2,50 kg vivant		1,191 \$
2,51 kg à 3,00 kg vivant		1,181 \$
3,01 kg vivant et plus		1,281 \$
DINDON À GRILLER(1)		
Dindon à griller femelle		1,530 \$
Dindon à griller mâle		1,495 \$
FEMELLE LOURDE(1)		
Produite en dindon à griller		1,495 \$
Produite en femelle lourde		1,445 \$
MÂLE(1)		
		1,555 \$

Prix aux producteurs en Ontario		
POULETS(1)		
1,84 à 1,95 kg (prix de référence)		1,211 \$
2,65 à 3,2 kg		1,251 \$
DINDONS(1)		
Dindon à griller	A	1,56 \$
	U	1,47 \$
Femelle lourde	A	1,515 \$
	U	1,405 \$
Mâle		1,535 \$

Semaine se terminant le 29 février 2004			
POULES (Ontario) (2)			
	Bas	Haut	La plupart
Moins de 2,3 kg	00 c	00 c	00 c
2,3 kg et plus	00 c	00 c	00 c

POULES (Québec)			
Moins de 2,3 kg (2)	00 c	00 c	00 c
2,3 kg et plus (3)		35 c	
Prix fournis par :			
(1) Fédération des producteurs de volailles du Québec			
(2) Agriculture et Agro-Alimentaire Canada			
(3) Syndicat des producteurs d'œufs d'incubation du Québec			

ŒUFS D'INCUBATION

Prix des œufs d'incubation de poulet à chair (base poussin)	
Québec	37,59 c
Ontario	38,14 c

ŒUFS

Prix des œufs. Semaine du 29 février 2004		Producteurs Québec	
A-Extra Gros			1,53 \$
A-Gros			1,53 \$
A-Moyens			1,44 \$
A-Petits			0,80 \$
A-Pewee			0,24 \$
B			0,50 \$
C			0,30 \$

LAIT

Péréquation Janvier 2004 FPLQ				
Prix par composant				
	Matière grasse \$/kg	Protéine \$/kg	L.a.s. \$/kg	Valeur d'un hl de référence (2)
Production intraquota ⁽¹⁾	6,4354	8,8730	1,2992	58,97

AVIS - À compter du 1^{er} août 2003 aucun paiement (0 \$) ne sera effectué pour la production hors quota
(1) Prix payé pour le volume de lait produit au-delà du seuil de tolérance en surproduction.
(2) Hectolitre de référence:
Matière grasse 3,60 kg/hl
Protéine 3,20 kg/hl
L.a.s. 5,70 kg/hl

PRODUITS LAITIERS

Beurre, lait en poudre
Prix en vigueur à partir de février 2004:
Prix de soutien du beurre 1^{re} catégorie selon la Commission canadienne du lait: 6,2968 \$/kg.
Marché de Montréal, prix du gros au détail-pains (moyenne hebdomadaire) 7,13 \$/kg.
Poudre de lait écrémé: ventes de 25 sacs ou plus. Pulvérisée. Canada 1^{re} catégorie, sacs 5,59 \$/kg. Aliments du bétail: —
Poudre de lait de beurre, animale: - Poudre de lait de beurre comestible, pulvérisée 4,59 \$/kg.
Poudre de lactosérum (petit lait de fromage) comestible, pulvérisée 0,98 \$/kg. Animale 0,87 \$/kg.

BOIS

Prix moyens de vente des scieries aux grossistes à Montréal (taxes non incluses) le 27 février 2004.
(\$/1 000 p.m.p.)
2 X 4 po L/A (vert) construction/standard : 425 \$
utilité: 325 \$
2 X 4 X 8 colombage: 405 \$
Source : Conseil de l'industrie forestière du Québec.

CHÈVRES

Vente du 1 ^{er} mars 2004			
	Qté	\$	
Chèvres	160	5,00-75,00	
Boucs adultes	40	45,00-200,00	
Chevreaux	90	25,00-80,00	(env. 2,25 \$/lb pour les bons)

Source : Réseau Encans Québec.

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
Rendement	[Bar chart showing yield data]								
Tenue	[Bar chart showing tenacity data]								
Poids spécifique	[Bar chart showing specific weight data]								
Grosneur de grain	[Bar chart showing grain size data]								
Fusariose	[Bar chart showing fusarium data]								

Le BLÉ à haut rendement

TORKA

Dividend XL R TA

CO-OP

Dividend XL R TA est une marque déposée de Syngenta

UNE OFFRE PAS COMME LES AUTRES!

SERVICE



RIEN À PAYER AVANT

MAI 2004

AVEC NOTRE CARTE



ACHAT MINIMUM 750 \$ de pièces et/ou services
Aucun paiement, ni intérêt avant mai 2004

PIÈCES CERTIFIÉES



NEW HOLLAND
www.newholland.com/na

FRUITS ET LÉGUMES

Prix vendus par les grossistes à Montréal le 27 février 04
BETTERAVE : 10,00-10,50/12 x 2 lb, 9,00-9,50/25 lb
CAROTTE : 12,75-15,00/10 x 5 lb, 14,00-15,00/24 x 2 lb; 15,00/25 lb; Jbo 11,50-12,50/50 lb
CHOU : vert 10,00/45 lb; de Savoie 10,00-11,25/30 lb; rouge 11,25-12,00/40 lb
ENDIVE : 14,75-17,00/10 lb
LAITUE: Boston verte de serre 18,50-19,00/12 sous dôme; hydroponique Boston verte 27,00-31,75/24
NAVET : blanc 14,50/25 lb
OIGNON : à bouillir 2,00/10 lb; jaune 10 lb, 3,00; 14,00-15,00/24 x 2 lb et 10 x 5 lb
PANAIS : 13,50/20 lb
POIREAU : 12,50/12 en boîte
RUTABAGA : 9,25/50 lb
TOMATE : de serre, rouge 44,00-45,00/15 lb

Prix minimum de la pomme tardive destinée à l'état frais - Récolte 2003

POMMES RÉFRIGÉRÉES

Variétés	Prix minimum payé aux producteurs (pommes destinées en sac et cell-pack)
Paulared	9,00 \$ le minot Canada Fantaisie à compter du 11 septembre 2003
Mcintosh, Spartan, Empire	9,00 \$ le minot Canada Fantaisie à compter du 10 octobre 2003 (en sac) 12,50 \$ le minot Canada Fantaisie à compter du 10 octobre 2003 (en cell pack)
Cortland, Lobo	9,00 \$ le minot Canada Fantaisie à compter du début de l'écoulement 12,50 \$ le minot Canada Fantaisie à compter du 10 octobre 2003 (en cell pack)

POMMES À ATMOSPHÈRE CONTRÔLÉE

Lobo, McIntosh, Spartan, Empire, Cortland
12,00 \$ le minot Canada Fantaisie à compter de l'ouverture des chambres à atmosphère contrôlée début décembre (en sac)
14,50 \$ le minot Canada Fantaisie à compter de l'ouverture des chambres à atmosphère contrôlée début décembre (en cell pack)

Prix minimum de la pomme tardive destinée à la transformation - Récolte 2003

À compter du 22 décembre 2003 pour la pomme tardive, le prix a été fixé à 0,09 \$ la livre ou 3,78 \$ le minot de 42 livres pour la pomme à sauce et la pomme à jus opaques.

Aucune autre date n'a été fixée pour une prochaine rencontre.

POMMES DE TERRE

Prix déterminés à compter du 5 mars 04

	Blanche	Rouge	Jaune	Longue
Calibre table				
Vrac 100 livres	4,00	5,00	8,00	4,50
Master 16X3 livres	9,50	N.D.	N.D.	N.D.
Sac 5 livres	0,90	0,95	0,95	0,90
Master 5 livres	9,00	9,50	9,50	9,00
Sac 10 livres	1,10	1,25	1,50	1,20
Master 10 livres	6,50	7,25	N.D.	N.D.
Sac 15 livres	1,65	N.D.	N.D.	N.D.
Sac 20 livres	2,15	N.D.	N.D.	2,15
Sac 50 livres	5,10	N.D.	N.D.	5,50
Boîte 50 livres A	9,50	9,75	N.D.	N.D.
Boîte 50 lb/petite	-	-	N.D.	N.D.
Sac 50 lb/grosse	5,00	5,00	N.D.	5,50

*Equivalent Canada #1. Pour la longue, la norme est de 2" et plus. Vrac livré au poste d'emballage. Emballé et livré à un entrepôt d'un grossiste-distributeur.

Pour les livraisons au détail, ces prix doivent être majorés de 15%.
Info : 1 877 728-2837 ou http://www.fpptq.qc.ca

Attention : Ces prix serviront au calcul des compensations à l'ASRA

PROVENDES

Prix de fermeture au 27 février 2004

Prix de vente des céréales fourragères (\$/t.m.)

	Centres rég. St-Jean & St-Hyacinthe	Québec
Blé	ND	ND
Avoine	ND	ND
Orge	ND	ND
Mais no 3	ND	ND
Fève de soja	ND	N/A

Prix de vente des ingrédients à Montréal (\$/t.m.)

Son de blé, gru de blé	N/A
Tourteau de soja 48 %	ND
Tourteau de canola 34 %	ND
Luzerne désydratée	ND

Bourse de Chicago (SUS/boisseau)

	27 février 2004	De la semaine
Fermeture Variation haut bas		
Mais*	mars 04 ND ND ND ND	
	mai 04 ND ND ND ND	
Fève	mars 04 ND ND ND ND	
de soja*	mai 04 ND ND ND ND	

Source : Section des études et de l'analyse de marché Agriculture + agroalimentaire Canada

Bourse de Winnipeg (Scan/tm) le 27 février 2004

	Mars	Mai	Juillet	Sept.
Canola :	411,50	414,50	416,00	367,00

Valeurs de remplacement (\$/t.m.) le 27 février 2004

	St-Hyacinthe/Québec
Mais des États-Unis (wagon)	193,55
Blé	185,00
Orge	153,00
Avoine à Minneapolis	161,55

Prix de la fève soja livrée aux éleveurs portuaires du St-Laurent Livraison immédiate; aucune offre Livraison récolte 2004 : 358,60

Source : FPCCQ

Options

Fermeture en date du 13 février 2004 (SUS/boisseau)

Mais	Chicago	Calis	Puts
K4 - 2,80		0,2	0,03
K4 - 2,90		0,1925	0,065
K4 - 3,00	3,03	1,3625	0,10375
K4 - 3,10		0,9625	0,16375
N4 - 2,70		0,4025	0,045
N4 - 2,80		0,335	0,0775
N4 - 2,90		0,275	0,1175
N4 - 3,00	3,05	0,23	0,17
N4 - 3,10		0,1875	0,2275
Z4 - 2,70		0,38625	0,1325
Z4 - 2,80		0,3325	0,1775
Z4 - 2,90		0,28625	0,2325
Z4 - 3,00	2,955	0,245	0,29
H5 - 2,70		0,4025	0,14
H5 - 2,80		0,35	0,185
H5 - 2,90		0,305	0,24375
H5 - 3,00	2,9675	0,265	n.a.

Fève de soja Chicago Calis Puts

K4 - 8,80		0,77875	0,2075
K4 - 9,00		0,66	0,285
K4 - 9,10		0,605	0,33125
K4 - 9,20		0,555	0,38
K4 - 9,30		0,5075	0,42875
K4 - 9,40	9,375	0,465	0,49
N4 - 8,40		1,06	3,450
N4 - 8,60		0,94	3,450
N4 - 8,80		0,83	0,4375
N4 - 9,00		0,7425	0,54
N4 - 9,20	9,20	0,66	6,550
N4 - 9,40		0,5775	0,775
X4 - 6,60		1,0575	0,305
X4 - 6,80		0,9375	0,385
X4 - 7,00		0,8325	0,4725
X4 - 7,20		0,74	0,58
X4 - 7,40	7,36	0,65	0,69

Janvier 'F Avril 'J Juillet 'N Octobre 'V
Février 'G Mai 'K Août 'O Novembre 'X
Mars 'H Juin 'M Septembre 'U Décembre 'Z

BOVINS

Vaches de réforme

	Lundi	Semaine	Semaine
	1 ^{er} mars 04	23 févr. 04	précédente
MARCHÉ DU QUÉBEC			
Volume total de vaches (têtes)	1 160	2 093	1 949
ENCANS VIVANTS (1)			
Bonnes (2A, 4A)	18,00	18,10	18,24
Moyennes (4B, 5A, 5B)	14,36	14,90	14,24
Autres (4C, 5C, 9, 10)	10,55	11,09	10,86
Toutes catégories	14,63	15,30	15,03
ENCHÈRE ÉLECTRONIQUE (2)			
Bonnes (2A, 4A)			

(1) Unité : \$CAN/100 lb vif, (2) Unité : \$CAN/100 lb carcasse

Sources : FPBQ, USDA, OCA

TAUREUX DE RÉFORME

	Lundi	Semaine	Semaine
	1 ^{er} mars 04	23 févr. 04	précédente
MARCHÉ DU QUÉBEC			
ENCANS VIVANTS			
Bons - Laitier	21,77	22,37	23,09
Bons - Boucherie	39,90	37,54	33,13

Unité : \$CAN/100 lb vif

Prix du boeuf désossé

	Semaine	Semaine
	23 févr. 04	précédente
MARCHÉ EXTÉRIEUR		
BOEUF DÉSOSSÉ US		
85 % maigre (éq. SCA/100 lb)	152,05	149,23

Unité : \$CAN/100 lb vif

Veaux laitiers

	Lundi	Semaine	Semaine
	1 ^{er} mars 04	23 févr. 04	précédente
MARCHÉ DU QUÉBEC			
Volume total de veaux (têtes)	1 556	2 342	2 781
ENCANS VIVANTS			
Mâles - Bons (90-120 lb) - (B)	1,65	1,57	2,17
Mâles - Bons (121-140 lb) - (B)	1,58	1,44	2,04
Mâles - Moyens (90-140 lb) - (M)	1,38	1,31	1,65
Femelles - Bonnes (90-120 lb) - (B)	1,45	1,36	1,96
Divert (tous poids)	0,69	0,60	0,80

Unité : \$CAN/100 lb vif

MARCHÉS EXTÉRIEURS

	Semaine	Semaine
	23 févr. 04	précédente
ENCANS VIVANTS É-U.		
Mâles - Bons (100-120 lb) - (B)	2,10	2,08
Femelles - Bonnes (100-120 lb) - (B)	6,21	4,73
Abattage	0,27	0,30

Unité : \$CAN/100 lb vif

Sources : FPBQ, USDA

Ligne info prix pour les vaches de réforme et veaux laitiers (0,75 \$ par appel) 1 900 451-8328

Veaux de grain

	Semaine	Semaine
	23 févr. 04	précédente
MARCHÉ DU QUÉBEC		
ENCHÈRE ÉLECTRONIQUE		
Volume	2 108	2 016
Écart	110,50-121,00	110,00-122,50
Prix moyen	116,61	119,47

Unité : \$CAN/100 lb vif

PRIX OPTIMAL

	Semaine	Semaine	Semaine
	8 mars 04	1 ^{er} mars 04	23 févr. 04
PRIX OPTIMAL			
Veau de grain du Québec	210,21	206,87	205,95

Unité : \$CAN/100 lb carcasse chaude sans peau, 54,5% rendement

Veaux lourds de l'Ontario

	Lundi	Semaine	Semaine
	1 ^{er} mars 04	23 févr. 04	précédente
MARCHÉ EXTÉRIEUR			
ENCANS VIVANTS DE L'ONTARIO			
Total / Moyenne	c	-	343
Écart	-	-	38,73-145,11
Prix moyen	-	-	108,00

Unité : \$CAN/100 lb, carcasse chaude sans peau, 54,5% rendement

Source : OCA

Veaux de lait (1)

	Semaine	Semaine	Semaine
	1 ^{er} mars 04	23 févr. 04	précédente
MARCHÉ DU QUÉBEC			
VENTES DIRECTES AUX ABATTOIRS			
(\$/lb carcasse sans peau)	250,00	245,00	240,00

Source : CAN/100 lb carcasse sans peau

MARCHÉ EXTÉRIEUR

PRIX DES VEUX ABATTUS

	Semaine	Semaine
	23 févr. 04	précédente
MARCHÉ EXTÉRIEUR		
PRIX DES VEUX ABATTUS		
Côte Est des É.-U.		
(ventes directes aux abattoirs)	289,97	281,75
Centre Nord des É.-U.		
(veaux produits à contrat)	291,42	286,38
Prix moyen	290,70	284,07

Unité : \$CAN/100 lb carcasse chaude sans peau

Sources : USDA et FPBQ

Veaux d'embouche

MARCHÉ DU QUÉBEC

MARCHÉS EXTÉRIEURS

23 févr. 04

	Ontario	Alberta
MARCHÉ DU QUÉBEC		
ENCANS RÉGULIERS		
ENCANS SPÉCIALISÉS		
MARCHÉS EXTÉRIEURS		
ENCANS RÉGULIERS ET SPÉCIALISÉS EN SAISON		
ONTARIO		
ALBERTA		
Volume total de veaux	78	24 441
Mâles - Catégories G et M	-	14 020
400-500 lb	76,50	76,63
500-600 lb	-	78,56
600-700 lb	-	78,70
700-800 lb	-	74,06
800-900 lb	-	79,77

Unité : \$CAN/100 lb vif

Source : FPBQ, CANFAX

MARCHÉ À TERME DE CHICAGO

"Feeder Cattle"

Lundi

Année

précédente

Mars 2004

83,900

76,125

ESTRIE

PCSRA : la tournée va bon train!

La tournée d'information sur le Programme canadien de stabilisation du revenu agricole (PCSRA), organisée par La Financière agricole en collaboration avec la Fédération de l'UPA-Estrie, va bon train.

Déjà trois assemblées ont eu lieu et retenu l'attention de 250 producteurs. Satisfaits de la rencontre, ces derniers comprennent mieux les enjeux du programme.

Des troupes dynamisées

Le mardi 17 février dernier a eu lieu une première dans l'histoire de la Fédération de l'UPA-Estrie. Quarante présidents, vice-présidents et administrateurs de syndicats de base et de spécialité ont assisté à la conférence de madame Pierrette Desrosiers, psychologue en milieu de travail.

La rencontre avait pour but de permettre aux producteurs d'échanger sur le stress en agriculture et de donner quelques pistes de solution afin d'épauler ceux et celles qui en sont victimes. Les participants ont apprécié le propos et n'ont pas manqué de manifester leur intérêt. Ils ont aussi pu assister, un peu plus tôt dans la journée, à une activité animée par madame Gaétane Fournier, agente de formation et d'information à la Confédération de l'UPA. Cette activité a permis de partager les bons coups des différents syndicats. La « jasette » et la bonne humeur étaient au rendez-vous!

TRIBUNE DES PRÉSIDENTS

L'encan électronique a 15 ans aujourd'hui!

À 9h, le 3 mars 1989, l'encan électronique commençait sa première vente. C'était tout un défi et une première technologique. Quinze ans plus tard, l'encan a évolué, trois mécanismes de vente sont en place, le nombre de porcs transigés par semaine est passé de 80 000 à 140 000. Mais ce qu'il faut retenir avant tout c'est que nous faisons l'envie des producteurs de porcs des autres provinces.

Que serait devenu le développement de la production porcine québécoise sans cet outil? Si on se fie à nos voisins ontariens et de l'Ouest canadien, il y a fort à parier que le phénomène de concentration aurait touché le Québec tout comme les autres. Bon nombre de nos fermes familiales auraient disparues. De plus, l'écart entre le



Claude Corbeil, président FPPQ.

prix payé aux producteurs québécois et américains s'est constamment réduit depuis l'avènement de l'encan.

Au moment où s'amorce notre réflexion sur la mise en marché des porcs dans l'optique de se rapprocher des consommateurs, il ne faut pas perdre de vue les avantages dont les producteurs du Québec ont bénéficié et il ne faut pas jeter le bébé avec l'eau du bain.

Certes, notre façon de mettre en marché la viande de porc doit s'adapter aux nouveaux enjeux des années 2000, mais n'oublions pas les objectifs que nous poursuivions il y a 15 ans : assurer l'équité entre les producteurs par une mise en marché collective et ordonnée.

Claude Corbeil, président FPPQ

MARAÎCHERS

Les maraîchers bien représentés

Plus de 70 producteurs, intervenants et invités spéciaux ont participé à la 23^e assemblée générale annuelle de la Fédération des producteurs maraîchers du Québec, le 26 février, à Saint-Hyacinthe. Le conseil d'administration avait pris soin de choisir cette région puisqu'elle compte un nouveau syndicat

depuis le 9 avril 2003, soit le Syndicat des producteurs maraîchers de la Montérégie-Est. Rappelons que les nombreux dossiers chauds ont justifié la création de ce 8^e syndicat maraîcher régional.

Le taux de participation à l'assemblée générale s'est avéré plus que satisfaisant, d'autant plus qu'il était représentatif de l'ensemble des régions du Québec. Les producteurs se sont dits très enthousiastes et déterminés à donner suite au « Plan stratégique de développement de l'industrie des productions maraîchères » dévoilé en après-midi par M^{me} Renée Dubé, de la firme Zins Beausnesne et associés. Ce portrait a notamment permis de cibler les principaux enjeux du secteur, soit la qualité, la gestion commerciale avec les grands réseaux de distribution, le développement des marchés à l'exportation, l'organisation, la concertation et le regroupement, la main-d'œuvre, la technologie ainsi que les défis de compétitivité et de gestion. Au cours de la réunion, les participants ont également pu prendre connaissance de la revue de presse 2003 du secteur maraîcher. Des exemplaires de ce document, qui totalise plus de 500 articles de presse, sont disponibles pour consultation aux bureaux de la fédération. Ceux et celles qui désirent en obtenir une copie peuvent en faire la demande auprès de Philippe Olivier, au (450) 679-0540, poste 8369. Les copies pourront être acheminées moyennant certains frais.

Nouveau conseil d'administration

L'assemblée a également permis de connaître l'équipe qui formera le conseil d'administration pour la prochaine année. Le conseil s'est ensuite réuni pour l'élection du comité exécutif. Jusqu'en 2005, les administrateurs seront Michel Sauriol (président), Jacques Notaro (1^{er} vice-président), Jean-Marie Rainville (2^e vice-président), Laurent Cousineau (exécutif), François Méthot (exécutif), Jean-Bernard Van Winden (substitut exécutif), Normand Legault, Marcel Desgroseilliers, Stéphane Roy, Paul Coulombe, Jean-Paul Leblanc, Jean-Prince Tremblay, Yvan Cousineau, Rosaire Vaillancourt, Bruno Sirois, Richard Wera et Louis Gosselin.

SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN

Nutrinor va mieux

PAUL-ÉMILE THÉRIAULT

COLLABORATION SPÉCIALE

ALMA - La coopérative agroalimentaire Nutrinor, affiliée à la Coopérative fédérée de Québec, a redressé sa situation financière de façon notable. Le retour à la rentabilité pour l'exercice terminé le 31 octobre fait suite à trois ans de déficit pour cette troisième coopérative en importance au Québec.

Les membres présents à l'assemblée générale annuelle, tenue à Alma, ont appris que Nutrinor affiche un excédent d'exercice de 1,69 M\$, alors qu'elle absorbait une perte de 1,54 M\$ en 2002, soit un écart de 3,23 M\$ dont se réjouissent le président Sylvain Martel et le directeur général Yves Girard. « C'est le fruit du travail de tous les employés et c'est grâce aux membres et à la population régionale, qui nous soutient par l'achat de nos produits », dit M. Girard. L'excédent d'exploitation est de près de 650 000 \$, une amélioration de 1,18 M\$ par rapport à l'année précédente. La majorité des secteurs d'activité ont connu une progression sur le plan des ventes et du bénéfice d'exploitation. La vente de quotas de poules pondeuses a notamment contribué à l'excédent d'exercice.

Tout ceci montre le succès de la planification stratégique entreprise il y a quelques années. « Nous sommes fiers de démontrer, que dans un contexte, économique parfois difficile, le modèle coopératif s'avère efficace et qu'il est toujours d'actualité », analyse le président, convaincu qu'avec un chiffre d'affaires de 240 M \$, Nutrinor n'avait pas de problèmes de ventes, mais d'efficacité opérationnelle. Il a rappelé le rôle important de cette coopérative dans le développement de la région. La coop, propriété de 1300 membres, compte 437 employés.

Marque Nutrinor

On est particulièrement heureux du récent rapatriement de la licence d'utilisation de la marque de commerce Nutrinor, pour la vente du beurre, perdue lors de la vente de Lactel en 2000. À ce sujet, il y a eu entente avec Agropur. « Le beurre Nutrinor sera vendu par nous. Notre objectif est de récupérer la transformation du beurre en région. C'est aussi la raison sociale de l'entreprise. C'était illogique que ce nom soit identifié à une autre entreprise. » Pour transformer le beurre dans la région, diverses solutions sont à l'étude, de

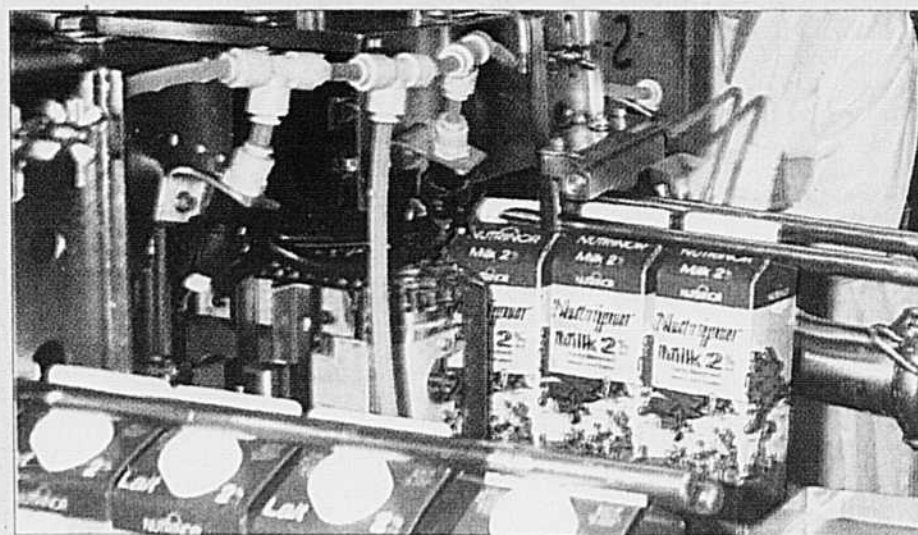


PHOTO : PAUL-ÉMILE THÉRIAULT

Le secteur laitier a investi dans son usine d'Alma, en 2003, la modernisant et lançant le lait Nutripur.

sorte que des annonces sont attendues dans quelques semaines ou mois. Nutrinor sera aussi partenaire (25 %) de l'usine Lactoval (lactosérum), dont l'annonce de l'ouverture n'est pas encore faite officiellement.

L'eau de source, secteur où Nutrinor détient 15 % à 20 % du marché régional, pourcentage qu'elle veut augmenter par des alliances stratégiques, est retirée des marchés de Québec et Montréal. On veut promouvoir sa qualité « exceptionnelle ». De moins en moins de sources au Québec sont propriété de Québécois, rappelle-t-on.

La meunerie de Saint-Bruno se développe et connaît un meilleur bénéfice

d'exploitation. On a consolidé la première phase de la filière porcine; prêt pour la suivante (près de 1,5 M\$ investis), on étudie comment maximiser les certificats d'autorisation détenus, en attendant la fin du moratoire. La rentabilité est à venir.

La division des camions et garages préoccupe, à cause du contexte régional de cette industrie (Coop Laterrière et usine Port-Alfred d'Abitibi-Consolidated); il a donc fallu fermer le garage de camions de Saint-Bruno en septembre. Camions Inter reste en redressement et est susceptible d'être vendue, mais par fermée.

L'INNOVATION AU SERVICE DE LA PRODUCTIVITÉ.



TIREZ D'AVANTAGE DE VOTRE ENTREPRISE GRÂCE AUX INNOVATIONS DES TRACTEURS JOHN DEERE DE 65 À 90 HP DE SÉRIE 6020 ET DE LA NOUVELLE ROTOPRESSE 582.

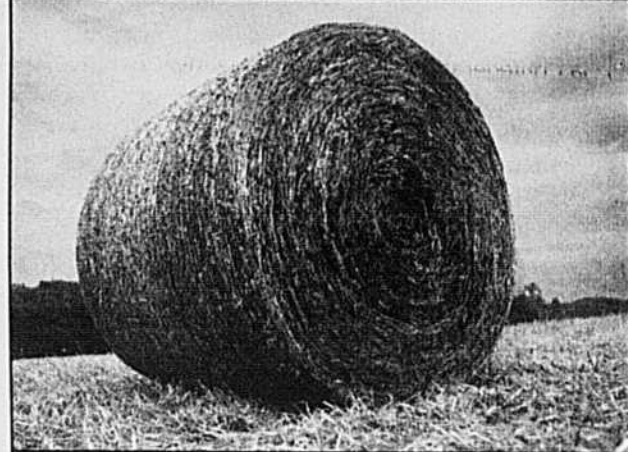
Ainsi, la transmission infiniment variable IVT™ de John Deere, offerte sur les tracteurs 6320 et 6420 à cabine ComfortGard™, permet de passer de 50 m/h à 40 km/h sans avoir à manier de sélecteur de vitesse. Les andains sont inégaux ? Réglez simplement le levier de commande de vitesse IVT en fonction des conditions et produisez des balles de plus haute qualité, avec moins de perte de feuilles.

De plus, les tracteurs à transmission IVT sont accouplés au moteur PowerTech™ évolué à quatre soupapes par cylindre et à système d'alimentation à galerie commune pour fournir plus de puissance, de couple et d'efficacité.

Pour adoucir le roulement dans vos champs cahoteux, choisissez la suspension de cabine hydro-pneumatique avec ou sans suspension TLS.

Obtenez un meilleur produit avec la nouvelle rotopresse 582, le choix idéal pour les balles d'ensilage. Le nouveau préhacheur MaxiCut exclusif utilise des lames à ressorts individuels pour produire des brins plus courts et plus uniformes. Le contrôleur Bale-Trak™ Plus permet d'ajuster du bout du doigt tout le processus de pressage. Le débouillage peut être effectué sans quitter le confort de la cabine. Et l'enveloppe en filet CoverEdge™ déborde sur les bords pour fournir une protection climatique optimale.

Utilisez la technologie à votre avantage. Visitez dès aujourd'hui le concessionnaire John Deere et demandez une démonstration.



La rotopresse 582 a de plus gros rouleaux amorceurs pour former des balles d'ensilage parfaites. Protégez-les avec l'enveloppe en filet CoverEdge exclusive – elle déborde sur les bords pour retenir les matières nutritives, faciliter le pressage et mieux résister à la pourriture.



JOHN DEERE
Deere, c'est tout dire

Venez nous voir pour une démonstration !

ALMA Maltais et Ouellet Inc.

BERTHIERVILLE Équipement E.M.I. Inc.

CAP-DE-LA-MADELEINE Équipements R.P.L. Inc.

COATICOOK Les Équipements Veilleux Coaticook Inc.

DRUMMONDVILLE Agritex (Drummondville) Inc.

L'ANGE-GARDIEN Les Équipements Laguë Ltée

LAVAL Lavaltrac Équipement Inc.

LENNOXVILLE Les Équipements Veilleux Lennoxville Inc.

MATANE Les Tracteurs Signature Inc.

MIRABEL Centre Agricole J.L.D. Inc.

PIKE RIVER Les Équipements Laguë Ltée

RICHMOND Agritex (Richmond) Inc.

RIMOUSKI/POINTE-AU-PÈRE Les Tracteurs Signature Inc.

RIVIÈRE-DU-LOUP Les Tracteurs Signature Inc.

ST-AUGUSTIN Les Équipements Big John Inc.

ST-BRUNO-DE-GUIGUES Les Machineries M. Larose Ltée

ST-CÉLESTIN Équipements R.P.L. Inc.

ST-GEORGES-DE-BEAUCE Les Équipements Agri-Beauce

ST-GERVAIS Frères Goulet et Fils Inc.

ST-HYACINTHE Les Équipements Laguë Ltée

ST-ISIDORE Émile Larochelle Inc.

ST-JACQUES-LE-MINEUR Agricotech Inc.

ST-PASCAL Équipement Laplante Inc.

ST-POLYCARPE Agritex (St-Polycarpe) Inc.

ST-ROCH-DE-L'ACHIGAN Équipements Maurox Inc.

STE-MARTINE Agritex (Ste-Martine) Ltée

VARENNES Équipements Laguë & Martin Inc.

VICTORIAVILLE André Girouard & Fils Inc.

YAMASKA-EST Agritex (Yamaska)

MAXXUM SÉRIE MXM

FAUT L'ESSAYER!



**SPÉCIAL FINANCEMENT
CASE CREDIT**

**0%
60 MOIS***

EXCLUSIF

PREMIER DANS L'INDUSTRIE

Transmission «full powershift» programmable (18 avant, 6 reculs) avec inverseur hydraulique au volant.

- Nouveau moteur CNH de 7,5 litres avec turbo, refroidisseur «inter-cooler» et injection électronique.
- Suspension sur cabine et essieux.
- 2 portes.
- Gestion de la puissance automatique à la prise de force.
- Plus de surface vitrée (61,4 pi²).
- Programmation pour fins de rangs.
- Jusqu'à 5 sorties d'huile.
- Activation électronique.

PONT AVANT

- Suspension sur l'essieu avant.
- Blocage du différentiel.
- Planétaire extra-robuste.
- Ailes avant articulées pour rayon de braquage accentué.

LE SERVICE ROUGE chez votre concessionnaire local!

BENOÎT BELLEROSSE INC.
BERTHIERVILLE

CENTRE AGRICOLE
NICOLET/YAMASKA
NICOLET

CENTRE AGRICOLE SAGUENAY
LAC ST-JEAN INC.
HEBERTVILLE / LAC-ST-JEAN

CLAUDE JOYAL INC.
NAPIERVILLE
ST-DENIS-SUR-RICHELIEU
ST-GUILLEAUME
STANBRIDGE STATION

ÉQUIPEMENT BOUCHER INC.
MARIEVILLE

GARAGE BROCHU INC.
LA GUADELOUPE

GARAGE E. BOISSONNEAULT INC.
LYSTER

GARAGE E. COMTOIS INC.
WOTTON

GARAGE MAURICE LEBLANC
VICTORIAVILLE

JEAN-GUY & DENIS BOLDUC INC.
LA DURANTAYE

J.M. CHAGNON INC.
COATICOOK

LES ÉQUIPEMENTS
ANDRÉ BELLAVANCE INC.
POINTE-AU-PÈRE

LES ÉQUIPEMENTS ADRIEN
PHANEUF INC.
GRANBY
UPTON

LES ÉQUIPEMENTS LAZURE ET
RIENDEAU INC.
HUNTINGDON
ST-CLET
STE-MARTINE

LES ÉQUIPEMENTS
R. MARSAN INC.
LACHUTE
ST-ESPRIT, CTÉ MONTCALM

LES MACHINERIES
PONT-ROUGE INC.
PONT-ROUGE

R. CLÉMENT & FILS
ST-AURICE

SERVICE AGRO-MÉCANIQUE INC.
ST-CLÉMENT
ST-PASCAL-DE-KAMOURASKA

* Modèles 120, 130, 140, 155. Valide jusqu'au 31 mars 2004.

Visitez notre site Internet <http://www.caseih.com>

Case IH et Case Crédit sont des marques déposées de Case LLC.

CASE IH



LA TERRE

DE CHEZ NOUS

Deuxième Cahier



SIROP D'ÉRABLE

Oui, nous aurons un printemps!



PHOTOS : MARC-ALAIN SOUCY

Luc Nadeau ne se laisse pas distraire lorsqu'il entaille ses 11500 érables. Son érablière, à Saint-Julien, s'étend sur plus d'un mille à flanc de montagne. Loin des chicanes sur les quotas, il retrouve dans son érablière la quiétude de la nature et l'amour du travail bien fait.

MARC-ALAIN SOUCY

SAINT-JULIEN — Luc Nadeau est un acériculteur biologique et de surcroît méticuleux. La Terre l'a accompagné, le jeudi 19 février, alors qu'il procédait à l'entaillage dans son érablière de Saint-Julien, près de Plessisville. « Il faut que le trou ne soit pas plus profond qu'un pouce et demi et la mèche qui le perce doit être parfaite et lui donner une légère pente d'environ 5 % pour que l'eau d'érable coule bien », explique l'acériculteur. Pas question de regarder la caméra du journaliste pendant qu'il perce une entaille. Luc Nadeau ne détourne pas son attention une seconde de son travail. Tel un chirurgien muni d'outils de précision, il fait des entailles parfaites. Arbre après arbre, en remontant la tubulure, il choisit avec soin l'emplacement de la nouvelle entaille, il la perce, désinfecte chacun des chalumeaux qu'il enfonce délicatement avec un petit marteau pour ne pas briser les pourtours du trou. Cette opération, il la répétera 11 500 fois cette année pour être fin prêt pour les premières coulées.

Quotas

Autour de nous le soleil diffusait sa lumière dans l'érablière et imprimait l'ombre des arbres sur l'épaisse couche de neige blanche. Le ciel était bleu comme en été, pourtant il devait bien faire -3 degrés Celsius. La quiétude de la forêt n'était troublée que par le moteur électrique de la perceuse, le froissement des raquettes dans la neige et la rumeur de notre conversation. De temps à autre, Arthur le chien fait déguerpir avec fra-

cas une perdrix qui s'était camouflée sous la neige folle. Loin de la cohue, nous ne savions pas que la veille, quelque 200 manifestants de l'Union paysanne avaient expulsé par la force des dirigeants de la Fédération des acériculteurs du Québec qui s'étaient rendus en Beauce pour informer les producteurs de la région sur les quotas.

« En 1980 les acériculteurs ne recevaient presque rien pour leur sirop. Nous étions payés comme dans les républiques de bananes. Aujourd'hui nous avons beaucoup amélioré notre situation », explique Luc Nadeau. Ce dernier s'est beaucoup impliqué dans sa profession et il estime que l'amélioration de la situation économique des acériculteurs est due en grande partie au travail qui s'est fait à l'intérieur du plan conjoint. Pour lui, il ne fait aucun doute que l'instauration des quotas en acériculture est un pas en avant pour les producteurs. « On ne peut pas obtenir des prix raisonnables quand on est constamment en surproduction, c'est impossible », dit-il.

La réaction négative de producteurs de la Gaspésie face aux quotas ne l'inquiète pas. « Quand la demande augmentera, ces producteurs vont pouvoir augmenter leur production. On ne peut tout de même pas balayer d'un revers de la main un projet qui a été accepté par près de 100 % des acériculteurs parce qu'il ne fait pas l'affaire d'un petit groupe, a-t-il poursuivi. Personnellement je n'ai jamais rencontré un acériculteur qui était contre les quotas » Il croit également que La Financière agricole du Québec qui aide à supporter les surplus

des acériculteurs s'attend à ce que ces derniers fassent leur part pour réduire les surplus. D'où la nécessité des quotas.

Selon lui, le système des quotas en acériculture va prendre le meilleur de ce qui a été fait en production laitière en évitant ses erreurs. « Les quotas acéricoles ne seront pas monnayables, nous ne voulons pas qu'ils nuisent à la relève agricole comme c'est le cas dans le lait », explique-t-il. Luc Nadeau, qui est un ardent défenseur de la ferme à dimension humaine, croit que mettre un prix aux quotas favoriserait l'apparition de grosses entreprises difficiles à transférer. Il a trois enfants et espère bien que l'un d'eux prendra la relève.

Luc Nadeau connaît son érablière comme le fond de sa poche même si elle s'étend sur plus d'un mille à flanc de montagne. Tout y est en ordre et l'eau d'érable y coule sur de belles pentes douces. Pas de dénivellations indésirables dans la tubulure, pas d'arbres morts à la traîne. L'acériculteur a été membre du Club d'encadrement technique de Thetford Mines pendant plusieurs années. Il avoue que ça lui a été utile.

Biologique

Luc Nadeau a été marqué par la crise du verglas de 1998. La cime d'un grand nombre de ses érables porte encore les cicatrices de ce triste épisode. « Ça a pris presque deux à trois semaines après le verglas avant que je puisse entrer dans l'érablière, tout était à l'envers, se rappelle-t-il. Quand je suis revenu à la maison, ce soir-là, j'ai été incapable de dormir, j'ai dû sortir la bouteille de gros gin vers deux heures du

matin pour faire passer le motton »

Luc Nadeau affirme n'avoir que des amis dans son érablière, sauf peut-être les porcs-épics qui lui donnent un peu de fil à retordre. Les écureuils font bon ménage avec l'acériculteur qui se garde bien de les chasser. « Si tu les supprimes, alors qu'ils sont de bonne compagnie, ça se peut bien que ceux qui les remplaceront soient destructeurs de tubulure », dit-il. L'acériculteur préfère donc entretenir un équilibre naturel avec les prédateurs des écureuils comme les hiboux. Une attitude tout à fait compatible avec le fait que Luc Nadeau est un acériculteur biologique.

Également producteur de céréales et de fourrages bio, il admet volontiers que c'est plus facile d'être biologique en acériculture que dans le bœuf, par exemple. Il précise cependant qu'il se conforme à une multitude de normes imposées par le Conseil des appellations agroalimentaires du Québec (CAAQ). Qu'il doit tenir à jour une montagne de paperasse qui en rebute-rait plus d'un, ne laver son séparateur au savon qu'en des circonstances précises, ne pas laver sa tubulure au chlore durant la période de production, utiliser des bassins et des barils en acier inoxydable ou en plastique de grades alimentaires. Des essences compagnes doivent être maintenues dans l'érablière et le propriétaire doit procéder aux éclaircies en respectant les normes acéricoforestières. Il faut également bien accueillir les inspecteurs du certificateur quand ces derniers se présentent à l'improviste. Le sirop bio se vend environ 0,15 \$ de plus la livre.

HAIES BRISE-VENT À LA FERME

« Je me suis fais prendre au jeu »

- Christian Joncas

DRUMMONDVILLE – Lorsqu'il a pris la relève de son père sur la ferme familiale en 1988, Christian Joncas était pressé de planter des arbres. Il avait remarqué que ses vaches avaient une préférence marquée pour l'herbe poussant à l'ombre d'une touffe d'arbres juchés sur un tas de roches. Il a maintenant planté pas moins de 15 kilomètres de haies brise-vent sur ses 112 hectares de terre (277 acres) et ça ne semble être qu'un début.

PIERRE-YVON BÉGIN

« Je me suis fais prendre au jeu », admet-il avec un large sourire. Conférencier au récent colloque *Des arbres sur ma ferme*, organisé à Drummondville par la Société de l'arbre du Québec, Christian Joncas avait revêtu les apparts du Seigneur des Aulnaies pour sa présentation. Sa ferme est située à Saint-Roch-des-Aulnaies dans la municipalité régionale de comté de L'Islet, à quelques kilomètres de Rivière-du-Loup.

« J'imaginai ma ferme dans un environnement plus agréable, dit-il. En plus de protéger mes cultures de tous les excès de la nature (vent, pluies froides et autres), les haies brise-vent ont réduit la verse dans mes céréales. C'est insignifiant les pertes le long des haies par rapport au gain que je réalise. Et



PHOTO: PIERRE-YVON BÉGIN

Christian Joncas, seigneur d'un jour et producteur biologique de Saint-Roch-des-Aulnaies, s'est fait prendre au jeu. En 16 ans, il a déjà planté 15 kilomètres de haies brise-vent sur sa ferme de 112 hectares (277 acres) et ce n'est pas fini. « J'aime ça », dit-il.

puis, les fermes aménagées ont tendance à être plus appréciées.»

Question environnement, Christian Joncas a d'ailleurs été le premier à goûter aux effets bénéfiques de sa première plantation d'arbres. Il a arrêté de courir chez le voisin pour retrouver son mobilier de terrasse, dont il peut maintenant profiter à l'abri des forts vents en provenance du Saint-Laurent.

Christian Joncas en est rendu à planter des arbres juste pour son plaisir, notamment des deux côtés du chemin Le Vieux Fronteau conduisant à sa ferme. « On devrait vous payer pour faire ça », lui a confié un cycliste l'été dernier, ravi de trouver un décor agréable.

En fait, Christian Joncas est considé-



PHOTO: PIERRE-YVON BÉGIN

Dans ses conférences, André Vézina aime bien citer l'exemple de Mme Rita Tremblay, une productrice agricole de Sainte-Anne de La Pocatière. Celle-ci admet volontiers que l'installation d'une haie brise-vent est le « meilleur » investissement effectué sur sa ferme.

ré comme un original auprès de ses confrères agriculteurs. Il a fait « jaser » la paroisse quand il a poussé l'audace jusqu'à planter une haie brise-vent au beau milieu d'une prairie.

« On dirait, constate-t-il, qu'on est encore à l'ère du défrichage. Aujourd'hui, celui qui plante des arbres est encore regardé de travers. »

Protéger les routes

Professeur à l'Institut de technologie agroalimentaire de La Pocatière, André Vézina est le premier à louer les efforts de reboisement des producteurs agricoles. Spécialiste de l'aménagement des fermes, il a mis sur pied une formation de 75 heures grâce au soutien de la Fédération des producteurs

de porcs du Québec. Il a aidé plusieurs producteurs à aménager des haies pour diminuer les odeurs incommodes.

« Il y a moins de plaintes contre les odeurs lorsque les bâtiments de ferme sont bien cachés », reconnaît André Vézina. Cette année, il note d'ailleurs « une effervescence incroyable » pour les haies brise-vent avec la relance du programme Prime-Vert.

Membre du conseil municipal de Sainte-Louise de L'Islet, André Vézina tente aussi de convaincre ses concitoyens de la protection offerte par une haie brise-vent sur le réseau routier. La municipalité a ainsi identifié un besoin d'une cinquantaine de kilomètres de haies afin de protéger ses routes nord-sud balayées par les vents d'ouest.

« On voit déjà un impact important », soutient André Vézina qui a conseillé le ministère des Transports dans la plantation d'arbres le long de l'autoroute 20 en 1995. Entre Québec et Rivière-du-Loup, le ministère a installé une centaine de kilomètres de haie. L'hiver, il n'est pas rare d'assister à la fermeture de la 20 en raison de la forte poudrière.

Quand André Vézina discute avec un producteur du bien-fondé d'une haie, il tente aussi d'inclure le potentiel forestier. Une haie brise-vent, note-t-il, peut contenir plusieurs mètres cubes de bois « faciles » à récolter. Dans l'aménagement des haies, il espère également introduire le Sureau blanc, un arbre dont les fruits sont très recherchés par l'industrie pharmaceutique.

« La question des odeurs, soutient-il, a permis de relancer le débat sur la présence des arbres à la ferme. Quand je parle avec un producteur, j'essaie aussi de lui faire voir le reste. Il n'y a pas juste les odeurs. Le bien-être, la qualité de vie qu'il va en retirer, c'est ça qui va faire la différence. »

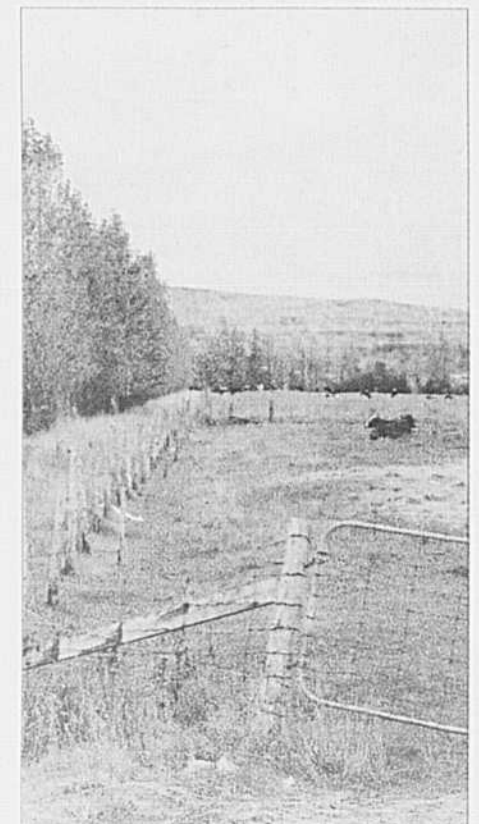
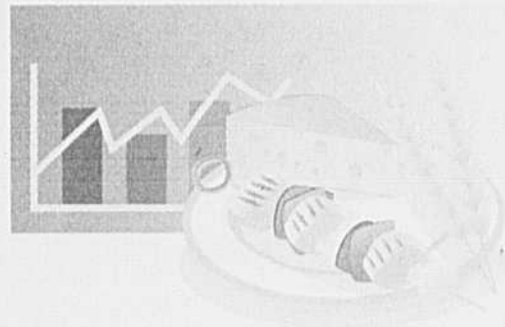


PHOTO: TCN

A ne pas manquer le 31 mars 2004

Hôtel Best Western Universel, Drummondville

Les Perspectives 2004



et l'agroalimentaire mondial

« Le Brésil et la Chine frappent aux portes »

M. Clément Gignac, économiste en chef et stratège à la Financière Banque Nationale traitera, au premier plan, des perspectives économiques et de celles des marchés au Canada et dans le monde. De plus, quatre ateliers thématiques permettront d'analyser la situation et les tendances des marchés du lait, des céréales, des viandes et des fruits et légumes.

Ensuite, M^{me} Marième Fall, chargée d'études pour le comité agriculture à l'OMC présentera l'épineux dossier des négociations commerciales de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) et les suites de l'échec de Cancun.

Enfin, les économies émergentes chinoise et brésilienne seront présentées par des spécialistes. À comprendre pour suivre de près la croissance de ces économies !

Inscription et programme en ligne
www.craaq.qc.ca

Inscrivez-vous avant le 20 mars 2004, les places sont limitées.

Service à la clientèle
(418) 523-5411
1 888 535-2537
client@craaq.qc.ca

Centre de recherche en agroalimentaire en Québec
CRAAQ
Une initiative du Comité économie et perspectives agroalimentaires

Les haies brise-vent peuvent réduire les odeurs

DRUMMONDVILLE – Une haie brise-vent peut réduire de manière « appréciable » les mauvaises odeurs à la ferme. C'est du moins l'avis de Denis Choinière qui conduit présentement une recherche sur l'efficacité des haies brise-vent pour combattre les odeurs désagréables, sources de nombreuses plaintes. Même si ses travaux demeurent à terminer, Denis Choinière peut d'ores et déjà conclure que les haies brise-vent doivent présenter une densité élevée, de 50 à 70 %, pour avoir un impact réel sur les odeurs.

PIERRE-YVON BÉGIN

Au dernier colloque *Des arbres sur ma ferme*, il a donné un avant-goût des résultats de sa recherche entreprise l'automne dernier. À l'aide d'un générateur d'odeurs monté sur un camion, déplacé à volonté, il a pu mesurer l'efficacité de rangées de conifères et de feuillus sur la dispersion des odeurs.

« La dilution de l'odeur dans l'air, a-t-il expliqué à la *Terre*, semble être la meilleure façon de vaincre les odeurs. Les odeurs poussées par le vent sont

dispersées par la turbulence créée par les haies. La performance des haies semble être meilleure à 60 mètres qu'à 30, meilleure aussi à 30 mètres qu'à 15, le tout demeurant à être validé statistiquement. »

Denis Choinière craint « d'enclaver » des bâtiments de ferme entre quatre haies. Sa recherche sur les odeurs tend à démontrer l'efficacité d'une seule haie placée entre la source d'odeurs et les résidences des plaignants.

Aussi étrange que cela puisse paraître, cette recherche sera la première

du genre sur les odeurs. La littérature, soutient Denis Choinière, fait bien état de recherches en soufflerie, mais il n'y a strictement rien de « tangible » sur les odeurs. Les résultats devraient être connus en mai prochain.

Denis Choinière, chercheur rattaché à la firme Consumaj, est le concepteur d'un olfactomètre pour mesurer les odeurs. Dans le cadre de la présente recherche, il s'est également intéressé à l'importance des poussières sur les odeurs. Il est d'ailleurs arrivé à la conclusion que les poussières n'avaient pas d'impact significatif sur son protocole de recherches.

La recherche est réalisée avec le soutien de l'Union des producteurs agricoles de Saint-Jean-Valleyfield, l'Université McGill, l'Institut de technologie agroalimentaire de La Pocatière, le Conseil pour le développement de l'agriculture au Québec, le Conseil canadien du porc, par le biais du Fonds d'initiative environnementale, et le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec.



PHOTO: PIERRE-YVON BÉGIN

Denis Choinière en vient à la conclusion qu'une haie brise-vent doit être très dense, de 50 à 70 %, pour être efficace dans le contrôle des odeurs à la ferme.

BAS-SAINT-LAURENT

Des milieux sensibles à protéger

CARL THÉRIAULT

COLLABORATION SPÉCIALE

RIMOUSKI – Les propriétaires de boisés privés du Bas-Saint-Laurent s'investissent de plus en plus dans la protection volontaire des milieux forestiers sensibles mise en œuvre par l'Agence de mise en valeur des forêts privées du Bas-Saint-Laurent.

Plus de 200 propriétaires de lots participent à ce programme de protection. Près d'une centaine de milieux sensibles sont ainsi protégés sur une superficie de plus de 1000 hectares.

Réjean Gagnon, producteur ovin de Sainte-Angèle-de-Mérici, au sud-est de Mont-Joli, fait partie de ceux à qui l'Agence a remis un certificat de reconnaissance, la semaine dernière, à l'occasion d'une cérémonie visant à souligner les démarches d'une qua-



PHOTO: CARL THÉRIAULT

Les récipiendaires d'un certificat de reconnaissance de la MRC de Rivière-du-Loup en compagnie de Jean Nazair, président de l'agence, Nadia Thibault, représentante de Marc-Andrée Ouellet de la Forêt du maître scieur de Pohénégamook, France Gagnon Rioux, Saint-Antonin, Jean Pomerleau et Richard Savard, adjoint à la direction et responsable des dossiers forestiers au Conseil régional de concertation et de développement du Bas-Saint-Laurent.

rantaine de propriétaires de boisés. « Je ne touche pas à ce territoire. Il n'y a ni chasse, ni pêche, rien d'autre que l'observation des plantes et des insectes », dit-il.

« Mon gendre et ma fille, qui sont biologistes, m'ont conscientisé à l'importance des milieux sensibles. C'est une protection pour les générations futures », dit Jean Pomerleau de Notre-Dame-du-Portage, près de Rivière-du-Loup.

Les milieux sensibles sont des refuges de plantes rares, des secteurs fauniques menacés ou vulnérables; des lacs entourés d'arbustes ou des tourbières; des forêts rares de frêne noir ou rouge, des érablières argentées ou des cédrières.

Les milieux sensibles recourent 1,5 % de la forêt privée bas-laurentienne.

Avis public

Régie des marchés agricoles et alimentaires du Québec

Association des négociants en céréales du Québec inc.

Organisme demandeur

OBJET : Demande de modification de l'accréditation de l'association

La Régie recevra les observations des personnes intéressées par cette demande lors d'une séance publique qu'elle tiendra le 10 mars 2004, à 9h30, dans ses bureaux de Montréal situés au 201, boul. Crémazie Est (5^e étage).

L'Association des négociants en céréales du Québec inc. désire représenter les centres de services et toutes les personnes qui achètent d'un producteur les produits visés par le Plan conjoint des producteurs de cultures commerciales du Québec pour fins de vente dans le même état.

Montréal, le 24 février 2004

M^e Marc Nepveu, Secrétaire associé

Québec

Avis public

Régie des marchés agricoles et alimentaires du Québec

Association québécoise des industries de nutrition animale et céréalière inc. (Association professionnelle des meuniers du Québec & Association de nutrition animale du Canada – section Québec)

Organisme demandeur

OBJET : Demande de révision de l'accréditation de l'association

La Régie recevra les observations des personnes intéressées par cette demande lors d'une séance publique qu'elle tiendra le 10 mars 2004, à 9h30, dans ses bureaux de Montréal situés au 201, boulevard Crémazie Est (5^e étage).

Montréal, le 24 février 2004

M^e Marc Nepveu, Secrétaire associé

Québec

PRODUITS DE CRÉNEAU

Mythes et réalités de la distribution

TERREBONNE – La distribution adéquate d'un produit de créneau est souvent ce qui fait la différence entre la réussite et la faillite d'une entreprise.

DENISE PROULX

COLLABORATION SPÉCIALE

« Informez-vous auprès des gens qui travaillent avec des distributeurs, travaillez avec un réseau de contacts, pensez partenaires. Ce qui compte, c'est de choisir un système de distribution qui convienne à votre produit », a suggéré Normand Dionne, président de Norvison 21, lors d'une journée consacrée à la distribution des produits de créneau, organisée par les directions régionales du MAPAQ et des quatre tables de concertation agroalimentaire de l'Outaouais, de Laval, des Laurentides et de Lanaudière.

Ce courtier en alimentation, qui distribue une trentaine de produits de créneau dans les Laurentides, l'Outaouais et l'est de l'Ontario, a présenté plusieurs exemples pratiques aux participants présents, parmi lesquels un bon nombre de producteurs qui ont choisi de transformer leurs produits à la ferme. « Le distributeur, le courtier, le vendeur-livreur, le représentant : chacun a sa manière de travailler. Ils sont vos yeux et vos oreilles, car ils recueillent les commentaires des détaillants et des consommateurs. Une raison de plus pour bien vous entendre avec eux », a-t-il ajouté devant un auditoire



La formation a profité aux producteurs-transformateurs qui ne veulent pas perdre de temps avec la distribution de leurs produits.

comptant plusieurs producteurs-transformateurs.

Jongleries rentables

« Jonglez avec les chiffres. Votre principal outil est la calculette », a proposé pour sa part Françoise Beudet, ingénieure en technologie des aliments depuis 17 ans. « Il faut que vous ayez le même langage que le distributeur qui est en face de vous. Connaissez le pourcentage de marge de profit que compte prendre chaque intermédiaire », a-t-elle ajouté. Mme Beudet a rappelé que le prix « vendant » doit toujours être compétitif par rapport au marché, d'où l'importance de réaliser une bonne analyse afin de mieux positionner le produit face à celui de la concurrence.

La centaine de participants a accordé une attention toute religieuse à l'histoire de Gerald Le Gal, président de l'entreprise Gourmet Sauvage, de Sainte-Adèle, qui offre depuis 11 ans

une gamme de produits sauvages et marins. M. Le Gal a choisi de travailler avec plusieurs distributeurs, chacun ayant la responsabilité d'une partie de sa clientèle, québécoise, canadienne ou internationale. « Le travail des distributeurs n'est pas homogène, car aucune norme ne régit leur travail. Ils ne sont pas regroupés au sein d'aucune association professionnelle », déplore-t-il. C'est pourquoi il recommande aux producteurs de s'assurer de la clarté du mandat donné au distributeur, de bien définir son territoire de vente et, surtout, de passer des ententes sans équivoque sur les marges de profits accordés et les modalités de paiement. « Fixez-vous ensemble des objectifs de vente et accordez-vous le temps de les évaluer, pour maximiser les résultats », a-t-il suggéré. Une entente écrite avec les distributeurs permet de fonctionner sans malentendus.

« L'essentiel, a-t-il conclu, est de garder tout ça simple. »

ESTRIE

Un marché au pied de la montagne

HAM-SUD – À l'ombre des 713 mètres du mont Ham, en Estrie, se niche un marché de produits régionaux et biologiques accessibles à la population et aux randonneurs. Installé dans le chalet d'accueil, le Marché de la montagne permet aux gens de faire le plein de provisions sans avoir à parcourir des dizaines de kilomètres. Le marché regroupe une grande variété de produits, dont des pains au levain, des viandes d'agneau et d'autruche, du café équitable, des produits de la rose, de la pomme et de l'érable. Plusieurs sont certifiés biologiques. Implanté l'été dernier, le marché s'étend à l'extérieur les dimanches durant la saison estivale. Les étals regorgent alors de fruits et de légumes frais. Des artisans s'y installent également.

L'instigatrice, Valérie Calusic, a d'abord eu l'idée de recruter les producteurs et de livrer leurs produits aux domiciles des acheteurs, il y a trois ans. Elle souhaitait ainsi favoriser l'économie régionale et faire en sorte que les adeptes de la cuisine santé et biologique n'aient plus à se déplacer à Victoriaville et à Sherbrooke pour faire leurs achats. Puis, Mme Calusic a déniché un endroit où loger un marché et elle a finalement opté pour ce point de vente fixe plutôt que pour les livraisons. « Mon objectif était d'avoir un point de vente pour les producteurs de la région tout en faisant la promotion de la bouffe biologique et santé. Parmi la clientèle locale, on retrouve un bon pourcentage de gens qui mangent biologique. Nous avons aussi des randonneurs qui viennent grimper la montagne et qui achètent des produits. » Mme Calusic veut élargir la gamme de produits et offrir des fruits et légumes biologiques à l'année. « J'aimerais proposer le principe de paniers de fruits et de légumes à se procurer sur place et je souhaite ajouter à ma gamme du prêt-à-manger santé », dit-elle. Infos: (819) 828-3608. S.P.



Exploitant le resto santé Le Bolet poivré, Valérie Calusic est aussi l'instigatrice du marché qui demeure ouvert sept jours par semaine.

Robuste et performante

Résistance et polyvalence au max!

Remorque autochargeuse

3 modèles: 8, 12 et 16 balles



Pronovost
Votre gage de satisfaction

Silatube



Aussi disponible modèle pour balles carrées

- Capacité effective jusqu'à 100 balles à l'heure
- Autopropulsion entièrement automatisée
- Ajustement facile du tube au diamètre et à la forme des balles
- Utilisation pratique des pellicules de plastique extensibles et recyclables

HARDY
filiale de Pronovost

260, route 159, Saint-Tite (Québec) Canada G0X 3H0
Téléphone : (418) 365-7551 • Télécopieur : 1 888 652-9270
www.pronovost.qc.ca

- Concessionnaires autorisés Pronovost**
- Garage Denis Morin
Banc-Saint-Paul (418) 435-2262
 - Trudel & Piché (Beauport) inc.
Beauport (418) 666-0860
 - M.J. Brière inc.
Caplan (418) 388-2166
 - Gobeil Équipement (1987) Hélie
Chicoutimi (418) 549-3956
 - Service agricole de l'Estrie
Coaticook (819) 849-4646
 - Les Équipements Adrien Phaneuf
Granby (450) 372-7217
 - Équipements Colpron inc.
Hartington (450) 264-6871
 - Équipements Inotrac inc.
Iberville (450) 347-5596
 - Garage Oscar Brochu inc.
La Guadeloupe (418) 459-6405
 - Groupe Dynaco
La Pocatière (418) 856-3807
 - Longus Équipement inc.
Laval (450) 628-4866
 - Garage J.G. Neveu
Lorrainville (819) 625-2290
 - Machineries Nordtrac Ltée
Louisville (819) 228-9494
 - Les Équipements Boucher inc.
Manville (450) 490-4951
 - Dynagri inc.
Montmagny (418) 248-2477
 - Garage Paul-Émile Anctil
Mont-Joli (418) 775-3500
 - Les Entreprises R. Raymond inc.
Mont-Laurier (819) 623-1458
 - Centre agricole
Nicolel-Yamaska inc.
Nicolel (819) 293-4411
 - Coopérative agricole
régionale Parisville
Parisville (819) 292-2013
 - Équipement de ferme Papineau
Pleasantville (819) 427-6217
 - Performance Rimouski inc.
Pointe-au-père (418) 722-7414
 - Machineries Pont-Rouge inc.
Pont-Rouge (418) 873-3232
 - Machineries Horticoles d'Abitibi inc.
Poularies (819) 782-5604
 - Équipement Guillet inc.
Sabrevois (450) 345-6663
 - Équipement G.M.D. enr.
Saint-Bruno (418) 343-2033
 - Équipement Séguin et frères inc.
Saint-Clet (450) 456-3358
 - Faucher & Faucher inc.
Sainte-Marie (418) 387-2377
 - Les Équipements Colpron inc.
Sainte-Martine (450) 427-2339
 - François Goulet & Fils inc.
Saint-Gervais (418) 887-3327
 - Machinerie C. & H. inc.
Saint-Guilhem (819) 396-2185
 - J. René Lafond inc.
Saint-Hermas Mirabel (450) 258-2448
 - Inotrac inc.
Saint-Hyacinthe (450) 796-3707
 - Les Équipements Bruno Roy inc.
Saint-Jacques (450) 839-7244
 - Agricochec inc.
Saint-Jacques Le Mineur (450) 245-3624
 - Rolland Clément & Fils inc.
Saint-Maurice (819) 376-3877
 - Cam-Trac Bernières inc.
Saint-Nicolas (418) 831-2324
 - Équipements Maurox inc.
Saint-Roch-de-l'Assomption (450) 588-7888
 - Raymond Lasalle inc.
Saint-Thomas (450) 756-2121
 - Les Équipements Adrien Phaneuf
Upton (450) 549-5811
 - René Riendeau inc.
Varennes (450) 652-3604
 - Équip. Compacts de l'Ouest
Vaudreuil (450) 455-7353
 - Garage Maurice Leblanc
Victoriaville (819) 752-2594
 - Les Équipements Proulx & Raiche inc.
Wotton (819) 828-2661

PRIX RENAUD-CYR

La Bergerie Richelieu honorée

MARC-ALAIN SOUCY

André Blais et Marie Simard de la Bergerie Richelieu de Saint-Marc-sur-Richelieu sont les lauréats 2004 du prix Renaud-Cyr dans la catégorie « artisan producteur ». Cette distinction leur a été remise le 18 février dernier, à Montréal, au cours de la soirée du Mérite national de la restauration et de l'alimentation. Le prix Renaud-

Le prix Renaud-Cyr souligne le savoir-faire de professionnels de la table

Cyr souligne le savoir-faire de professionnels de la table pour leur contribution remarquable à la culture gastronomique québécoise. Il constitue une reconnaissance du lien développé entre les producteurs, les transformateurs, les cuisiniers et les pâtisseries. Ce prix valorise également l'utilisation de produits du terroir québécois.

Selon le communiqué émis par le Cabinet de la ministre de l'Agriculture, le prix a été décerné à André Blais et Marie Simard de la Bergerie Richelieu parce qu'ils ont uni leurs efforts à ceux

des cuisiniers de leur région pour mettre la vallée du Richelieu en valeur. « Grâce à cette complicité ainsi qu'à la philosophie et à la volonté tenace de ses propriétaires, la Bergerie Richelieu et ses agneaux font la preuve que l'on peut être artisan, sans être un gros producteur, et avoir de la notoriété », précise le communiqué. James-Henry et Charles Atkins, de Atkins et Frères, de Mont-Louis, en Gaspésie, se sont mérité le prix dans la catégorie « Artisan transformateur ». Le prix Renaud-Cyr dans la catégorie « Chef » est allé à Dominique Truchon de l'Auberge des Peupliers à la Malbaie.

Appellations

La ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec, Françoise Gauthier a profité de la tribune qui lui était offerte pour annoncer qu'elle soumettra à la Table filière agroalimentaire des mesures qui définiront les modalités d'enregistrement des nouvelles appellations et les mécanismes de certification et de contrôle nécessaires à leur fonctionnement.

Elles font suite au rapport du groupe



PHOTO: MARC LAJOIE MAPAQ

Le prix Renaud-Cyr a été remis par Françoise Gauthier, ministre de l'Agriculture, à Marie Simard et André Blais de la Bergerie Richelieu de Saint-Marc-sur-Richelieu. Ils sont accompagnés de Lorraine Cyr, membre du jury, comité Renaud-Cyr.

de travail dirigé par Anne Desjardins qui a été déposé à la fin de 2003. Il propose essentiellement d'ajouter quatre nouvelles notions à la Loi sur

les appellations réservées soit : terroir, fermier, artisanal et produits avec mention de lieu, de territoire ou de région.

Soya et mauvaises herbes...

Vous en voyez de toutes les couleurs...?



La solution orange : Soya Roundup Ready + Roundup Transorb



Simplifiez votre désherbage avec le soya **Roundup Ready** et l'herbicide **Roundup Transorb**, un duo fait l'un pour l'autre. Vous obtiendrez un contrôle parfait des mauvaises herbes, peu importe les conditions, et des rendements intéressants.

Roundup Ready et Roundup Transorb sont des marques déposées de Monsanto Technology LLC.

SEMENCES • CHAUX • FERTILISANTS • PROTECTION DES CULTURES
APPLICATION À FORFAIT • PAEF • AGRICULTURE DE PRÉCISION

AGROCENTRE
FARNHAM INC.
Stanbridge Station
(450) 296-8205
1 800 522-8205

AGROCENTRE
FERTIBEC INC.
Saint-Rémi :
1 800 361-7079
Sainte-Martine :
1 800 363-2132

AGROCENTRE
ST-HYACINTHE INC.
Saint-Hyacinthe
1 800 363-2476

AGROCENTRE
ST-PIE INC.
Saint-Pie-de-Bagot
1 888 772-5140

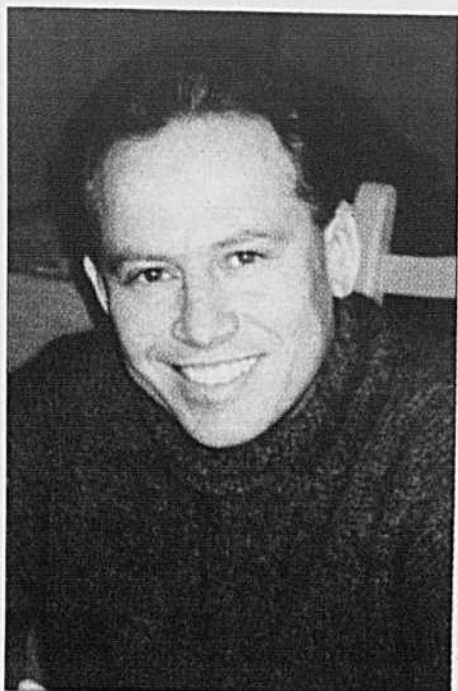
AGROCENTRE
VINISOL INC.
Nicolet
(819) 293-5851
1 800 567-7971

LES ENGRAIS
LANAUDIÈRE INC.
Saint-Thomas-de-Joliette
(450) 759-1520
1 800 363-1755

AGRO MC
CENTRE
La solution orange

MONTRÉGIE

Production de mini-légumes en plein champ



André Bresch

PHOTOS: LOUISE CHEVRIER

LOUISE CHEVRIER
COLLABORATION SPÉCIALE

SAINT-MATHIAS-SUR-RICHELIEU – Petites carottes rondes ou blanches, betteraves jaunes, pâtissons, niçoise jaune très effilée, courgettes petites et toutes rondes, haricots extrafins, André Bresch est à la recherche de la distinction. Les légumes qu'il cultive doivent obligatoirement sortir de l'ordinaire : soit par les formes, avec des légumes très petits, soit par les couleurs, comme sa romaine mouchetée rouille, soit

par la rareté, comme le romanesco, une variété de crucifères. Cette production est destinée à satisfaire une clientèle composée surtout des restaurateurs des bonnes tables du Québec.

Le Jardin à l'orée du boisé, à Saint-Mathias-sur-Richelieu, en Montérégie, entamera ce printemps sa cinquième année de production. Sa clientèle est bien établie.

Venu d'Alsace au début des années 1980, André Bresch est cuisinier de métier pour des grands restaurants. On devine bien ce qui l'a mené à devenir ma-

raicher l'été et à orienter ses cultures vers des petits légumes aux allures originales, voire exotiques, qui font le bonheur de ses collègues. « Je les cuisine également, je sais ce que je cherche », dit-il. Ces légumes sont en effet très prisés par les chefs pour qui les formes et les couleurs sont en quelque sorte les éléments d'un joli tableau que le chef compose dans l'assiette du client. Ne dit-on pas que la cuisine est un art ?

Beaux et bons

« Il faut aussi que les légumes soient bons, qu'ils aient du goût et le même gabarit, poursuit-il. C'est important pour les cuisines. » La production est exempte de pesticides et d'engrais chimiques. M. Bresch cultive un hectare environ sous plastique ou sur paillis plastique en attendant d'avoir une serre. La terre est enrichie de fumier de cheval ou de poulet, selon les cultures. Il fait appel au voisinage pour obtenir des feuilles mortes et du gazon coupé. « Certains trouvent qu'un champ, c'est monotone. Pour moi, c'est passionnant. Je suis présent tout le long du processus, de la semence à la récolte », explique-t-il.



PHOTOS: COURTOISIE ANDRÉ BRESCH
Romanesco à l'avant-plan, salades à l'arrière-plan.

André Bresch travaille seul, mais il fait appel à sa famille et à ses amis au plus gros de la récolte, « car il n'est pas facile de trouver du personnel ». La production s'écoule généralement de la mi-mai à la mi-novembre. Ce qui n'est pas vendu aux restaurateurs est écoulé au marché central de Montréal.

L'hiver, André Bresch retrouve ses casseroles dans un bon restaurant montréalais où il se plonge dans ses catalogues de semences. Selon lui, la recherche et l'expérimentation sont essentielles pour répondre à sa clientèle, qui exige constamment de la nouveauté. « J'ai certainement testé une dizaine de variétés de haricots extrafins avant de savoir que le haricot de type Kenya était celui que je voulais », dit-il.

Qu'aurons-nous au menu cet été ? Carotte ronde de Paris, mini-rabiole, mini-romaine à braiser, laitue mesclun, petite tomate rouge striée jaune ? Des goûts et des couleurs, c'est tout l'univers d'André Bresch.



DES RENDEMENTS PLUS PESANTS ET UN PORTEFEUILLE PLUS ÉPAIS. C'EST GARANTI.*

Lorsqu'utilisé sur un hybride de maïs LibertyLink[®], étant très sécuritaire pour la culture et offrant un excellent désherbage, l'herbicide Liberty produit des rendements supérieurs. Nos essais démontrent une augmentation moyenne de 7 boisseaux/acre.** Et ces rendements supérieurs se reflètent sur l'épaisseur de votre portefeuille.

Communiquez avec votre représentant Bayer CropScience.
1 888-283-6847 - www.bayercropscience.ca

Liberty

 Bayer CropScience

* Garantie établie sur des essais comparatifs côte à côte de Liberty et d'autres herbicides complémentaires appliqués sur le même hybride LibertyLink.
** Selon 101 essais prélevés côte à côte, faits au cours de sept dernières années comparant Liberty aux programmes de désherbage populaires appliqués sur le même hybride. Toujours lire et suivre le mode d'emploi de l'étiquette. Liberty[®] et LibertyLink[®] sont des marques de commerce déposées de Bayer.

103 706 091 (15/08)

L'UPA de Lanaudière fête aussi ses 75 ans

Dans le milieu agricole de Lanaudière, on célèbre cette année trois quarts de siècle d'histoire et d'espoirs partagés.

DANIEL LAMARRE

COLLABORATION SPÉCIALE

JOLIETTE - Il y a 75 ans, au plus fort de la dépression économique causée par le krach boursier, l'agriculture au Québec semait l'espoir.

En 1900, après plus de trente années d'existence, l'École d'agriculture de l'Assomption, fondée par Ferréol Dorval, le supérieur du collège du même nom, ferma ses portes. Plus de quatre cents élèves y avaient fait leurs classes. Devenus cultivateurs, ils se firent remarquer pour leurs troupeaux améliorés et pour la culture rationnelle de leurs champs. La région de l'Assomption (nom de l'époque) devint la mieux cultivée de la province. Ces fermiers se rangèrent d'abord sous la bannière de la Fédérée (COOP). À l'époque, devant l'évidence que la dépendance de celle-ci à l'égard du gouvernement freinait son développement, les fermiers décidèrent de se redonner plus de contrôle en réunissant les coopératives locales.



PHOTO : DANIEL LAMARRE

Les membres du comité exécutif de l'UPA Lanaudière invitent les gens de la région à célébrer le 75^e anniversaire de la toute première fédération régionale. Sur la photo, de gauche à droite, Donald Bernèche, 5^e membre, Jean-Guy Bouvier, 1^{er} vice-président, Gilbert Nicole, directeur régional et secrétaire, Annette Coutu, présidente, Gilbert Mathieu, 4^e membre et Marcel Papin, 2^e vice-président.

Joseph Papineau

C'est donc en plein temps des foins, en 1929, qu'un jeune évêque de la région du nom de Joseph Papineau invita les présidents des cercles locaux de l'Union catholique des cultivateurs (UCC), fondée en 1924, et les vicaires des paroisses environnantes à fonder l'Union régionale de Joliette, afin de défendre leurs droits et de leur assurer un niveau de vie comparable au reste

de la société. Ainsi commencèrent les premières années d'existence de la toute première fédération régionale, celle de l'UPA de Lanaudière, telles que relatées dans les pages de *La Terre de chez nous*, journal qui venait d'être créé la même année.

Quelque 75 ans plus tard, c'est toujours le même esprit qui anime les gens de l'UPA de Lanaudière. Afin de commémorer cet anniversaire, diver-

ses activités, dont une exposition de photos anciennes, la production d'une vidéo commémorative et d'un banquet, auront lieu tout au cours de l'année. Des capsules historiques, écrites par Hubert Coutu (ancien directeur adjoint à la Fédération régionale), sont également envoyées chaque semaine depuis décembre dernier aux membres des conseils exécutifs des syndicats affiliés.

Manque de temps pour désherber?

Pour ne pas passer de nuits blanches...

La solution orange : **Battalion^{MD}** DU PONT

Avec sa large fenêtre d'application (27 jours), **Battalion^{MD}** vous donne le temps de désherber votre maïs! De plus, grâce à son effet de contact et son activité résiduelle au sol, une seule application de **Battalion** garde vos champs propres tout au long de la saison.



Marques déposées de E.I. DuPont de Nemours and Company, utilisées sous licence.

SEMENCES • CHAUX • FERTILISANTS • PROTECTION DES CULTURES
APPLICATION À FORFAIT • PAEF • AGRICULTURE DE PRÉCISION

AGROCENTRE
FARNHAM INC.
Stanbridge Station
(450) 296-8205
1 800 522-8205

AGROCENTRE
FERTIBEC INC.
Saint-Rémi :
1 800 361-7079
Sainte-Martine :
1 800 363-2132

AGROCENTRE
ST-HYACINTHE INC.
Saint-Hyacinthe
1 800 363-2476

AGROCENTRE
ST-PIE INC.
Saint-Pie-de-Bagot
1 888 772-5140

AGROCENTRE
VINISOL INC.
Nicolet
(819) 293-5851
1 800 567-7971

LES ENGRAIS
LANAUDIÈRE INC.
Saint-Thomas-de-Joliette
(450) 759-1520
1 800 363-1755

AGRO^{MC}
CENTRE
La solution orange

CHEZ NOUS

LE COURRIER DE

Marie-Josée



Je pense autrement et je suis très heureux

J'ai une microferme laitière, je pratique la simplicité volontaire, involontairement. Tout cela dû à l'impossibilité d'agrandir ma terre et par le fait même, d'un manque d'intérêt à acheter du quota à prix faramineux. Mais je crois que je suis efficace. Voici pourquoi.

Je traite 15 vaches à l'année, je remplis un maigre quota laitier, mais presque trois fois plus gros qu'à mes débuts. J'ai une petite flotte de vieille machinerie pour cultiver. Nous produisons toutes nos viandes et charcuteries à la ferme. Nous transformons la farine en pain et pâtisseries, nous cultivons un très grand jardin pour les légumes, fraises, framboises et beurre. Ma femme ne travaille pas, elle a trop d'ouvrage, comme dirait Yvon Deschamps. Notre priorité: la vie familiale avec nos quatre enfants, en bonne santé Dieu merci. Ma petite traite de soirée me rend disponible l'hiver pour les conduire à leurs cours parascolaires et mon épouse est là pour les devoirs du soir, à l'école, ça va bien.

À 45 ans, ma rentabilité à moi, c'est d'essayer d'être heureux sans me soucier de ce que l'avenir agricole veut de moi. Cela m'a permis de penser autrement et au bout du compte, j'y ai trouvé un bonheur insoupçonné. Moi qui m'étais laissé dire qu'une grosse ferme était nécessaire à la survie, à force de me faire niaiser par toutes sortes de permis, j'ai réalisé qu'il n'en fallait pas plus que du petit peu que j'ai pour manger à ma faim.

Neuf cordes de quatre pieds par huit de tremble coupées à même mon boisé suffisent pour chauffer, cuisiner et sécher le linge durant les longs hivers. Une seule voiture remplit très bien son rôle de nous transporter à nos rendez-vous et nos sorties. Le quatre roues que je n'ai pas ne m'a jamais causé de soucis. Mon vieux téléphone à roulette me permet encore de communiquer avec mes fournisseurs et ma télévision à quatre canaux me diffuse encore des nouvelles fraîches du jour. J'ai une petite dette qui ne me cause point d'insomnie. Vous allez peut-être me dire que je n'ai pas grand-chose, c'est vrai. Je ne suis pas capable d'en porter plus (je me respecte et respectez-moi). À ceux qui ont de très grosses fermes, je lève mon chapeau. Il n'y a pas qu'une seule façon de penser et c'est ce qui fait la richesse d'une collectivité.

Un petit agriculteur heureux dans une société, c'est un citoyen rentable et efficace. C'est-à-dire pas de chômage, pas de BS. C'est également avoir un travail qui donne le sentiment d'apporter sa contribution à la grande marche de la société. Et n'allez surtout pas croire que je fais partie d'une secte ou que je suis retardé par le tonnerre puisque mes enfants écoutent du « métal », mangent des chips et boivent du Pepsi comme la plupart des ados. Non, ce n'est qu'une question de bons sens. À force de courir pour avoir, on ne profite pas de ce que l'on a et quand vient l'hiver de notre vie, tout ce superflu nous a éloignés de l'essentiel et peut-être même des personnes que l'on aime. Dans une société où l'humain est trop souvent considéré comme un simple outil de production, n'est-il pas à se demander quelles sont nos valeurs?

Denis du Bas du Fleuve

Vous avez le plus important, le bonheur c'est dans la tête qu'on se le fait.

CONDITIONS DU COURRIER

Se présenter - âge, sexe, situation, - Lettre courte, précise, lisible, détails essentiels - pas plus de 3 pages - Pseudonyme court et original Si on réécrit, mentionner pseudonyme et date de publication de la réponse précédente, rappeler le problème précédent - Adressez vos lettres à: Le Courrier de Marie-Josée, La Terre de chez nous, 555, boul. Roland-Therrien, Longueuil, Qc J4H 3Y9. Courriel: tcn@upa.qc.ca



Pour sleigh double

J'ai lu l'article de celui qui se dit retraité et est intéressé à des photos, livres ou croquis. J'ai ici dans mon fenil de grange une sleigh double et une sleigh simple avec section articulée et avec «togne» dont je me suis servi pour sortir du bois en longueur ou de la pitoune. Le tout très bien conservé et propre. Je suis intéressé à vendre à un prix convenable. Marie-Josée a mes coordonnées.

Jacques

Marmelade des sœurs

Svp demandez à vos lectrices la recette de marmelade à l'orange des sœurs de la Congrégation Notre-Dame. Durant le pensionnat, tous les matins au menu la marmelade était servie dans un bol de granit bleu.

Lise

Voici la recette demandée extraite de La Cuisine raisonnée des Sœurs de la Congrégation. L'ouvrage a été réédité récemment. On le trouve dans beaucoup de librairies.

Une douzaine d'oranges, deux citrons, un pamplemousse. Peler les oranges, couper la pelure en petits morceaux. Les mettre dans l'eau froide, les faire bouillir jusqu'à ce qu'elles soient tendres en changeant l'eau trois fois durant la cuisson pour ôter l'huile amère contenue dans la pelure. Enlever toute partie blanche qui reste sur l'orange. Couper le fruit en petits morceaux, ôter les grains sur l'orange. Pour les citrons et le pamplemousse, ne pas employer les pelures comme dans les oranges. Éviter de mettre les fruits dans un vase en métal. Peser le tout, allouer une livre de sucre



pour chaque livre de fruit, les pelures comprises. Dans une casserole, mettre le sucre sur le jus qui est sorti des oranges, des citrons et du pamplemousse en pressant légèrement pour avoir le plus de jus possible. Chauffer lentement pour fondre le sucre. Verser un peu d'eau s'il n'y a pas assez de jus. Faire bouillir 5 minutes, écumer, ajouter les pelures déjà bouillies, faire encore bouillir 10 minutes. Y ajouter les fruits et laisser bouillir 20 minutes. Mettre en verres ou en pots. Après refroidissement, couvrir avec un papier imbibé de cognac ou d'alcool en le pressant sur la marmelade. On couvre souvent les pots avec de la paraffine, mais ce n'est pas aussi bon.

Vieux tissus

Je suis un agriculteur à la retraite, célibataire, 70 ans, avec nos vieilles maisons et ses trésors. Par exemple, des tissus, toiles faites à partir de fibres de lin, qui ont été fabriquées et tissés dans les années 1910 à 1920. Mes neveux ignorent ces tissus et vont les jeter à la poubelle. S'il y a des gens qui connaissent des cercles de fermières ou autres, je les vendrais pas cher.

Un curé original

Je suis une lectrice assidue. J'aimerais me procurer le livre de Louise Chamberland, Un curé original, aux Éditions de l'Ardoise, à Québec. J'ai 82 ans et me déplace difficilement. Marie-Josée a mes coordonnées. Les deux curés Arsenault, Antonin et Ernest, étaient frères. Je suis prête à payer le livre et la poste.

Champignons

Je lis avec passion votre courrier, parfois il m'aide à résoudre certains problèmes. Est-ce que une de vos lectrices saurait



comment faire pour résoudre un problème de champignons aux ongles de pieds, un traitement maison?

Rita

Toison utile

J'ai fait l'acquisition d'un rouet Paradis et j'ai bien l'intention de m'en servir comme on le faisait autrefois. Mon homme est boucher-abatteur et régulièrement, se rend compte que les gens de chez nous doivent tondre les moutons et jettent au chemin la toison. J'aimerais savoir si quelqu'un de Lanaudière ou ailleurs pouvait m'enseigner des techniques par héritage patrimonial. J'aimerais aussi savoir s'il existe encore des moulins à carder actifs au Québec. Merci d'avance aux répondants.

Marie D.

Mélasse et pieds

À la suite de la demande de « Piedchaud », je me suis permise d'envoyer la chanson: « Mon cœur est un violon » même si je n'ai pas les notes de la musique. C'est Lucienne Boyer, née en 1890, qui la chantait. On peut l'entendre à l'occasion en demande spéciale à l'émission de Monique Giroux qui nous emballe avec ses refrains.

Aussi, pour Piedchaud, peut-être les faire tremper dans de l'eau salée. Par la même occasion, je désirerais avoir la recette de la tarte à la mélasse et soda qu'on dépose dans une pâte cuite, c'est la quantité de soda et à quel moment l'ajouter. C'était une recette dans les chantiers durant la guerre. Je ne me souviens pas d'en avoir mangé, c'est ma sœur religieuse de 81 ans qui désire fort la recueillir. Merci d'avance. Bertha qui aime la Terre

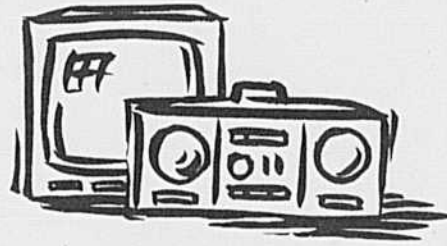
Quand on va du pire au meilleur

Commençons par le meilleur de la soirée de dimanche dernier. Notre Denys Arcand a fait le tour du chapeau en remportant l'Oscar du meilleur film étranger. Après son énorme succès de Cannes, sa consécration de Montréal, il revient de Los Angeles avec l'Oscar du meilleur film étranger, ayant raté de peu celui du meilleur scénario. Sa compagne Denise Robert a eu ce bon mot : « Par chance que le *Seigneur des anneaux* ne concourait pas dans cette catégorie. » On sait que ce film a tout raflé des Oscar possibles ou presque: 11 statuettes.

J'avoue que je suis un peu surprise de cet amas de reconnaissance. On avait ignoré à l'époque *Jésus de Montréal* dont l'originalité du scénario était incontestable. Mais ne soyons pas trop bouche fine : bravo à Arcand et à toute son équipe.

Parmi les récipiendaires d'Oscar, signalons l'excellent film *Mystic River* dont deux des acteurs ont été récompensés, Sean Penn, comme meilleur acteur et Tim Robbins, comme meilleur acteur de soutien. Ce film, à l'intrigue puissante, vaut la peine d'être loué. Si vous en devinez la fin, c'est que vous êtes un nez fin pas ordinaire.

Il ne fallait pas l'avoir trop aiguisé cependant, pour se repaître de l'insignifiante émission de remise des Olivier à nos « zumorisses » du cru. Le spectacle de TVA, cette année, dépassait en ennui beaucoup de ses semblables. À peine ai-je souri aux tentatives de Jean-Michel Anctil pour dérider son auditoire. Son entrée spectaculaire dans un costume rappelant les clowns des années 60 était d'une remarquable vulgarité. Ce qui fait la marque de ces sortes de gala, c'est l'incroyable lourdeur et le peu de recherche dans la finesse.



RADIO-TÉLÉ

Marie-Stéphane

Mario Jean a remporté l'Olivier du spectacle d'humour de l'année avec *Simplement*. Cela en vaut la peine puisqu'il l'a traîné 175 fois sur les scènes du Québec. Aux Olivier, on ne se gêne pas pour rabaisser les femmes, en parlant de pitounes, de boules, fesses et compagnie. On y prétend que les femmes et les filles ne sont pas bonnes en humour. Il y a moins de femmes dans ce secteur et c'est tant mieux. Les filles attendent d'avoir quelque chose à dire avant de se précipiter sur une scène. Les gars, eux autres, ne font pas tant de manières. Ils se croient d'avance investis de toutes les qualités pour ennuyer le monde pendant deux heures, le pire c'est qu'ils trouvent en masse de public pour rire avec eux, c'est d'un ennui à pleurer.

Parlant de larmes, je me suis payée un passage dans cette vallée de larmes qu'est devenue *Star Académie*. J'ai rarement vu un groupe de filles aussi braillardes que nos candidates de cette année, au moindre choc, elles reniflent. Les parents aussi. Il est vrai que ces compétitions ont quelque chose de bien cruel, les candidats jouent leur carrière par une petite prestation de quelques minutes. Comment un public qui n'est pas composé que de connaisseurs peut-il en si peu de

temps décider pour qui il doit pitonner. On le fait beaucoup plus sur de simples appréhensions que sur des critères de véritables qualités. D'aucun plaît, d'autre ne plaît pas, peu importe la voix, le timbre, la finesse, le talent véritable. L'an dernier, Wilfred a gagné beaucoup plus par son petit accent acadien et sa simplicité souriante que pour autre chose.

Il faut avouer que le gala du dimanche soir nous en met plein la vue. La scène de *Star Académie* flambe de tous ses feux, ça virevolte, ça saute, ça éblouit. C'est une avalanche de lumières et de brillance. On est comme emporté par un courant d'éclairs et les beaux jeunes gens et jeunes filles qui y flamboient eux aussi concourent à un

émerveillement de surface inouï. On a ensuite de la difficulté à dissocier ce qui est talent véritable ou mise en scène maîtrisée. Après ces flamboyements éclatants, la chiche scène du *Gala des Oliviers* paraissait bien chenu et bien terne. Elle ne l'était pas hélas uniquement que dans l'apparence.

Non, je n'irai pas voir cette *Passion du Christ* qui fait couler tant d'encre et tant de salive. Je répugne à la violence exacerbée et au sanguinolentes exhibitions. Je ne crois pas que cela puisse raviver la foi de qui que ce soit et ne sert qu'à exacerber les divisions religieuses qui déjà encombrant le monde. La montée des intégrismes est actuellement le plus grand mal qui nous afflige.

DE LA TERRE À LA TABLE

La radio agricole du dimanche
Invités le dimanche 7 mars 2004

Non disponible

NOUVELLES AGRICOLES — DU LUNDI AU VENDREDI

Dimanche	Heure
- CJMS — Saint-Jean 1040	6 h 30
- CFLX-FM — Sherbrooke FM 95,5	7 h 30
- CFNJ-FM — Radio Lanaudière FM 99,1	12 h 15
- CJIT-FM — Lac Mégantic FM 106,7	11 h 00
- CFIN — Lac Etchemin FM 100,5	6 h 00
- CJDS-FM — L'Islet FM 94,7	6 h 15
- CHGA-FM — Maniwaki FM 97,3	13 h 45
- CFIN — Montmagny FM 103,9	6 h 00

LA SEMAINE VERTE

LA SEMAINE VERTE
DIMANCHE 7 MARS 2004 À 12 H 30

LE SYSTÈME QUÉBÉCOIS DE TRAÇABILITÉ DES BOVINS - Des troupeaux entiers abattus... des pertes monétaires astronomiques... La crise de la vache folle qui a d'abord éclaté en Europe aura également eu des répercussions catastrophiques sur l'industrie bovine canadienne et américaine! Aussi, pour éviter tout nouveau vote de panique, les éleveurs du Québec doivent-ils maintenant identifier leurs bêtes selon un système de traçabilité précis, le meilleur, pense-t-on, en Amérique du Nord. Avec ce système, il est en effet possible, dorénavant, de suivre un bovin à la trace, de sa naissance à l'abattoir. Plus aucun doute sur ses origines, les endroits par lesquels il a transité ainsi que les autres animaux avec lesquels il a été en contact, ce qui permettra de limiter les abattages au minimum dans l'éventualité d'autres cas de vache folle. Comment fonctionne ce système de traçabilité? Pourquoi le croit-on si sécuritaire? Qu'en pensent les éleveurs? Le journaliste Denis Guénette a lui-même vérifié son efficacité.

Aussi à l'émission
De l'abattoir à l'assiette - Les entreprises de transformation alimentaire aussi devront bientôt se doter de système de traçabilité pour exporter leurs produits. Le Groupe Brochu, qui a déjà implanté un tel système peut, en moins d'une heure, retracer l'origine des porcs qui ont servi à la fabrication de saucisses.
Le père d'Onésime n'est plus - Le concepteur d'Onésime, personnage de bande dessinée très connu en milieu rural, est décédé. Portrait d'Albert Chartier.
Le méthane albertain - Sous le sol albertain, enfouies dans des couches de charbon, se trouvent des quantités gigantesques de méthane que plusieurs entreprises voudraient bien exploiter. Une nouvelle manne, peut-être, pour l'Alberta mais une menace, aussi, pour l'environnement si l'on en juge d'après l'expérience d'extraction de ce gaz naturel au Wyoming.

CULTIVÉ ET BIEN ÉLEVÉ

Le mardi 9 mars 2004 à 19 h à Télé-Québec

(Rediffusions : mercredi 10 h 30, jeudi 14 h 30 et 23 h 30, dimanche 18 h et lundi 23 h 30)

FERME LAITIÈRE ISO 14001 ET YOGOURTS LIBERTÉ

Diane et Jean-Noël Groleau exploitent une ferme laitière à Compton, en Estrie. Particularité? Leur certification ISO 14001 (en environnement). Lorsque le couple Groleau a gagné le concours des jeunes agriculteurs d'élite au Canada, il a choisi de faire ensuite : respecter l'environnement en adhérant à une norme internationale dont les exigences rigoureuses ont permis de rentabiliser encore plus leur exploitation.
Marcel Bujold travaille chez Liberté depuis 27 ans. Aujourd'hui directeur de l'usine, il veille à la production d'une centaine de variétés de yogourts par semaine. La petite usine réussit à rivaliser avec les grosses industries grâce à la souplesse de sa structure de production. Liberté a aussi innové en produisant du yogourt bio. *Small is beautiful!*

MOTS CROISÉS

HORIZONTALE

- Moissonner. - Blague.
- Groupe de buissons touffus. - Légumineuse.
- Chiffre. - Fixer au sol par les racines.
- Cria, en parlant du mouton. - Rubidium. - Démonstratif.
- Inadaptée aux normes sociales. - Soutien du navire.
- Sonnette au cou d'un animal. - Nickel.
- Vapeur d'eau. - Niche funéraire.
- Plante fourragère. - Deux cents.
- Brasser.
- Elle ne mange aucun produit d'origine animale.
- Défenseur exceptionnel né en 1948. - Opinion exprimée.
- Écorce de chêne moulue. - Souci. - Esclaffé.

VERTICALE

- Plante vivace aux pétioles comestibles. - Habille.
- Président du Portugal 1976-1986. - Engrais azoté.

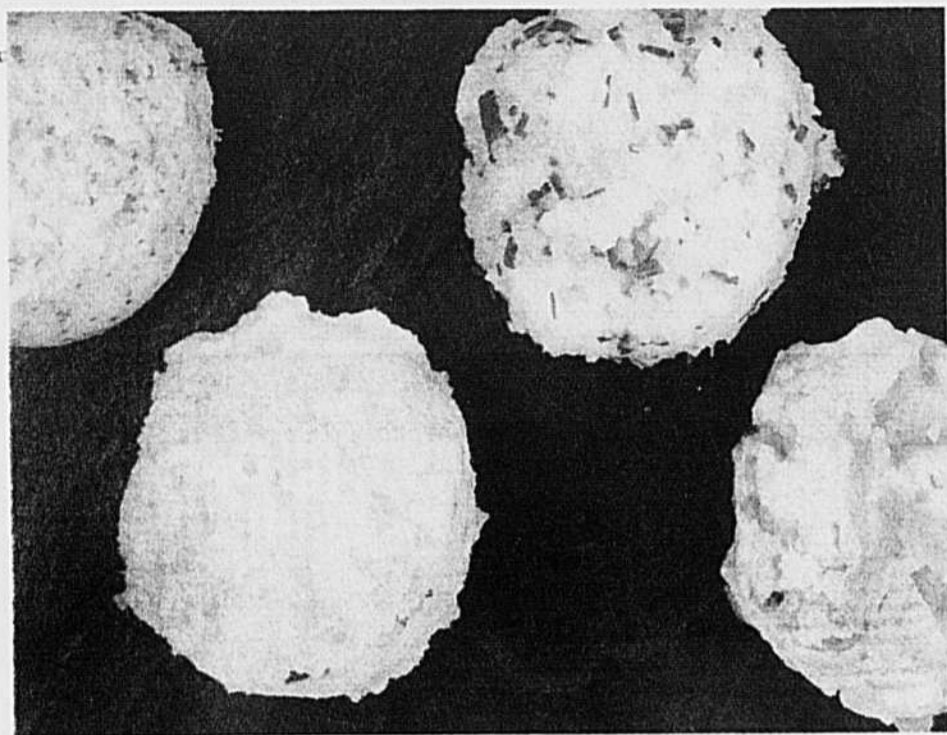
- Cent cinquante. - Auricules. - Mesure d'angle.
- Jasmin. - Sous le navire.
- Plante fournissant une fibre textile. - Lui. - Homme qui fait paître un troupeau.
- Lopin. - Série de coups de baguettes.
- Sycomore. - Ombellifère.
- Construction.
- Verrue du cheval. - À l'intérieur. - Caboche.
- Papilionacée à fleurs jaunes. - Oléacée.
- Grosse noisette. - Radon.
- Plante ornementale. - Il porte les graines.

Solution de la semaine dernière

1	Z	Y	G	O	M	O	R	P	H	E	R								
2	I	V	E		E	U		S	O	R	B	E							
3	N	E	O	T	T	I	E		L	O	R	I							
4	N	S		R	E		C	A	S	S	I	S							
5	I		R	A	I	F	O	R	T	Z									
6	A	B	E	I	L	L	E		E	M	E	T							
7	K	I	R		O	U	T	I	L	I									
8	C	N	E	R	P	R	U	N		C	L								
9	A	G	E		B	E	A	T		M	A	L							
10	B	E	T	E		E	N	E	R	G	I	E							
11	U	L	T	R	A		T	U	A		E	U							
12	S	E	G	A		Y	E	R		C	U	L							

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12									
1																				1
2																				2
3																				3
4																				4
5																				5
6																				6
7																				7
8																				8
9																				9
10																				10
11																				11
12																				12
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12								

Une favorite de tous les jours



Il aura fallu attendre un pharmacien aussi convaincu qu'Antoine Augustin Parmentier, à la fin du XVIII^e siècle, pour que la pomme de terre cesse d'être considérée comme un légume destiné au bétail et aux miséreux.

Entreposez les pommes de terre dans un endroit sombre pour éviter qu'elles ne verdissent et deviennent impropres à la consommation.

Purée de pommes de terre

Donne environ 1 l (4 tasses)
450 g (1 lb) pommes de terre, pelées
2 ml (1/2 c. à t.) sel
1 œuf, battu
30 ml (2 c. à s.) beurre
30 ml (1/4 c. à t.) muscade
sel et poivre

Préchauffez le four à 150° C (300° F)
Dans une casserole remplie d'eau bouillante légèrement salée, faites cuire les pommes de terre; laissez égoutter; versez dans un plat allant au four; faites sécher au four 15 minutes.

Dans un bol, écrasez les pommes de terre; incorporez les autres ingrédients; mélangez jusqu'à l'obtention d'une purée onctueuse.

Variantes

Oignons et bacon

Ajoutez à la purée 1 oignon émincé revenu dans 30 ml (2 c. à s.) de beurre et 30 ml (2 c. à s.) de bacon cuit et émietté.

Fines herbes

Ajoutez à la purée un peu de ciboulette, d'estragon, de cerfeuil et de persil, hachés.

Carottes et navets

Ajoutez 60 ml (1/4 tasse) de carottes et 60 ml (1/4 tasse) de navet aux pommes de terre avant de les faire cuire.

Brocoli

Ajoutez à la purée 125 ml (1/2 tasse) de brocoli cuit, en purée.

Galettes aux pommes de terre

Pour faire suite à la demande de France de Mascouche, laquelle a paru dans l'édition du 14 février, j'envoie la recette de galettes aux pommes de terre demandée.

2 tasses de pommes de terre en purée
1 œuf battu
2 c. à table de beurre
1 tasse de farine
3 c. à thé de poudre à pâte
1/2 c. à thé de sel
gras pour la friture

Mélanger pommes de terre, œuf et beurre en agitant fortement pour rendre léger. Tamiser la farine, la poudre à pâte et le sel. Ajouter les ingrédients secs aux pommes de terre et bien mélanger. Déposer sur une planche enfarinée pour rouler le mélange et former un rectangle de 1/4 de pouce d'épaisseur. Couper en 12 morceaux. Dorer lentement dans un peu de gras, environ 5 minutes de chaque côté. Servir chaud, napper de beurre.

Autre recette tirée du livre des *Femmes du Québec*, Éditions Pénélope 1978.

2 livres de pommes de terre
3 c. à table de beurre
1 tasse de fromage râpé (suisse ou mozzarella)
1 oignon
1/2 pinte de bouillon de bœuf
sel et poivre

Peler les pommes de terre, les couper en tranches très fines, couper l'oignon en deux, puis en tranches fines, faire dorer dans le beurre; ajouter les pommes de terre, brasser, saler et poivrer. Ajouter la moitié du bouillon de bœuf, couvrir, cuire 3 à 4 minutes. Mettre la moitié de la préparation dans un plat allant au four, recouvrir de fromage, ajouter le reste des pommes de terre, puis le reste du fromage, verser le reste du bouillon sur le tout, cuire au four à 400° F, un quart d'heure.

TERRE NATURE

THÉRÈSE ROMER

La mal aimée

La salicaire (Lythrum salicaria) vous connaissez ? Elle aime les milieux humides, argileux, en pleine lumière, et y colore en rose mauve de vastes étendues vers la fin de l'été. Or, depuis 20 ans, on lui fait la guerre aux États-Unis, la décrivant comme « le monstre des marais » et interdisant la culture de variétés horticoles, accusées de s'hybrider avec l'espèce sauvage pour rendre celle-ci encore plus envahissante...

Mais la salicaire est-elle vraiment si dangereuse que ça ? Dans les environs de Montréal, je la guette depuis plus de 30 ans et j'ai du mal à le croire. Ce n'est pas elle, ici, la championne des envahisseurs végétaux de nos rivages. Au moins deux autres espèces dépassent la salicaire en agressivité - mais moins colorées, elles sont moins frappantes et donc moins pourchassées. Nous en reparlerons.

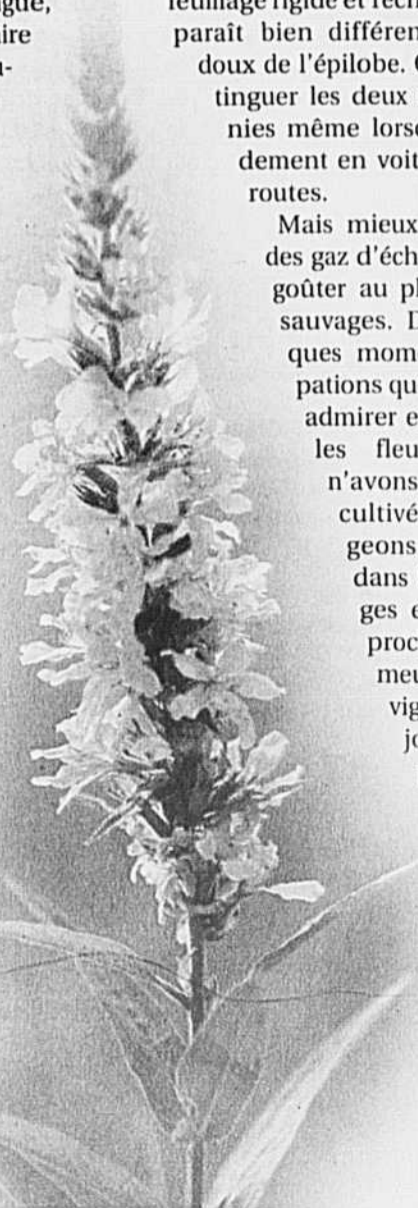
Originnaire d'Eurasie, la salicaire est présente chez nous depuis au moins un siècle. Notre climat rigoureux, les crues de nos rivières l'ont jusqu'ici, bon an, mal an, gardée au pas, si bien qu'on ne trouve que rarement des colonies de salicaire pure. Elle cohabite généralement avec diverses autres plantes dont des graminées. Réussira-t-elle à les subjuguier, maintenant que le climat se réchauffe ? Reste à voir. D'autre part, des botanistes affirment qu'à la longue, les peuplements de salicaire deviennent moins vigoureux, laissant le champ libre aux autres espèces. Le temps nous le dira.

En attendant, ne nous gênons pas pour cueillir des fleurs de salicaire pendant la belle saison, pour en faire de jolis bouquets à la maison. On l'a tellement vilipendée que les fleuristes sont peu portés à en offrir la fleur coupée à leurs clients, même si elle est apte à rehausser bien des compositions florales.

La salicaire serait-elle aussi répandue dans la nature, si on lui avait découvert plusieurs usages pratiques ou médicaux ? Je ne connais que la Papeterie Saint-Gilles dans Charlevoix, une petite papeterie très haut de gamme où l'on réalise de magnifiques et chers papiers faits main, qui se servent de la salicaire à des fins commerciales. On y parsème certaines des plus fines pâtes à papier de pétales de salicaire sauvage, apportant ainsi une précieuse touche de couleur aux plus jolis papiers à lettre.

Certains confondent parfois les épis de la salicaire avec ceux de l'épilobe (*Epilobium angustifolium*). Leur rose magenta commun peut prêter à confusion. Mais ces deux plantes ne sont pas du tout pareilles, ne partagent pas les mêmes habitats, n'appartiennent pas à la même famille. Même au toucher des tiges, le feuillage rigide et rêche de la salicaire paraît bien différent du feuillage doux de l'épilobe. On arrive à distinguer les deux sortes de colonies même lorsqu'on file rapidement en voiture le long des routes.

Mais mieux vaut être loin des gaz d'échappement pour goûter au plaisir des fleurs sauvages. Dérobons quelques moments aux occupations quotidiennes pour admirer en pleine nature les fleurs que nous n'avons ni semées, ni cultivées. Encourageons leur diversité dans les berges, rivages et même fossés proches de notre demeure. Sous un œil vigilant, même la jolie salicaire peut y trouver sa place.



Francoeur, un téléroman à saveur agricole

ANDRÉ DUMONT

COLLABORATION SPÉCIALE

ALFRED – « J'suis content que tu sois revenu. C'est pas l'ouvrage qui manque! », lance Bernard à son fils Luc, qui rentre d'un long voyage dans les Maritimes, où il était parti réfléchir à son avenir. « Je ne reprends pas la ferme », lui annonce-t-il, presque aussitôt.

Bernard n'aura-t-il d'autre choix que de vendre sa ferme à Karl Weber, le riche immigrant allemand? Luc aura-t-il le courage de demander à son père de se porter garant d'un prêt afin qu'il puisse se lancer en agriculture biologique avec Gabrielle?

Fidèle à ses habitudes, *Francoeur* a repris l'affiche la semaine dernière

Francoeur a provoqué un véritable engouement dans l'Est ontarien

avec le suspense et les rebondissements qu'on lui connaît. Ceux qui ont suivi la famille Francoeur, les jeudis soir à TFO l'hiver dernier, ne seront pas déçus.

Quant aux téléspectateurs qui n'ont pas encore découvert ce téléroman tourné dans les campagnes de l'Est ontarien, ils risquent d'être agréablement surpris.

Pour la première fois, la télévision présente une série dramatique sur fond d'agriculture moderne. Ce portrait fidèle de la vie sur une ferme laitière d'aujourd'hui est un agréable contraste avec ces représentations du « bon vieux temps » qu'on nous a amplement servies ces dernières années, ou encore avec les publicités de Bell qui parodient le monde rural d'antan.

Dans *Francoeur*, il n'y a que les intrigues amoureuses et familiales qui sont empreintes de romantisme. La relève agricole, l'exode rural et les difficultés financières sont des thèmes récurrents que le scénariste Guy Boutin a intégrés dans le scénario. Le producteur Robert Charbonneau a lui-même une grande admiration pour les agriculteurs, qu'il qualifie à regret d'« espèce en voie de disparition » et dont le travail et le sens des responsabilités gagnent à être mieux connus des populations urbaines.

En ce début de deuxième série, Luc Francoeur (Marc Bélanger) est de retour à Alfred, auprès des siens. Il affirme avoir pris plusieurs décisions, mais on se rend vite compte que tout n'est pas si clair. Vers laquelle de ses anciennes flammes se tournera-t-il? Éteindra-t-il l'espoir de son père de voir la ferme rester dans la famille? Ou préférera-t-il entreprendre des études et rêver à d'autres projets?

Engouement

Dès la diffusion de la première série d'épisodes l'an dernier, *Francoeur* a provoqué un véritable engouement dans l'Est ontarien, là où la plupart des scènes ont été tournées. Le village d'Alfred est soudainement devenu bien plus que « la capitale de la pata-

te frite du Canada », cette halte populaire entre Ottawa et Montréal avant la construction de l'autoroute 417.

Dans les régions du Québec où TFO est distribué par câble ou capté par satellite, les téléspectateurs ne se sont jamais doutés que le téléroman se jouait en Ontario. Après tout, Alfred, ses « stands à patate », son église et ses habitants pratiquement tous francophones, n'ont rien de dépay-sant.

Au cours de l'été, *Francoeur* sera présenté sur l'ensemble du réseau de Radio-Canada, à l'exception de Montréal. TFO cherche à obtenir une plus vaste diffusion au Québec et les commentaires adressés à francoeur@tfo.org sont fort bienvenus.

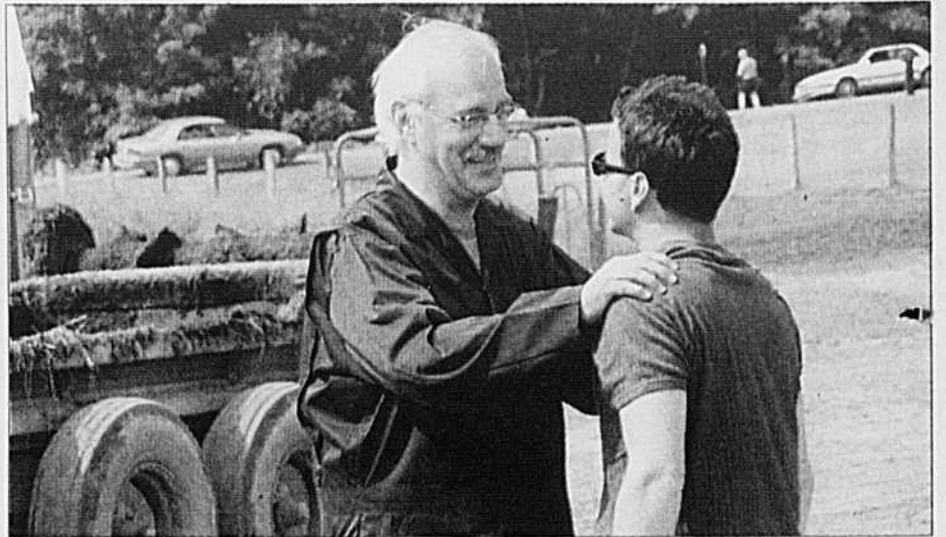


PHOTO: ANDRÉ DUMONT

Marc Bélanger et Guy Mignault dans l'une des premières scènes de la deuxième série de *Francoeur*. Au petit écran, le jeudi, à 20h, sur TFO.

BASF

VOUS N'AVEZ QU'UNE CHANCE CONTRE LES FEUILLES LARGES.

VISEZ JUSTE.

MARKSMAN® vous permet de tirer le maximum de chaque hectare, chaque année. Seul MARKSMAN est reconnu pour offrir le désherbage à large spectre et la souplesse de cultures de rotation que vous recherchez. MARKSMAN demeure votre meilleur choix contre les feuilles larges dans le maïs. Pour plus d'information sur MARKSMAN, appelez **BASF AgSolutions®** au 1-877-371-BASF (2273) ou visitez notre site web au www.agsolutions.ca

MAÎTRE DES CHAMPS
Épargnez jusqu'à 6,50 \$/acre* grâce au programme Maître des Champs!

AgSolutions, MARKSMAN et MAÎTRE DES CHAMPS sont des marques déposées de BASF Corporation. « les champs plus rentables » est une marque déposée de BASF AG. Toutes ces marques sont utilisées sous licence de BASF Canada inc. Copyright © 2003 BASF Corporation. *Certaines conditions s'appliquent.

VOTRE PROCHAIN RENDEZ-VOUS, le 3-4-5 février 2005

La qualité de nos visiteurs
et exposants font notre réputation

SALON PROVINCIAL de la MACHINERIE AGRICOLE



versatile



RENAULT



ZETOR



NEW HOLLAND



Kubota



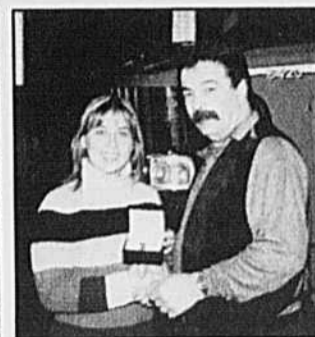
CASE IH



JOHN DEERE



VALTRA



En haut, photo du Salon
Ci-dessus : François Comeau souhaite
une bonne retraite à M. Denis
Buisnière accompagné
de Mme Diane A. Gagnon directrice
du F.A.C. En haut, à gauche,
François Comeau remercie M. Sébastien Roy
pour ses cinq années de loyaux services au
Salon ainsi que Mme Manon Chabot
ci-contre pour son dévouement.



En haut, l'équipe du S.P.M.A.Q.
responsable de l'accueil. Ci-dessus, M. Yvon Laliberté reçoit
les souhaits pour une bonne retraite de M. François Comeau
et M. Romain Pellerin reçoit une plaque souvenir
de Mme Poliquin pour sa précieuse participation au Salon.

Pour vos
10 années
de confiance
147 680
fois
MERCI

Partenaires Publicitaires



Information : François Comeau
Tél. : (819) 399-2558 Fax : (819) 399-3484